



HAL
open science

La frontière américano-mexicaine : de la criminalisation des sans-papiers à la gestion de la crise migratoire pendant la pandémie de la Covid-19

Flora Maillard

► **To cite this version:**

Flora Maillard. La frontière américano-mexicaine : de la criminalisation des sans-papiers à la gestion de la crise migratoire pendant la pandémie de la Covid-19. Histoire. 2022. dumas-03833663

HAL Id: dumas-03833663

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03833663>

Submitted on 28 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Année universitaire 2021-2022

La frontière américano-mexicaine : de la criminalisation des sans-papiers à la gestion de la crise migratoire pendant la pandémie de la Covid-19

Présenté par **Flora Maillard**

Sous la direction de Mme le Professeur Nathalie Fürstenberger

Le 13 juin 2022

Mémoire de recherche de Master 1

Mention : Études Européennes et Internationales

Parcours : Histoire, Relations Internationales et Sciences Sociales (HIRISS)

Abréviations

AMLO : Andrés Manuel López Obrador

ALENA : Accord de libre-échange Amérique du Nord

BP : Border Patrol

CNDH : Conseil national des droits de l'Homme

COMAR : Comisión Mexicana de Ayuda a Refugiados

COLEF : El Colegio de la Frontera Norte

DACA : Deferred Action for Childhood Arrivals

DHS : Department of Homeland Security

GRS : Global Response Management

IMSS : Instituto Mexicano del Seguro Social

INM : Instituto Nacional de Migración

ISSSTE : Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado

MPP : Migrant Protection Protocols

MSF : Médecins sans Frontières

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement économique

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONG : Organisation Non-Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

Remerciements

La réalisation d'un mémoire est le fruit de nombreuses heures de travail, de lecture et de réflexion dont la finalité n'aurait pas été possible sans le soutien de nombreuses personnes.

Je tiens tout d'abord à remercier Madame Nathalie Fürstenberger, ma directrice de ce mémoire pour son accompagnement. Lors de nos échanges, ses conseils m'ont permis d'orienter ma réflexion et d'appréhender cet exercice avec plus de sérénité.

Je souhaite également exprimer ma gratitude envers le corps enseignant. Tout au long de cette année universitaire, l'ensemble de l'équipe pédagogique nous a accordé de précieuses recommandations méthodologiques.

Enfin, je désire adresser mes profonds remerciements à ma famille. Je remercie mon père, ma mère et mon frère pour leurs encouragements et leurs conseils tout au long de la réalisation de ce mémoire. Merci également à mon amie, Anna, qui a fait preuve d'un soutien émotionnel et académique sans faille. Enfin, je remercie mon mari qui m'accompagne quotidiennement et qui ne cesse de m'encourager et de me soutenir dans tous mes projets.

Sommaire

Introduction

Première partie : Une reconfiguration de la migration vers les États-Unis

Chapitre premier. Le Mexique : État de transit et d'accueil des migrants centre-américains

- I. La mutation du flux migratoire
 - a. L'historicité de l'immigration mexicaine
 - b. Une évolution contemporaine notable
 - II. L'augmentation significative de l'immigration provenant des pays du Triangle du Nord
 - a. L'émergence d'un nouveau profil : les mineurs non-accompagnés
 - b. L'apparition d'un flux singulier : la migration des femmes
 - III. L'*American Dream*, un idéal toujours poursuivi
 - a. Les États-Unis : une destination traditionnellement prospère
 - b. Le Mexique, une destination plus accessible ?
2. Chapitre II. La prédominance de causes socio-économiques à la migration centre-américaine
- I. La multitude des causes de la migration centre-américaine
 - a. La domination des facteurs socio-économiques
 - b. Une migration des mineurs et des femmes motivée par la violence et la précarité sociale
 - II. De la clandestinité à la visibilité
 - a. L'émergence d'une organisation collective
 - b. L'objectif de visibilité des caravanes depuis 2018

Chapitre III. Une vulnérabilité inhérente au statut de migrant

- I. La dangerosité de l'exode
 - a. La clandestinité : facteur de vulnérabilité
 - b. Des facteurs exogènes : les menaces naturelles et humaines
- II. Une fragilité exacerbée pour les femmes et les enfants
 - a. Des stratégies pour contrer la violence

- b. La migration : un nouveau marché lucratif pour les trafiquants

Deuxième partie. La criminalisation des migrants sans-papiers depuis 2001

Chapitre premier. La militarisation de la frontière au Sud du Mexique

- I. Une influence majeure de l'américanisme sur les politiques mexicaines : la mise à l'agenda de la sécurisation
 - a. Le "*redescubrimiento*"
 - b. Une porosité territoriale
- II. L'externalisation de la politique sécuritaire américaine
 - a. L'ALENA : le paradoxe de l'ouverture
 - b. L'Initiative de Mérida : le paroxysme de la militarisation extra-territorialisée
- III. La dualité des politiques migratoires mexicaines
 - a. Un durcissement politique encouragé par les États-Unis
 - b. Une volonté politique de protéger les droits fondamentaux des migrants

Chapitre II. Donald Trump ou l'obsession des barrières

- I. Le nationalisme xénophobe au service de la criminalisation des migrants sans-papiers
 - a. Une légitimation populaire de l'idéologie raciale
 - b. Le mur : un rempart à l'arrivée massive de migrants
 - c. Un impact environnemental marginalisé
- II. Le renforcement de la criminalisation des migrants
 - a. La construction matérielle du mur
 - b. Une politique de dissuasion des mouvements migratoires
 - c. La mise en place d'un obstacle bureaucratique

Chapitre III. La sécurisation de la question migratoire

- I. La sécurité nationale au cœur de l'programme politique
 - a. La "sécuritisation" : concept théorisé par l'École de Copenhague
 - b. La militarisation de la frontière amorcée par Bill Clinton
- II. L'apogée du processus de sécurisation après les attentats du 11 septembre 2001
 - a. La genèse d'une analogie entre le terrorisme et l'immigration
 - b. Une technologisation accrue de la frontière

- c. Une “paramilitarisation” de la surveillance développée par les citoyens américains

Troisième partie. L’impact de la pandémie de la Covid-19 sur les conditions de vie des migrants centre-américains à la frontière

Chapitre premier. L’impact transnational de la Covid-19

- I. La migration centre-américaine bouleversée par la pandémie de la Covid-19
 - a. La priorisation de la question sanitaire
 - b. Une restriction des libertés de mouvement impactant le flux migratoire
- II. La continuité de la migration centre-américaine malgré le contexte sanitaire
 - a. L’aggravation des facteurs incitant à la migration
 - b. Une migration continue malgré la situation sanitaire
- III. La mise en lumière des carences des systèmes de santé
 - a. Un système de santé mexicain en transformation
 - b. L’inégalité du système de santé étatsunien

Chapitre II. Une gestion sanitaire au Mexique et aux États-Unis semblable

- I. La politique sanitaire contrastée
 - a. Des mesures troublées par les discours officiels
 - b. Une confusion informationnelle et stratégique
- II. La sécurisation de la migration illustrée par la gestion épidémique
 - a. La genèse de l’instrumentation politique de la crise sanitaire
 - b. La sécurité sanitaire : justification d’un durcissement migratoire
- III. La santé publique élargie par Joe Biden
 - a. Un changement de stratégie sanitaire
 - b. La tentative d’une distinction politique en matière d’immigration

Chapitre III. La pandémie, révélatrice de la précarité socio-sanitaire des migrants

- I. Une vulnérabilité socio-sanitaire préexistante à la pandémie
 - a. Un accès au soin drastiquement limité
 - b. La surpopulation endémique au sein des infrastructures d’accueil
- II. Le rôle déterminant des organisations civiles
 - a. L’ouverture des infrastructures d’accueil remise en question par la pandémie

- b. La présence des organisations non-gouvernementales indispensable face à la crise sanitaire

III. La vulnérabilité socio-économique exacerbée par la pandémie

- a. Le risque de contagion révélateur des restrictions des libertés
- b. Une insécurité renforcée par les conséquences économiques de la pandémie

Conclusion

Introduction

Les relations diplomatiques entre le Mexique et les États-Unis peuvent s'analyser sous un double prisme de longévité et de complexité. Les deux États d'Amérique du Nord ont une histoire commune de coopération et de ressentiment cyclique au gré des administrations gouvernantes respectives. Les relations bilatérales s'ancrent dans la gestion de trois piliers : la sécurité, la migration et le commerce¹. Longue de 3150 kilomètres, la frontière entre les deux puissances opère autant une délimitation politique que socio-culturelle tout en établissant un panel d'interactions entre les deux aires géographiques. La plus empruntée au monde, la frontière entre les États-Unis et le Mexique est toutefois un concept à "géométrie variable"². La modélisation d'une démarcation découle, pour les États-Unis, d'une construction sociale et territoriale appelant à l'expansion de son territoire.³ À l'inverse, en Amérique latine, la frontière est le résultat d'enchaînements historiques marqués par la prédominance de volontés colonialistes.⁴ En effet, le tracé actuel de la frontière est le résultat de tensions frontalières qui ont abouti à l'invasion américaine au Mexique en 1846. La perte de près de la moitié des territoires mexicains, instituée par le traité Guadalupe Hidalgo, concrétise la circonscription définitive entre les deux États. Ainsi délimitée, la frontière devient un instrument géopolitique au service de l'affirmation de la souveraineté sans concession d'un État sur un territoire donné. La frontière entre le Mexique et les États-Unis devient un espace déterminant après la Première Guerre mondiale. Les mouvements migratoires de masse et les premières vagues d'expulsions qui s'ensuivent dirigent l'attention vers cet espace transnational. L'arrivée en nombre de travailleurs saisonniers en soutien à l'économie étasunienne marque la genèse d'un thème central des analyses de politiques bilatérales.

Ces deux visions distinctes se retrouvent dans la conceptualisation de la migration illégale en direction du nord du continent. La migration internationale est modélisée par le "Déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région

¹ AMILHAT SZARY, Anne-Laure. « Murs et barrières de sécurité : pourquoi démarquer les frontières dans un monde dématérialisé ? » dans *Dictionnaire des mondialisations*, Armand Colin., s.l., 2012, p. 447-451.

² CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala : une frontière « poreuse » ? », *IdeAs. Idées d'Amérique*, n° 18 (1er octobre 2021).

³ FÁBREGAS PUIG, Andrés, et Carlos ROMÁN GARCÍA. *Al fin del milenio: el rostro de la frontera sur*, Coneculta Chiapas., Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, 1994, 96 p.

⁴ Ibidem

dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles”⁵. Cette immigration est parfois clandestine. Ainsi, son illégalité fait l'objet de mécanismes visant à l'endiguer. Phénomène historique, la migration est remise au centre des débats depuis la fin des années 90 et surtout successivement à l'avènement de Donald Trump au pouvoir en 2016. Il en avait fait sa priorité lors de sa première campagne électorale. Les relais d'informations tendent, ainsi, à rendre visible de manière exacerbée la conjoncture politique, économique, militaire et humanitaire à la frontière. Ce mémoire de recherche s'intéresse donc à la gestion de la crise migratoire depuis la construction du mur jusqu'à aujourd'hui, dans le contexte déroutant de la crise sanitaire. Cette recherche découle d'un intérêt personnel particulier pour le Mexique. Mon expérience personnelle en temps de pandémie a soulevé de nombreux questionnements relatifs à la condition de migrants centre-américains que j'ai pu apercevoir.

Le traitement scientifique du phénomène migratoire à destination des États-Unis met fréquemment en exergue l'accumulation de politiques étatsuniennes, parfois antagonistes. Néanmoins, une certaine linéarité des mécanismes politiques aux États-Unis est à soulever. Bien que le bipartisme soit à l'œuvre, les processus gouvernementaux semblent converger vers une volonté de limiter la migration et ainsi de renforcer les obstacles à celle-ci. Toutefois, l'analyse des politiques migratoires mexicaines est fréquemment marginalisée des conceptions scientifiques traitant cette thématique. Pour ceux qui s'y consacrent, l'asymétrie des relations bilatérales est intégralement mise en lumière. Pourtant, quelques spécialistes permettent de rendre compte de l'évolution des politiques migratoires mexicaines. Réduire les mécanismes migratoires mexicains à leur dépendance envers leur voisin anglo-saxon ne permet pas d'expliquer les orientations récentes du gouvernement fédéral.

Plusieurs ouvrages traitant de la migration traversant la frontière y consacrent une approche économique. Les mouvements de personnes font partie intégrante de l'histoire entre les États de la région. La frontière entre les États-Unis et le Mexique peut, avant tout, être perçue comme un espace déterminant de coopération économique. La migration légale fait l'objet de nombreuses analyses bilatérales tendant à expliquer les mécanismes d'intégration économique transfrontalière. Devant l'ampleur de la thématique migratoire dans la région, ce mémoire s'attache à délimiter son étude à l'analyse de la migration irrégulière en provenance d'Amérique centrale. Ayant traversé une frontière sans autorisation légale, les migrants en situation irrégulière dominent le flux migratoire provenant des pays du Triangle du Nord : le

⁵ *Migration*, Dictionnaire Larousse, 2020.

Honduras, le Salvador et le Guatemala. L'absence de statut légal n'entrave pas, cependant, une protection par les organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales.

Afin de cerner les enjeux centraux qu'a soulevés la gestion de la crise migratoire, ce mémoire découle d'une analyse qualitative à différentes échelles de documents mexicains et étatsuniens. Cette dernière centrée sur des documents politiques et bureaucratiques tels que les programmes électoraux, les projets de loi et les archives gouvernementales est complétée par l'attention portée aux discours et écrits émis par les responsables politiques contemporains. À défaut d'une enquête de terrain, l'étude approfondie de rapports rédigés par les centres de recherches, les institutions intergouvernementales et non-gouvernementales permettent le développement d'une réflexion précise sur la gestion transversale de la migration à la frontière. La consultation de sources complémentaires encourage une approche multidimensionnelle.

Grâce à cet appareillage méthodologique, ce mémoire de recherche tend à répondre à la problématique suivante : dans quelles mesures les politiques sécuritaires et sanitaires impactent les conditions de vie des migrants centre-américains à la frontière ?

Ce mémoire a l'ambition de rendre compte de la situation complexe des migrants centre-américains et de mettre en exergue le lien de causalité entre les décisions publiques et la crise humanitaire et sanitaire à la frontière.

Dans un premier temps, il semble primordial d'étudier les mécanismes de reconfiguration de la migration à destination des États-Unis. Autrefois strictement cantonné à son émigration, le Mexique est devenu un État de transit sur le chemin des migrants centre-américains poursuivant leur rêve américain. La mutation du flux migratoire s'explique notamment par un changement sociodémographique des migrants, parmi lesquels les femmes et les enfants ont affirmé leur présence. La transformation de la migration devient ainsi le résultat et la résultante de nouvelles modalités de départ et de mobilité, davantage dominées par une dynamique économique et collective.

Dans un second temps, les mécanismes politiques instituant la criminalisation de la figure du migrant centre-américain sont soulevés. Alors que le regard est largement tourné vers la frontière au nord du Mexique, la frontière au sud de l'État fait également l'objet d'un processus de sécurisation fort. Cette récente gouvernance s'ancre notamment dans les processus gouvernementaux mis en place par les Présidents des États-Unis depuis les années 90. Le renforcement et la radicalisation des discours politiques ont véhiculé une image péjorative des migrants, diffusée au sein des instances de pouvoir et de la société.

Enfin, la troisième partie de ce mémoire se consacre à l'impact réel de la pandémie de

la Covid-19 sur les conditions sociales, sanitaires et économiques des migrants à la frontière.

Après une étude comparative des politiques publiques sanitaires mises en place de part et d'autre de la frontière, nous verrons que de nouvelles politiques migratoires restrictives ont été instaurées sous l'allégation de la sécurité sanitaire. Malgré l'action prééminente d'organisations non-gouvernementales et de la société civile, la précarité des migrants à la frontière est majorée par la propagation rapide du nouveau coronavirus.

Première partie. Une reconfiguration de la migration vers les États-Unis

La migration en direction de la puissance nord-américaine a fait l'objet de nombreuses considérations scientifiques, politiques et médiatiques. L'immigration illégale mexicaine est fréquemment abordée. Toutefois, une dynamique récente tend à redéfinir la modélisation de la mobilité internationale dans la région.

Chapitre premier. Le Mexique : État de transit et d'accueil des migrants centre-américains

I. La mutation du flux migratoire

a. L'historicité de l'immigration mexicaine

La frontière américano-mexicaine est, depuis la seconde moitié du XIXe siècle, au centre des préoccupations géopolitiques des deux puissances nord-américaines. La question territoriale, soulignée par la délimitation de la frontière, a laissé place aux préoccupations migratoires, dominées par une émigration ouvrière mexicaine. Aujourd'hui, les images médiatiques véhiculent une présence massive de migrants centre-américains à la frontière. Toutefois, la migration mexicaine à destination des États-Unis reste un phénomène tangible. L'historicité de l'émigration mexicaine découle d'un différend territorial commun aux deux États nord-américains. En effet, une grande partie des États du sud des États-Unis, autrefois terres mexicaines, a toujours été dotée d'une représentation prospère, tant par la richesse de ses ressources que par sa position géostratégique⁶. Au gré des conjonctures politico-économiques bilatérales, l'émigration mexicaine a été tantôt encouragée, tantôt réprimée. Le flux migratoire, masculin, force de travail, répond aux besoins de main-d'œuvre des États-Unis. En effet, l'instauration du programme bilatéral *Bracero*, en 1942, illustre la volonté de coopération en vue de satisfaire les intérêts économiques propres à chaque État⁷. La reconfiguration du système économique, résultat de l'engagement étatsunien lors de la Seconde Guerre mondiale, encourage le gouvernement à soutenir l'immigration ouvrière mexicaine. Faisant face au

⁶ Les États du Texas, Arizona, Nouveau-Mexique et Californie sont définitivement rattachés aux États-Unis après le traité de Guadalupe-Hidalgo en 1848.

⁷ Martin, Susan. “La politique migratoire entre le Mexique et les États-Unis : unilatéralisme ou coopération ?” *Politique américaine*, vol. 21, 2013, pp. 117-142.

chômage, conséquence du processus d'industrialisation de l'économie, les ouvriers mexicains compensent la pénurie de main-d'œuvre. De fait, majoritairement employés dans les secteurs agricoles et industriels (bâtiment), les Mexicains soutenaient l'économie locale et participaient, ainsi, à l'effort de guerre. En revanche, l'immigration mexicaine n'a pas toujours été encouragée. Les politiques répressives, après la Grande Dépression en 1929⁸, ou encore la radicalisation de la politique sécuritaire, depuis les années 90 et le tournant de septembre 2001, ont eu pour objectif de freiner une immigration mexicaine devenue traditionnelle.

Cette dernière peut être éclairée par un panel de facteurs conjoints modelant le flux migratoire. Les chercheurs en *Border Studies* convergent vers un consensus de facteurs concomitants⁹. Les disparités économiques, construisent une certaine asymétrie de la prospérité économique entre les deux pays et font des États-Unis la destination naturelle et cohérente des migrants mexicains. Ce facteur est d'autant plus visible que la proximité géographique facilite la mobilité mexicaine vers le pays voisin¹⁰. Enfin, comme expliqué précédemment, les politiques migratoires dans ce cas "unidirectionnelles et dominées par les États-Unis"¹¹ caractérisent quantitativement et qualitativement le flux migratoire. Ainsi modélisée, si un de ces facteurs se voit modifié, la dynamique en est alors changée.

b. Une évolution contemporaine notable

Récemment, un nouveau phénomène a été observé à la frontière. Entre 2007 et 2014 et pour la première fois depuis la seconde moitié du XIXe siècle, la tendance entre départ et arrivée mexicaine est inversée¹². Les retours de Mexicains au Mexique, ainsi que de leur famille, parfois née aux États-Unis, a dépassé le nombre d'arrivées de leurs concitoyens aux États-Unis, elles-mêmes en baisse. Entre 2009 et 2014, un million de Mexicains auraient quitté les États-Unis pour retourner dans leur pays d'origine¹³. Ce phénomène ne s'inscrit toutefois pas dans la durée. La tendance migratoire mexicaine vers les États-Unis redevient traditionnelle à partir de 2014.

Bien que ce phénomène n'ait été que temporaire, il n'en est pas moins significatif de l'évolution du flux migratoire à la frontière américano-mexicaine. En effet, il n'est pas ici question de retours forcés par les autorités étatsuniennes, mais bien de retours volontaires et

⁸ MONTOYA, Citlalli Valenzuela. « La migración México-Estados Unidos », n° 2 (2008).

⁹ Ibidem

¹⁰ IMAZ, Cecilia. « Abstract », *Politique américaine*, vol. 8, n° 2 (2007), p. 31-46.

¹¹ MONTOYA, Citlalli Valenzuela. « La migración México-Estados Unidos », n° 2 (2008).

¹² GONZALEZ-BARRERA, Ana. *More Mexicans Leaving Than Coming to the U.S.*, Pew research center, 2015.

¹³ KROGSTAD, Jens Manuel. *5 facts about Mexico and immigration to the U.S.*, Pew research center, 2016.

organisés par une partie de la communauté mexicaine, présente sur le sol américain¹⁴. Cette inversion de la courbe est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs socio-économiques bilatéraux. Ce phénomène s'inscrit dans une conjoncture économique mondiale qui a particulièrement déstabilisé les activités et la structure économiques des États-Unis. En effet, la Grande Récession, à la suite de la crise des subprimes en 2007, a déstabilisé les secteurs primaires et secondaires¹⁵. Les industries ont dû faire face à une baisse de la production. Les migrants sont surreprésentés dans ces secteurs (cf. Annexe 1), induisant fatalement une hausse du chômage. De plus, le ralentissement de la croissance économique et la difficulté des États-Unis à redresser son économie ont eu un impact psychologique sur la perception des Mexicains envers leur voisin. En effet, la vision positive des Mexicains relative à l'Eldorado économique et social étatsunien a baissé. Alors qu'en 2007, 51 % des Mexicains considéraient que la vie était meilleure aux États-Unis, ils ne sont plus que 48 % en 2014. Parallèlement, cette tendance s'est accompagnée par une amélioration de la perception de la vie au Mexique, car, en 2015, 10 % de Mexicains en plus estiment que la vie aux États-Unis était similaire à celle menée au Mexique¹⁶ (cf. Annexe 2).

Cependant, la raison économique n'est pas le seul facteur d'explication des retours volontaires mexicains. En effet, selon les estimations, entre 40 % et 61 % des Mexicains retournés dans leur pays ont été motivés par la réunification familiale¹⁷. Elle possède une place centrale dans la décision de migrer¹⁸. Néanmoins, avant 2007, cette dernière est davantage la cause de la mobilité sud-nord. Traditionnellement, la famille (les femmes et les enfants, parents) des migrants mexicains rejoint ses proches, installés aux États-Unis.

Cette inversion numérique manifeste une certaine reconfiguration de la dynamique migratoire à la frontière. Le profil sociologique des Mexicains a changé depuis 2013. Plus âgés, ils sont dotés de plus d'années d'éducation que leurs concitoyens qui traversaient la frontière quelques années auparavant¹⁹. Cette évolution sociale et migratoire est révélatrice du développement économique et social que le Mexique connaît grâce à une modernisation de son économie et de ses infrastructures sociales. Contrairement aux années 80 et 90, les activités économiques mexicaines se sont stabilisées, favorisant, ainsi, une nouvelle prospérité

¹⁴ GONZALEZ-BARRERA, Ana. Before COVID-19, more Mexicans came to the U.S. than left for Mexico for the first time in years, Pew research center, 2021.

¹⁵ COUBÈS, Marie-Laure. « De travailleurs mexicains sans-papiers à familles centre-américaines demandeuses d'asile : la transformation des flux migratoires à la frontière Mexique-États-Unis, 2005-2020. », *IdeAs. Idées d'Amérique*, n° 18

¹⁶ GONZALEZ-BARRERA, Ana. More Mexicans Leaving Than Coming to the U.S., Pew research center, 2015

¹⁷ Ibidem

¹⁸ DURAND, Jorge. « Tres premisas para entender y explicar la migración México-Estados Unidos », vol. 21, (2000), p. 18.

¹⁹ Ibidem

économique et une croissance stimulant les opportunités nationales et améliorant les conditions de vie de la population²⁰.

La migration mexicaine a donc laissé la place à une augmentation de la venue de migrants centre-américains à la frontière. La migration venant du triangle du Nord a même dépassé par deux fois la migration mexicaine, en 2014 et 2016, preuve que le flux des populations centrales devient de plus en plus massif (cf. Annexe 3).

II. L'augmentation significative de l'immigration provenant des pays du Triangle du Nord

a. L'émergence d'un nouveau profil : les mineurs non-accompagnés

L'importance de la migration provenant des États du Triangle du Nord devient davantage visible à partir du début des années 2010. Deux éléments étayent ce phénomène. La part de population immigrée originaire des pays du Triangle du Nord a augmenté de 25 % entre 2008 et 2015²¹. Bien que cette information soit quelque peu biaisée par la tendance contraire de la migration mexicaine, elle permet tout de même de visualiser une tendance croissante de la présence centrale-américaine. La reconfiguration du flux migratoire à la frontière, aujourd'hui dominée par les citoyens centre-américains, se manifeste à travers l'analyse des rapports de la *Border Patrol*. En effet, une augmentation de 150 % des déportations depuis les États-Unis vers les pays du Triangle du Nord a été observée entre 2008 et 2013. On considère qu'entre 200 000 et 400 000 migrants traversent le Mexique depuis les pays du Triangle du Nord chaque année²².

Tandis que la migration mexicaine était caractérisée par une présence dominante de travailleurs masculins, le flux migratoire centre-américain est caractérisé par la présence abondante de femmes, d'enfants non accompagnés et de familles. Alors qu'en 2012, 90 % des détentions des migrants s'appliquent à des adultes seuls, en 2019, ce chiffre a chuté²³. Les familles, ainsi que les mineurs non-accompagnés, comptent pour 65 % des détentions

²⁰ TAMAYO, Jesús. « La “modernización” mexicana y el previsible fin del statu quo migratorio entre México y Estados Unidos » dans GONDARD, Pierre et Jean REVEL-MOUROZ, dir. *La frontière Mexique-États-Unis : Mutations économiques, sociales et territoriales*, Paris, Éditions de l'IHEAL, 2014, p. 225-236.

²¹ ISAACS, Anita. *Migration in Central America*, s.l., Seattle International Foundation, 2019.

²² *Informe especial sobre secuestro de migrantes en México*, México, D.F, Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH), 2011.

²³ COUBÈS, Marie-Laure. « De travailleurs mexicains sans-papiers à familles centre-américaines demandeuses d'asile : la

transformation des flux migratoires à la frontière Mexique-États-Unis, 2005-2020. », *IdeAs. Idées d'Amérique*, n° 18 (1er octobre 2021).

enregistrées durant l'année fiscale 2019²⁴. Cette augmentation massive est visible depuis l'année 2014, tournant décisif de la perception de la nouvelle nature de la migration. Ainsi, entre octobre 2015 et janvier 2016, les appréhensions de la *Border Patrol* doublent relativement aux données de l'année précédente²⁵. La présence de mineurs non-accompagnés atteint son pic en juin 2014 (cf. Annexe 4). Ce phénomène a été très médiatisé. De l'autre côté de la frontière, l'augmentation du flux migratoire est perçue comme le résultat d'une politique migratoire favorable à l'accueil des enfants. Cependant, l'arrivée massive d'enfants répond davantage au "schéma migratoire permanent à long terme"²⁶. En effet, la migration centre-américaine n'est, en réalité, pas récente. Les années 80 ont vu l'arrivée de Centre-américains sur le territoire étatsunien²⁷. De facto, la présence actuelle, en nombre, des familles et des enfants émane directement de l'installation des pères sur le sol américain.

b. L'apparition d'un flux singulier : la migration des femmes

La visibilité de la migration infantile a été relayée par les médias internationaux. Cet intérêt soudain et massif n'a toutefois pas mis en exergue la féminisation parallèle du flux migratoire provenant des pays du Triangle du Nord. Cette dernière est un phénomène qui s'observe dans l'ensemble des flux migratoires internationaux. De fait, près de 50 % des flux migratoires sont constitués de femmes²⁸. Ainsi, une manifestation genrée similaire s'observe également à la frontière américano-mexicaine. 20 à 30 % du total des migrants traversant le Mexique depuis l'Amérique centrale sont des femmes. Les déportations féminines ont également augmenté, passant de 13 % en 2012 à 22,8 % en 2015²⁹.

Si la féminisation du flux migratoire est, bien sûr, visible quantitativement, ce phénomène récent doit également être analysé à travers le prisme qualitatif. La réelle nouveauté de la féminisation du flux ne réside pas seulement dans l'augmentation de la présence des femmes parmi les migrants, mais dans leur rôle au sein de cette migration. En effet, les *Border Studies* ont souvent relayé les femmes au rang d'accompagnatrices de leur conjoint, fils ou

²⁴ Ibidem

²⁵ KROGSTAD, Jens Manuel. *5 facts about Mexico and immigration to the U.S.*, Pew research center, 2016.

²⁶ GRUBEN, William C, et Tony PAYAN. « "ILLEGAL" IMMIGRATION ON THE U.S.–MEXICO BORDER: IS IT REALLY A CRISIS? » p. 22.

²⁷ COUBÈS, Marie-Laure. « De travailleurs mexicains sans-papiers à familles centre-américaines demandeuses d'asile : la transformation des flux migratoires à la frontière Mexique-États-Unis, 2005-2020. », *IdeAs. Idées d'Amérique*, n° 18 (1er octobre 2021).

²⁸ ARTZA, Larraitz Lexartza, Ana Carcedo CABAÑAS et María José Chaves GROH. *Mujeres centroamericanas en las migraciones*, s.l., PCS, 2019.

²⁹ CORTÉS, Almudena. « Violencia de género y frontera: migrantes centroamericanas en México hacia los EEUU »,

père³⁰. Néanmoins, les migrantes provenant des États du Triangle du Nord ne sont pas subordonnées à la migration masculine. En effet, elles définissent leur caractéristique du flux migratoire *ad hoc*. Les raisons à la mobilité internationale leur sont propres. Ce faisant, elles organisent et conduisent leurs mouvements de manière totalement autonome.

III. L'American Dream, un idéal toujours poursuivi

a. Les États-Unis : une destination traditionnellement prospère

La visibilité de la présence centre-américaine se constate au Mexique et, principalement, à sa frontière avec les États-Unis. Autrefois État majoritairement d'émigration, le Mexique devient, par le biais de cette vague migratoire, un pays de transit, sur le chemin vers les États-Unis. À ce titre, les États-Unis constituent l'objectif d'installation permanente ultime pour près de 9 migrants sur 10 (cf. Annexe 5). L'hyperpuissance américaine est traditionnellement la destination de prédilection de la migration. Son histoire s'est construite autour de cet idéal du melting pot, accueillant les Européens participant à la fondation de l'État-nation au XIXe siècle. La prospérité de la structure socio-économique américaine est fortement idéalisée. Le libéralisme économique et politique est considéré comme le moteur d'une réussite sociale fondée sur le succès matériel. La perspective d'une vie meilleure aux États-Unis est historiquement exploitée par les personnalités politiques, culturelles et économiques. La propagande véhiculée par les États-Unis lors de la Guerre froide a définitivement marqué les sociétés de la région en quête de nouvelles opportunités.

Plus récemment, les États-Unis ont accompagné l'immigration provenant de l'Amérique centrale, après les guerres civiles des années 80 ou encore les catastrophes naturelles, de l'ouragan Mitch en 1998 au tremblement de terre en 2001³¹. En effet, une large majorité des migrants affirment avoir de la famille déjà établie dans ce pays³². Cependant, il existe une distorsion entre "l'expectative et l'expérience" migratoire, que l'on définit du départ jusqu'à l'arrivée sur le territoire souhaité³³. Le concept du rêve américain peut parfois davantage relever du mythe que de la réalité. En fait, le style de vie américain, symbole d'un capitalisme exacerbé, est difficilement accessible. La situation des immigrés aux États-Unis

³⁰ ARTZA, Larraitz Lexartza, Ana Carcedo CABAÑAS et María José Chaves GROH. *Mujeres centroamericanas en las migraciones*, s.l., PCS, 2019.

³¹ BATALOVA, Jeanne Batalova Erin Babich and Jeanne. « Central American Immigrants in the United States », 6 août 2021, dans *migrationpolicy.org*

³² 98 % des Salvadoriens, 88 % des Honduriens, 83 % des Guatémaltèques transitent par le Mexique.

³³ KOSELLECK, Reinhart. *Futuro pasado, para una semántica de los tiempos históricos*, Barcelona, Paidós, 1993.

n'aboutit pas toujours à un progrès économique. Toutefois, la figure des États-Unis comme eldorado persiste dans l'imaginaire collectif.

b. Le Mexique, une destination plus accessible ?

Face à la dangerosité du voyage, le Mexique, chemin de transit, apparaît comme une destination plus réaliste que les États-Unis. En effet, les requêtes des demandes d'asile effectuées auprès des administrations mexicaines ont connu une augmentation plus que massive. Une augmentation de 2332 % a été enregistrée au premier semestre 2019³⁴. Le visa humanitaire, mis en place par le gouvernement mexicain afin de pallier la crise migratoire, est voué à fournir aux migrants une situation stable à travers un statut légal de résidence. Obtenu sous des délais très courts (en moyenne 2 à 3 jours), il délivre, entre autres, une autorisation de travail et d'ouverture de compte bancaire jusqu'à la demande de résidence permanente. Cependant, ce programme ne dissuade pas les migrants de continuer leur voyage et, de ce fait, n'entraîne pas la baisse des requêtes de demande d'asile pour les États-Unis³⁵. La déliquescence du système mexicain rend plus difficile les sollicitations de visa, souvent abandonnées par manque d'avancement (43 % de taux d'abandon en 2017)³⁶. De plus, la démarche de demande de visa humanitaire n'est, en fait, qu'une solution provisoire. Les migrants poursuivent des démarches conjointement dans les deux pays. Leur réelle volonté réside dans l'arrivée aux États-Unis. Le visa humanitaire mexicain n'est qu'un moyen légal d'assurer sa survie économique.

Toutefois, le rêve américain peut être idéalisé par ces populations en quête de meilleures conditions. Arrivés à destination, ils font face à de nombreux obstacles, de nombreux défis afin de survivre et soutenir leurs proches restés dans leur pays d'origine. Même si l'expectative ne rencontre pas la réalité et que le rêve américain n'est pas complètement réalisé, peu d'entre eux regrettent d'avoir quitté leur pays et, avec, pléthore d'insécurités politiques, sociales et économiques³⁷. Certes, les difficultés rencontrées peuvent parfois les amener à construire une nouvelle vie sans aucun moyen de départ. Pourtant, il n'est pas rare que les migrants participent à plusieurs tentatives de traverser la frontière. Alors, conscients des risques encourus, les migrants d'Amérique centrale réitèrent l'expérience, parfois traumatisante, d'un déplacement

³⁴ CHAPPART, Pascaline. « Quand les caravanes passent... », *Plein droit*, vol. 121, n° 2 (18 juillet 2019), p. 7-10.

³⁵ Ibidem

³⁶ Ibidem

³⁷ MORALES, Abel Astorga. « Migraciones Del sueño americano al desencanto mexicano. Experiencia y expectativa en las vivencias de migrantes centroamericanos a su paso por México », vol. 30, (2014), p. 16.

vers les États-Unis. Selon Koselleck, le désir d'atteindre le rêve américain est tellement fort et présent que les expériences "n'ont pas de résonance dans leur mémoire"³⁸. Le rêve américain a encore de longs jours devant lui. Certes, les difficultés sécuritaires, politiques et administratives rencontrées au cours du voyage peuvent en décourager certains, mais l'expectative de meilleures conditions de vie est fondamentalement puissante. L'espoir tient un rôle majeur dans l'ambition de traverser la frontière, quoi qu'il en coûte.

Chapitre II. La prédominance de causes socio-économiques à la migration centre-américaine

La migration est une dynamique complexe. Il serait réducteur de la limiter à uniquement un facteur, qu'il soit économique, politique ou social. La migration est intimement liée à la singularité de chaque personne par rapport à son rêve américain: les motivations des migrants dépendent de leur l'âge, leur sexe, ou leur origine territoriale. En réalité, elle n'est pas le résultat d'un phénomène propre, mais plutôt multicausal. Son explication traditionnelle a été conceptualisée par Lee en 1966.³⁹ Lee analyse le processus décisionnel à travers les causes originelles poussant les populations à quitter leur territoire d'origine. La théorie des *push and pull factors* propose une grille de lecture binaire, opposant les facteurs dissuasifs ou répulsifs à rester dans son pays d'origine (*push*) et les facteurs d'attraction ou incitatif à se déplacer dans un territoire donné⁴⁰ (*pull*). Cette théorie se concentre particulièrement sur la dimension économique, omettant la perspective individuelle et sociale de chaque mobilité. En effet, les dichotomies économiques, à la base de la migration selon la théorie de Lee, doivent être nuancées. Harris et Todaro introduisent une certaine dimension probabiliste dans la migration internationale, mettant en exergue, en plus de phénomènes multidimensionnels, "l'expectative" de la personne⁴¹. La compréhension de la dynamique migratoire transitant par le Mexique doit s'inscrire dans une perspective globale, prenant en compte les dimensions politiques, sociales, économiques et environnementales combinées à l'individualité de chacun.

³⁸ Ibidem

³⁹ LEE, Everett S. « A Theory of Migration », vol. 3, n° 1 (1966).

⁴⁰ VIEGAS GUILLEM, Fina. « El otro lado del sueño americano », *Entorno*, n° 23 (31 mars 2002), p. 4-25.

⁴¹ MORALES, Abel Astorga. « Migraciones Del sueño americano al desencanto mexicano. Experiencia y expectativa en las vivencias de migrantes centroamericanos a su paso por México », vol. 30, (2014), p. 16.

I. La multitude des causes de la migration centre-américaine

a. La domination des facteurs socio-économiques

Les facteurs de la migration internationale ne peuvent être caractérisés comme récents. Les conditions, explicitées ci-dessous, et tentant d'éclaircir globalement le phénomène migratoire, prennent racine dans les systèmes politiques, économiques et sociaux depuis plusieurs décennies. Un des premiers éléments réside dans la précarité et l'insécurité économique⁴², elle-même résultante et résultat d'autres facteurs substantiels. La migration contemporaine, majoritairement économique, se distingue ainsi de la migration politique, à l'œuvre pendant les années 80. Le Honduras, Salvador et Guatemala sont marqués par une pauvreté endémique. En effet, 31,8 % des Salvadoriens, 59,3 % des Guatémaltèques et 49,7 % de Honduriens vivent sous le seuil de pauvreté⁴³. Ces taux ont été majorés par la pandémie de la Covid-19, bloquant une grande partie de l'économie mondiale et induisant une récession économique importante. La pandémie a entraîné une forte perte de revenus et une augmentation du chômage dans des États dans lesquels les opportunités laborieuses sont faibles et polarisées. En effet, les économies du Triangle du Nord ne sont pas diversifiées⁴⁴. La grande majorité des migrants qui font le voyage occupent un poste dans le secteur agricole, considérablement impacté par la pandémie, mais aussi par les catastrophes naturelles. En effet, le changement climatique et ses effets se font sentir sur les populations rurales des pays du Triangle du Nord. Les sécheresses sont de plus en plus fréquentes. Les ouragans Eta et Iota, en novembre 2020, ont affecté plus de 11 millions de personnes⁴⁵. La destruction des habitats, des infrastructures de services, ainsi que les conséquences sur les marchés agricoles locaux, majorent la volonté de la population à migrer. Ces catastrophes naturelles ont des répercussions à différents termes⁴⁶. Les ouragans Iota et Eta, réduisant la production agricole, et, de fait, les emplois, ont induit un déplacement immédiat, qu'il soit interne ou externe. Les sécheresses ou les inondations exacerbent la pauvreté. La faiblesse des productions amplifie l'insécurité alimentaire, facteur conducteur de migration⁴⁷. De plus, la déforestation, estimée à 30 % et imputable au trafic de drogue, ainsi que les décisions politiques de développement industriel ravagent les écosystèmes

⁴² VIEGAS GUILLEM, Fina. « El otro lado del sueño americano », *Entorno*, n° 23 (31 mars 2002), p. 4-25.

⁴³ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.NAHC?locations=HN>

⁴⁴ SOTO, Ruiz, et al. *Charting a New Regional Course of Action: The Complex Motivations and Costs of Central American Migration*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2021.

⁴⁵ BATALOVA, Jeanne Batalova Erin Babich and Jeanne. « Central American Immigrants in the United States », 6 août 2021, dans *migrationpolicy.org*.

⁴⁶ ISAACS, Anita. *Migration in Central America*, s.l., Seattle International Foundation, 2019.

⁴⁷ La concrétisation de la migration est plus importante chez les citoyens victimes d'insécurité alimentaire. cf annexe 6

et ne contribuent pas à la reconfiguration de l'économie, et de fait, à la redistribution des richesses. Néanmoins, à long terme, une émigration massive peut affecter l'économie du pays d'origine, car "89 % des migrants ont entre 18 et 60 ans, dont 76 % faisaient partie de la force du travail"⁴⁸.

Les disparités socio-économiques, mais aussi politiques restent élevées. Les difficultés économiques et sociales ne sont pas contrecarrées par la sphère politique. La déliquescence des institutions étatiques des pays du Triangle du Nord est significative de processus méta-étatiques donnant lieu au renforcement d'acteurs non-étatiques par le biais de la corruption, du favoritisme et du clientélisme. Une certaine militarisation des instances étatiques est relayée afin de pallier leur décomposition. Ces mécanismes endémiques des institutions politiques promeuvent un accès aux structures politiques et économiques inégalitaires. La violence structurelle des États est alors ancrée dans les espaces sociaux. La population n'a plus confiance en ses institutions. Les déséquilibres structurels laissent ainsi une place plus libre aux acteurs non-étatiques, tels que des groupes du crime organisé, dans la mise en place d'un pouvoir parallèle⁴⁹. La violence armée, perpétrée par les cartels de drogue, gangrène les sociétés d'Amérique centrale. La reconfiguration des routes illicites a transformé les États du Triangle du Nord en espaces stratégiques au sein desquels la lutte pour le territoire met en concurrence les cartels. L'insécurité y est omniprésente. Au Salvador, les gangs rivaux MS13 et B18, fondés à Los Angeles dans les années 80, sont présents dans les 14 départements du pays⁵⁰. Les taux d'homicide atteignent des records importants. Le Salvador, dont le taux d'homicide est le plus important, enregistre 82,8 homicides pour 100 000 habitants en 2017. La violence s'est institutionnalisée et s'est ancrée dans le quotidien de la population. Les enlèvements, les menaces et les extorsions régissent l'organisation sociale et économique à l'échelle locale. En 2015, 400 millions de dollars ont été estimés avoir été payés par les Salvadoriens au crime organisé. Ce chiffre est de 200 millions au Honduras et de 61 millions au Guatemala⁵¹. Bien que des disparités sont observées entre les trois États, les mécanismes de violence des cartels et de la sphère politique s'inscrivent dans une logique similaire. L'extorsion est un mécanisme illégal, stratégique et lucratif pour les cartels. Il permet la soumission de la population locale

⁴⁸ SOTO, Ruiz, et al. *Charting a New Regional Course of Action: The Complex Motivations and Costs of Central American Migration*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2021.

⁴⁹ CAJINA, Roberto, et Lynda OROZCO. *Falacias y realidades de una crisis humanitaria y política. Menores centroamericanos que migran en busca del « sueño americano »*, s.l., Instituto Español de Estudios Estratégicos, 2016.

⁵⁰ ISAACS, Anita. *Migration in Central America*, s.l., Seattle International Foundation, 2019.

⁵¹ Ibidem

en parallèle d'entrée d'argent liquide dans leur organisation. Ces extorsions quotidiennes empêchent et dissuadent la population d'implémenter une entreprise dans leur pays d'origine⁵².

b. Une migration des mineurs et des femmes motivée par la violence et la précarité sociale

Certains groupes sont plus ciblés que d'autres. Les journalistes, activistes, mais aussi les migrants qui reviennent dans leurs pays d'origine, sont ciblés par les gangs. La violence des cartels est multiforme, elle s'ajuste selon le profil de la population, et explique la reconfiguration du flux migratoire. La vulnérabilité des femmes et des enfants s'est accentuée par l'instabilité politique, la multiplicité des formes de violence et leur impunité. Ainsi, l'émergence d'une migration massive d'enfants vers les États-Unis est représentative de la pression des cartels exercée sur les enfants. Les recrutements forcés dans les États du Triangle du Nord sont un problème persistant. Les enfants qui n'ont pas déjà été recrutés fuient un enrôlement inévitable, ou une arrestation arbitraire de la police locale⁵³. Les femmes sont également victimes des gangs. De même, les violences physiques, psychologiques, sexuelles et symboliques conduisent les femmes à migrer⁵⁴. Dans des pays où les taux de féminicides sont élevés, les violences sexuelles et sexistes sont quotidiennes. Les gangs instrumentalisent le corps des femmes dans la lutte entre cartels rivaux. Victimes de traite humaine, d'assassinats, de viols, les femmes sont le centre de mécanismes de vengeance dans la lutte pour le contrôle des territoires⁵⁵. La force du groupe est ainsi démontrée, tout en décrédibilisant l'autre. Additionnellement, la violence domestique joue également un facteur important dans la féminisation de la migration. Les femmes cherchent à se protéger elles-mêmes et leurs enfants en se déplaçant vers les États-Unis.

Néanmoins, il existe une différence substantielle entre le désir de migrer et sa concrétisation. L'importance du réseau est ainsi centrale dans la possibilité de concrétiser sa mobilité⁵⁶. Grâce à une diaspora importante déjà établie aux États-Unis, les 7 millions de Centre-américains peuvent ainsi soutenir financièrement la migration de leur famille et/ou de leurs amis. La migration apparaît ainsi comme l'échappatoire unique et viable. Cependant, l'omniprésence des cartels et des menaces de violence, facteur du départ, est aussi devenue une

⁵² ISAACS, Anita. *Migration in Central America*, s.l., Seattle International Foundation, 2019.

⁵³ Ibidem

⁵⁴ ROSENBLUM, Marc R, et Isabel BALL. *Trends in Unaccompanied Child and Family Migration from Central America*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2016.

⁵⁵ ARTZA, Larraitz Lexartza, Ana Carcedo CABAÑAS et María José Chaves GROH. *Mujeres centroamericanas en las migraciones*, s.l., PCS, 2019.

⁵⁶ ROSENBLUM, Marc, et Kate BRICK. *US immigration policy and mexican centre american migration flows : Then and Now*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2011.

source de pression, car les migrants savent qu'en cas d'échec, ils ne pourront pas revenir, étant considérés comme des traites.

II. De la clandestinité à la visibilité

a. L'émergence d'une organisation collective

La reconfiguration du flux migratoire n'est pas seulement visible dans le changement de profil sociodémographique, mais aussi dans un autre mode de mobilité collectif. La migration centre-américaine en direction des États-Unis est toujours dominée par les mobilisations individuelles ou en petits groupes, accompagnée ou non de passeurs. En effet, 55 % des migrants voyagent illégalement avec l'aide d'un passeur et 22 % voyageaient par eux-mêmes ou en caravane⁵⁷. Certes, le phénomène est important ; il n'en est pas prépondérant pour autant. Si les caravanes ont autant été mises en avant, c'est par la médiatisation de ce mouvement de masse ainsi que les actions politiques et diplomatiques qu'elle a engendré.

Il est plus juste de parler des caravanes de migrants que d'une seule. Ce phénomène a été visible à partir de 2018. Néanmoins, les caravanes tirent leurs origines de deux manifestations similaires qui n'avaient pourtant pas le même objectif humanitaire. La notion de caravane est tirée des *caravanas de madres de migrantes desaparecidos*⁵⁸. Tous les ans depuis 2004, un groupe de mères centre-américaines organise une procession vers le Mexique afin de partir à la recherche des migrants disparus pendant leur périple vers le nord. Cette dernière dure un mois et demi et se termine le 18 décembre, journée internationale de la migration. Un autre phénomène, les "chemins de croix" (via crucis), organisé par des organisations religieuses, suit le même modèle⁵⁹.

Les chercheurs du COLEF, en 2018, ont essayé de dégager de grandes lignes socio-démographiques de cette mobilité collective migratoire. Ils ont conclu que les caravanes de migrants sont avant tout dominées par la population hondurienne (81.8 %), masculine et jeune et regroupent tout de même 40 % de familles⁶⁰. Cependant, il est assez difficile de faire émerger un profil spécifique étant donné que les caravanes ne restent pas toutes unies dans leur totalité.

⁵⁷ SOTO, Ruiz, et al. *Charting a New Regional Course of Action: The Complex Motivations and Costs of Central American Migration*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2021.

⁵⁸ CHAPPART, Pascaline. « Quand les caravanes passent... », *Plein droit*, vol. 121, n° 2 (18 juillet 2019), p. 7-10.

⁵⁹ COUBÈS, Marie-Laure. « De travailleurs mexicains sans-papiers à familles centre-américaines demandeuses d'asile : la transformation des flux migratoires à la frontière Mexique-États-Unis, 2005-2020. », *IdeAs. Idées d'Amérique*, n° 18

⁶⁰ LESTAGE, Françoise. « Murs et caravanes. Les migrants centre-américains à Tijuana en décembre 2018 », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 113, n° 2 (21 novembre 2019), p. 73-81.

En effet, les milliers de migrants se divisent en plusieurs groupes d'une centaine de personnes, et certains se détachent même au cours de leur voyage.

b. L'objectif de visibilité des caravanes depuis 2018

La pandémie n'a freiné ni la migration ni les caravanes des migrants. En effet, le 30 septembre 2020, un groupe d'une centaine de Honduriens s'est rassemblé et a commencé sa route vers le nord, rejoint par la suite par près de 3000 personnes au Guatemala⁶¹. A contrario, la pandémie a détérioré les situations économiques et politiques des pays d'émigration. La préoccupation pour la conjoncture sanitaire n'a, cependant, pas permis à cette caravane la visibilité que les précédentes avaient pu avoir.

Bien que la notion de caravane renvoie à une pluralité de mobilisations transnationales, celles parties depuis 2018 servent un objectif distinct. Elles se démarquent des *caravanas de las madres* et du *via crucis* car elles n'émanent pas de la concertation d'organisations religieuses ou de la société civile mexicaine⁶². En effet, les caravanes des migrants ne sont pas tant une organisation formelle de visibilité d'une cause humanitaire, telle que la défense des droits, mais plutôt une organisation de la mobilité afin de rendre visible le phénomène migratoire centre-américain. Auparavant, la clandestinité, imposée *de facto* par des politiques migratoires répressives, était au cœur de leur voyage, et devenait même le moyen d'atteindre leur but. Néanmoins, les difficultés politiques pour traverser la frontière les ont encouragés à se rassembler, s'unir pour se protéger des risques du voyage, passant de l'arrestation aux violences commises par le crime organisé. Le rassemblement de milliers de personnes prodigue ainsi une protection aux migrants, renversant alors le rapport de force entre migrants/États et migrants/auteurs de violence⁶³. En effet, la massivité de cette organisation informelle a, par ailleurs, facilité la traversée de la frontière guatémalteco-mexicaine et la traversée du Mexique. Certaines autorités locales ont ainsi contribué à un déplacement plus facile et plus rapide vers la frontière nord⁶⁴.

Pourtant, la caravane des migrants n'a pas eu l'effet escompté. Certes, l'organisation en caravane a certainement protégé les migrants de toute violence extra-migrante. Cependant, la visibilité de leur mobilité a permis aux institutions étatiques et donc, policières, de

⁶¹ REINA, Elena. « La pandemia no frena a una nueva caravana de migrantes centroamericanos », 1 octobre 2020, dans *El País México*,

⁶² CHAPPART, Pascaline. « Quand les caravanes passent... », *Plein droit*, vol. 121, n° 2 (18 juillet 2019), p. 7-10.

⁶³ Ibidem

⁶⁴ LESTAGE, Françoise. « Murs et caravanes. Les migrants centre-américains à Tijuana en décembre 2018 », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 113, n° 2 (21 novembre 2019), p. 73-81.

s'organiser à leur tour afin de bloquer cette arrivée⁶⁵. De ce fait, nombreux sont ceux qui regrettent d'avoir rejoint la caravane.

Paradoxalement, ces caravanes ont attiré beaucoup plus l'attention des médias et des politiques étrangères sur la défense de leurs droits que les caravanes précédentes, dont la cause était dédiée à cet objectif politique. La différence majeure de cette caravane réside dans sa capacité à mobiliser et attirer l'attention des sphères étatiques des États-Unis, Mexique et pays d'origine. L'arrivée massive de migrants à la frontière américano-mexicaine a ainsi généré des crises politiques bilatérales entre les deux puissances nord-américaines.

Chapitre III. Une vulnérabilité inhérente au statut de migrant

I. La dangerosité de l'exode

a. La clandestinité : facteur de vulnérabilité

Bien que la médiatisation en masse des caravanes en provenance des pays du Triangle du Nord ait permis la visibilité de plus en plus tangible des migrants, elle n'en a pas réduit leur vulnérabilité. Les caravanes font partie intégrante des reconfigurations de la transmigration vers les États-Unis, cependant, elles n'en représentent pas la majorité. La clandestinité des migrants et migrantes centre-américains reste encore immuable. La clandestinité, forcée par les mécanismes politiques restrictifs, à l'œuvre au Mexique et aux États-Unis est double : elle engendre et aggrave simultanément la vulnérabilité des migrants. La peur de se faire arrêter par les autorités publiques et, de fait, être déporté conduit les migrants à se cacher du regard des autres. Ainsi, la nature même de la migration rend naturellement et intrinsèquement les migrants vulnérables⁶⁶. Leur statut de migrants irréguliers entrave les recours dont l'objectif est de se protéger contre les violations des droits de l'Homme. En sus, leur précarité financière ainsi que leur invisibilité les rendent sujets aux abus des sphères légales et illégales. Néanmoins, le paradigme d'une clandestinité pour mieux se protéger ne les éloigne que davantage de la sécurité. Cela induit une marginalisation sociale profonde les empêchant, le cas échéant, d'avoir accès aux services de première nécessité. Or, l'invisibilité de cette partie de la population ne permet pas de la protéger contre les violations massives des droits de l'Homme dans le contexte de la migration internationale.

⁶⁵ CHAPPART, Pascaline. « Quand les caravanes passent... », *Plein droit*, vol. 121, n° 2 (18 juillet 2019), p. 7-10.

⁶⁶ BUSTAMANTE, Jorge. *Extreme Vulnerability of Migrants: The Cases of the United States and Mexico*, Migraciones Internacionales., s.l., 2011.

En outre, la vulnérabilité des migrants se renforce en fonction du chemin parcouru. En effet, il s'avère que les migrants centre-américains sont davantage sujets à une vulnérabilité accrue que les migrants de nationalité mexicaine par le fait de traverser plusieurs frontières⁶⁷.

De plus, l'émergence d'une féminisation de la migration et la présence exponentielle d'enfants non-accompagnés, présentées précédemment, ont fait évoluer la conceptualisation de la vulnérabilité des migrants centre-américains ; le statut juridique de migrant et le genre font des femmes des victimes d'une double vulnérabilité⁶⁸.

b. Des facteurs exogènes : les menaces naturelles et humaines

Les risques de migrer au-delà des frontières nationales résident, dans un premier temps, dans la nature de l'environnement traversé. En effet, la topographie n'est pas propice aux voyages trans-migratoires. Les migrants centre-américains s'engagent dans des espaces au climat, à la végétation et aux reliefs différents, rendant d'autant plus difficile leur traversée⁶⁹. Effectivement, la frontière entre le Guatemala et le Mexique se caractérise par une végétation dense, requérant une connaissance du terrain, mais aussi de l'hostilité des espaces. Afin de minimiser les risques de se faire arrêter par les autorités locales aux points de traversée officielle, certains migrants doivent franchir des fleuves aux courants aléatoires et dangereux. La dangerosité naturelle de la frontière mexico-étatsunienne est, depuis quelques années, médiatisée. La visibilité, induite par cette médiatisation des caravanes, a mis en exergue les risques encourus par les migrants dans leur traversée illégale de la frontière. Certains choisissent de traverser le Rio Bravo ou Grande, aux courants très puissants. Leur matériel précaire ainsi que le manque de connaissances des lieux sont souvent à l'origine d'accidents tragiques⁷⁰. D'autres migrants optent pour une traversée plus à l'Ouest, caractérisée par le désert de Chihuahua et d'Arizona du côté des États-Unis. Cette route n'est pas non plus dénuée de risques. Déshydratés, fatigués par la longue marche, certains migrants n'arrivent malheureusement pas à leur destination. Pour remédier au nombre massif de morts dues à la déshydratation, des associations étatsuniennes mettent en place des mécanismes de cylindres d'eau afin que les migrants puissent s'abreuver et continuer leur chemin⁷¹.

⁶⁷ FARET, Laurent. « Migrations de la violence, violence en migration. Les vulnérabilités des populations centre-américaines en mobilité vers le Nord », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1 (1er octobre 2020), p. 31-52.

⁶⁸ REYES MIRANDA, Alejandra. « Migración centroamericana femenina en tránsito por México hacia Estados Unidos » dans *La situación demográfica de México*, México, D.F, Consejo Nacional de Población, 2014, p. 263.

⁶⁹ Ibidem

⁷⁰ Ibidem

⁷¹ ARTE REPORTAGE. *Mexique : à la recherche des migrants disparus*, 2019.

Au-delà de la dangerosité de l'environnement, il est primordial de rappeler que la migration centre-américaine est longue. Plus de 2600 kilomètres doivent être parcourus par un migrant hondurien pour atteindre la frontière étatsunienne. L'immensité du Mexique explique que les hommes traversent le pays en 71 jours en moyenne⁷². Il existe une différence genrée dans la longueur du voyage. Les femmes, en 2011, mettent en moyenne 20 jours de moins que les hommes. Ce délai important est notamment dû à la différence des modes de transports pris par les femmes. Elles favorisent les transports directs plutôt que de prendre le train, surnommé la *Bestia*, dont les risques de morts, de blessures, mais aussi de rencontres avec le crime organisé sont hautement supérieurs. Il existe quatre routes terrestres⁷³. Ces dernières changent constamment, en fonction de la qualité du chemin. En l'espèce, la trajectoire du train dut déviée à la suite des dégâts causés par l'ouragan Stan en 2005, contraignant les migrants à continuer leur chemin à pied ou par un autre moyen de transport. Ces "réorientations forcées"⁷⁴ exposent les migrants davantage aux multiples risques présents au cours du voyage.

Additionnellement à des risques endogènes à l'environnement topographique de la traversée, la dangerosité de la migration centre-américaine est surtout documentée relativement à la présence en masse de menaces humaines. La violence est endémique et intrinsèque à la transmigration. Elle est exercée par les groupes de crime organisé, dont le pouvoir s'est accentué depuis le mandat de Vicente Fox⁷⁵. Elle représente une des dimensions majeures à l'analyse de la migration inter-américaine. Engagés dans la lutte pour le contrôle des territoires, les déplacements de la population, via notamment les droits de passage, sont devenus, pour les cartels, le fer de lance de l'accroissement de son pouvoir. La guerre des cartels, mise en place par le président Felipe Calderon⁷⁶, a participé à la reconfiguration de la dimension migratoire pour les membres des cartels. Avant la prolifération des groupes criminels, les migrants étaient davantage en proie à des abus de pouvoir. Aujourd'hui, les risques majeurs résident dans l'atteinte des droits de l'Homme à travers des actes de séquestrations, de tortures ou de massacres. Par l'implémentation de rapports de force asymétriques, conséquence de l'hyper militarisation des cartels et de la vulnérabilité économique, sociale et politique des migrants, la

⁷² REYES MIRANDA, Alejandra. « Migración centroamericana femenina en tránsito por México hacia Estados Unidos » dans *La situación demográfica de México*, México, D.F, Consejo Nacional de Población, 2014, p. 263.

⁷³ GARCÍA VÁZQUEZ, Nancy Janett, Elisa Guadalupe GAXIOLA BAQUEIRO et Arnoldo GUAJARDO DÍAZ. « Movimientos transfronterizos México-Estados Unidos: Los polleros como agentes de movilidad », *CONfinés de relaciones internacionales y ciencia política*, vol. 3, n° 5 (2007), p. 101-113.

⁷⁴ FARET, Laurent. « Migrations de la violence, violence en migration. Les vulnérabilités des populations centre-américaines en mobilité vers le Nord », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1 (1er octobre 2020), p. 31-52.

⁷⁵ CASILLAS, Rodolfo. « La mundialización del delito Redes de tráfico y trata de personas en México », n° 241 (2012).

⁷⁶ SPENER, David. « Le coyotage et les barrières imposées à la mobilité humaine par les états nationaux », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1296 (1 mars 2012), p. 46-53.

transmigration s'est inscrite à l'agenda des cartels⁷⁷. "Protéiforme et d'intensité variable"⁷⁸, la violence exercée par les cartels est similaire à celle de leur pays d'origine : la corruption, les recrutements forcés, les enlèvements et les assassinats sont monnaie courante. En 2010, près de 20 000 migrants illégaux auraient été enlevés par des cartels⁷⁹. Cependant, les différents organismes de terrain ne partagent pas une vision convergente des données. L'INM fait état de 3000 migrants disparus entre 2010 et 2014⁸⁰. La CNDH fait état de 22 000 migrants séquestrés par an au Mexique⁸¹. Cette différence marquée entre les chiffres révèle un déficit d'information, résultant en un manque de dénonciations des exactions commises par les cartels sur les migrants par peur des représailles. Le ciblage des cartels pour les migrants a été fortement souligné par le massacre de San Fernando, dans l'État mexicain du Tamaulipas. En août 2010, 72 cadavres, en majorité des migrants centre-américains, ont été retrouvés dans une fosse commune⁸². Ces massacres ne constituent pas des cas isolés. En diversifiant leurs activités économiques illicites, les cartels ont découvert un nouveau débouché qui est celui de la migration. 50 millions de dollars de bénéfices sont attribués au crime organisé à travers l'extorsion des familles des migrants séquestrés, torturés⁸³.

II. Une fragilité exacerbée pour les femmes et les enfants

a. Des stratégies pour contrer la violence

La violence des cartels envers les migrants au cours de leur voyage varie en fonction du genre. En effet, les hommes sont principalement victimes d'extorsion, de menace par les armes et de recrutements forcés. Les violences sexuelles constituent une forme de violence propre aux femmes. Entre 60 et 80 %, des femmes migrantes sont violées pendant leur exode⁸⁴. Le crime organisé, en tant qu'émanation d'un groupe à la domination masculine,

⁷⁷ SPENER, David. « Le coyotage et les barrières imposées à la mobilité humaine par les états nationaux », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1296 (1 mars 2012), p. 46-53.

⁷⁸ FARET, Laurent. « Migrations de la violence, violence en migration. Les vulnérabilités des populations centre-américaines en mobilité vers le Nord », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1 (1er octobre 2020), p. 31-52.

⁷⁹ MARTÍNEZ, Roberto Zepeda, et Jonathan D ROSEN. « MIGRACIÓN MÉXICO-ESTADOS UNIDOS: IMPLICACIONES DE SEGURIDAD », (2016), p. 14.

⁸⁰ Ibidem

⁸¹ *Informe especial sobre secuestro de migrantes en México*, México, D.F, Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH), 2011.

⁸² SPENER, David. « Le coyotage et les barrières imposées à la mobilité humaine par les états nationaux », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1296 (1er mars 2012), p. 46-53.

⁸³ ARTZA, Larraitz Lexartza, Ana Carcedo CABAÑAS et María José Chaves GROH. *Mujeres centroamericanas en las migraciones*, s.l., PCS, 2019.

⁸⁴ « El peligro de migrar: 6 de cada 10 mujeres son violadas en México », 13 décembre 2019, dans *ADNPolítico*

instrumentalise le corps de la femme et l'utilise dans ses intérêts. Certaines femmes centro-américaines sont forcées à la prostitution ou même à la soumission des membres des cartels en tant que leur petite-amie⁸⁵. En plus de faire face à des violences physiques et psychologiques, induites par l'exploitation et la violence sexuelle, les femmes sont socialement stigmatisées par le biais d'un processus de revictimisation⁸⁶. Elles peuvent être accusées d'être pleinement consentantes alors que leur présence au sein des réseaux du crime organisé est la conséquence d'une force coercitive.

Face à ces risques encourus, les femmes ont développé une série de stratégies afin de réduire au maximum la dangerosité de leur voyage. Elles n'empruntent pas les mêmes routes que les hommes. Elles choisissent une certaine visibilité dans leur clandestinité, compte tenu de la grande dangerosité de traverser seules des environnements bondés de cartels. Davantage présentes dans les villes et les grands axes routiers, elles peuvent ainsi bénéficier du soutien de la population mexicaine. Dans l'État du Veracruz, une organisation de solidarité, appelée *Patronas*⁸⁷, a instauré une solidarité féminine afin de venir en aide à ces migrantes en leur fournissant des produits de première nécessité comme de la nourriture, des vêtements, des médicaments et parfois des hébergements. Les femmes migrantes ne sont que peu présentes dans les foyers de migrants. 10 à 12 % des migrants sont les femmes dans la *casa del migrante Hogar de la misericordia à Arriaga*⁸⁸. Cette absence significative des femmes dans des lieux d'accueil de migrants découle de l'insécurité régnant parfois dans ces endroits fortement masculins. En effet, depuis 2007, l'INM a cessé toute intervention dans les *casas de migrantes*, augmentant ainsi la présence de risques⁸⁹. L'accompagnement d'un homme comme compagnon de voyage est une des stratégies adoptées par certaines femmes pour réduire les risques. Cependant, comme mentionné précédemment, les femmes constituent aujourd'hui un flux migratoire propre. Certaines choisissent alors de se travestir en homme afin de ne pas être victimes de violences sexuelles⁹⁰. Néanmoins, le risque d'être violé ou agressé sexuellement est conscientisé et intériorisé chez les femmes migrantes. La majorité d'entre elles s'injectent, avant leur départ, un contraceptif, afin de minimiser les risques d'avoir un enfant issu d'un viol perpétré par les membres de cartels, des autorités ou d'autres migrants. Enfin, les femmes font

⁸⁵ ACHARYA, Arun Kumar. « El mercado de las mujeres », (2007), p. 10.

⁸⁶ ARTZA, Larraitz Lexartza, Ana Carcedo CABAÑAS et María José Chaves GROH. *Mujeres centroamericanas en las migraciones*, s.l., PCS, 2019.

⁸⁷ Ibidem

⁸⁸ Ibidem

⁸⁹ CASILLAS, Rodolfo. « La mundialización del delito Redes de tráfico y trata de personas en México », n° 241 (2012).

⁹⁰ QUEMADA-DIEZ, Diego. *La jaula de oro*, Pretty Pictures, 2013.

généralement appel à des coyotes, ou passeurs, afin que leur trajet soit davantage sécurisé. Toutefois, toutes ne peuvent pas y avoir recours. En moyenne, le recours à un coyote représente un coût de 7500 dollars⁹¹. La plupart des migrants s'appuient sur des aides familiales pour financer leur voyage. Mais, les femmes paient plus cher, en raison de leur vulnérabilité accrue. Le coût fixe qui couvre l'organisation du coyote des détails du voyage, de l'alimentation et de l'hébergement entre autres est additionné à une dépense variable de "protection masculine"⁹². En échange d'un coût additionnel et de services domestiques, tout au long du voyage, les femmes sont garanties d'une certaine protection de la part des passeurs.

b. La migration : un nouveau marché lucratif pour les trafiquants

Le rôle des passeurs s'est accentué depuis la militarisation de la frontière entre le Mexique et les États-Unis. La recherche de routes alternatives les a enjoint à s'organiser jusqu'à créer une économie parallèle très lucrative. Les coyotes profitent du désespoir des migrants pour demander des sommes importantes, et parfois participer à des extorsions. Mais ce business bénéficie aussi, dans quelque mesure, à l'économie locale, car les passeurs paient les logements et la nourriture aux populations locales. Ils se présentent comme des "experts", mais un grand nombre d'entre eux ne connaissent pas la route⁹³.

Le recours aux coyotes minimise les risques, dans une moindre mesure. Le temps de voyage est réduit et effectué en groupe, ce qui leur permet d'être moins vulnérables face à la menace des cartels et des autorités locales. En effet, un autre facteur important de l'insécurité humaine est la corruption exercée par les autorités locales mexicaines. Les agents officiels mexicains ont aussi perçu dans la migration un moyen d'opérer un abus de pouvoir. Ils soumettent à la corruption l'obtention d'un formulaire ou la non-arrestation. Ainsi, en 2018, la délivrance de "l'*oficio de salida*", papier primordial afin de continuer la route vers le nord était conditionnée au montant que chaque migrant était disposé à verser aux agents officiels.⁹⁴ En sus, les autorités locales sont parfois complices des groupes de crimes organisés. En 2011, un réseau de traite de migrants a été démantelé. Des fonctionnaires de l'INM auraient vendu des

⁹¹ SOTO, Ruiz, et al. *Charting a New Regional Course of Action: The Complex Motivations and Costs of Central American Migration*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2021.

⁹² CORTÉS, Almudena. « Violencia de género y frontera: migrantes centroamericanas en México hacia los EEUU », *European Review of Latin American and Caribbean Studies | Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe*, n° 105 (2018), p. 39-60.

⁹³ GARCÍA VÁZQUEZ, Nancy Janett, Elisa Guadalupe GAXIOLA BAQUEIRO et Arnoldo GUAJARDO DÍAZ. « Movimientos transfronterizos México-Estados Unidos: Los polleros como agentes de movilidad », *CONfinés de relaciones internacionales y ciencia política*, vol. 3, no 5 (2007), p. 101-113.

⁹⁴ Le montant dépendait de la nationalité des migrants. CHAPPART, Pascaline. « Quand les caravanes passent... », *Plein droit*, vol. 121, n° 2 (18 juillet 2019), p. 7-10.

migrants en attente d'expulsion au cartel de drogue Zetas pour 400 dollars par personne⁹⁵. Plus récemment, 12 officiers de police ont été accusés d'être impliqués dans le massacre de 19 personnes, dont la majorité était des migrants guatémaltèques, à Camargo en 2021⁹⁶.

La vulnérabilité indissociable au statut migratoire est capitalisée par différents acteurs qui ont fait de la transmigration centro-américaine une nouvelle affaire. La massivité des extractions ne reste cependant que peu sanctionnée. Les migrants victimes de violence ou témoins de ces violences ne les dénoncent pas. La peur de se faire arrêter puis d'être déporté ainsi que le retardement des procédures judiciaires, déjà lentes, forment des facteurs substantiels de la non-dénonciation des faits. De plus, la déliquescence des autorités policières et judiciaires locales a fait de l'impunité monnaie courante⁹⁷. Malgré la connaissance de la dangerosité du parcours migratoire, le flux des migrants centre-américains n'a pas freiné. Leur vulnérabilité est accentuée par la complexification des routes, conséquence de politiques migratoires nationales davantage fermes et restrictives.

⁹⁵ CHAPPART, Pascaline. « Quand les caravanes passent... », *Plein droit*, vol. 121, n° 2 (18 juillet 2019), p. 7-10.

⁹⁶ « Au Mexique, la police incriminée après un massacre de migrants », dans *France Culture*

⁹⁷ 350 fonctionnaires de l'INM ont été remerciés entre 2007 et 2011 pour leur lien avec le crime organisé. Cependant, cette décision n'a pas été suivie d'application de la justice. ARTZA, Larraitz Lexartza, Ana Carcedo CABAÑAS et María José Chaves GROH. *Mujeres centroamericanas en las migraciones*, s.l., PCS, 2019.

Deuxième partie. La criminalisation des migrants sans-papiers depuis 2001

La question migratoire modélise les relations interétatiques entre le Mexique et les États-Unis. Au cours des vagues successives d'immigration, la figure du migrant est favorablement ou défavorablement dépeinte par les discours politiques bipartites. Depuis les attentats ayant touché les tours du World Trade Center, la stigmatisation de la population immigrée s'est accélérée, approfondissant une tendance rhétorique de criminalisation, à l'œuvre depuis les années 90.

Chapitre premier. La militarisation de la frontière au Sud du Mexique

I. Une influence majeure de l'américanisme sur les politiques mexicaines : la mise à l'agenda de la sécurisation

a. Le "redescubrimiento"

La frontière sud du Mexique constitue, dans le contexte de la massivité des mouvements migratoires provenant d'Amérique Centrale, la route inévitable des migrants désirant se rendre aux États-Unis. Sa prise en compte a longtemps été omise au profit d'un regard tourné vers la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Cependant, à partir des années 80, la frontière sud commence à faire l'objet d'études et d'analyses. L'émergence d'une dynamique migratoire centre-américaine, résultat des guerres civiles, requiert davantage de visibilité politique et médiatique pour l'espace transfrontalier sud. L'intérêt soudain porté à la frontière sud-mexicaine se manifeste à travers ce que les académiques, et ensuite les organisations intergouvernementales, désignent la "redécouverte de la frontière sud"⁹⁸. L'appropriation politique d'une telle notion se concrétise par un regain de mécanismes gouvernementaux à des fins de remobilisation de l'intérêt du gouvernement central pour cet espace marginalisé. La région transfrontalière est marquée par un enchevêtrement de multiples caractéristiques, mettant à mal les volontés politiques de simplification des enjeux. La recrudescence des trafics illégaux d'articles et de personnes en provenance du nord, et ainsi le regain d'intérêt public

⁹⁸ CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala dans la presse quotidienne : mots de pouvoir et pouvoir des mots », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1 (1er octobre 2020), p. 107-131.

pour cet espace, rend son isolement visible. De fait, l'espace transfrontalier entre le Guatemala et le Mexique s'ancre dans des considérations "périphériques", dues à sa distance géographique relativement aux instances de pouvoir centrales⁹⁹. La visibilité de la frontière met également en exergue les mécanismes socio-économiques à l'œuvre, de part et d'autre de la démarcation politique. Il s'avère que le territoire transfrontalier partagé par le Mexique et le Guatemala s'enracine dans une intégration socio-culturelle davantage portée par des liens historiques transnationaux qu'un lien politique et étatique. En effet, la construction sociale héritée de l'époque préhispanique demeure encore aujourd'hui. Elle s'illustre notamment par les nombreuses similarités sociales et économiques des municipalités de part et d'autre de la frontière, dont le développement socio-économique est marqué par un "retard"¹⁰⁰. L'espace transfrontalier est au centre de l'intégration économique de la région, régulant les passages des travailleurs légaux guatémaltèques vers le Mexique. En effet, l'attention dans la région frontalière sud est particulièrement axée vers le tourisme et les ressources pétrolières.¹⁰¹ Ce dernier élément majeure et justifie l'attention accrue des administrations publiques pour la région transfrontalière. Les gisements de pétrole de Cantarell relèvent d'une double importance, régionale en se constituant comme "pièce fondamentale dans la politique énergétique de l'Amérique du Nord"¹⁰² et nationale, à travers son caractère identitaire mexicain et symbole de la souveraineté étatique.

L'enchevêtrement de facteurs multidimensionnels incite à une reconnaissance nationale et régionale de la frontière, érigée comme "espace multirégional"¹⁰³ dont la gestion est de plus en plus visible dans les discours politiques et médiatiques.

b. Une porosité territoriale

La frontière sud du Mexique est un vaste espace marqué par une topographie particulière. Sa consécration politique fut l'objet de nombreuses controverses et disputes bilatérales. Son tracé actuel prend racine dans le traité de 1882, marquant la fin des

⁹⁹ CLOT, Jean, et German MARTINEZ VELASCO. « El cruce fronterizo irregular entre México y Guatemala: hacia un marco interpretativo. » dans *Fronteras y Dinámicas Transfronterizas en América Latina. C*, Universidad de Quintana Roo., Chetumal México, 2015, p. 281-304.

¹⁰⁰ Ibidem

¹⁰¹ GÓMEZ, Rodrigo Nieto. « Les conséquences géopolitiques pour le Mexique de la politique étatsunienne de Homeland Security », *Herodote*, vol. 123, n° 4 (1er décembre 2006), p. 164-181.

¹⁰² Ibidem

¹⁰³ WIESNER, Martha Luz Rojas. « Mujeres y migración en la frontera sur de México », *América latina Historia et Mémoire. Les Cahiers ALHIM. Les Cahiers ALHIM*, n° 14 (10 juillet 2007).

revendications guatémaltèques sur certains territoires, notamment l'État du Chiapas¹⁰⁴. Toutefois, la frontière est fréquemment réduite à l'espace bilatéral mexicano-guatémaltèque, omettant le partage d'une démarcation avec le Belize. La dimension trilatérale de cet espace stratégique complexifie les considérations politiques, devant être intégrée à la faveur d'une diplomatie multiple.

La topographie de la frontière s'illustre par des caractéristiques environnementales, faisant office de barrières naturelles politiques, comme les fleuves Suchiate et Usumacinta entre autres¹⁰⁵. La linéarité de la frontière du côté mexicain du Chiapas et de Campeche, et de Peten au Guatemala et au Belize s'établit à partir des zones montagneuses et de jungle, difficiles d'accès et excentrées des centres urbains¹⁰⁶(cf. Annexe 7). Malgré l'existence de postes formels de passage frontalier, le transit frontalier se manifeste par la prévalence d'institutions "informelles"¹⁰⁷. De facto, la connaissance du nombre de traversées est impossible. Les estimations de l'OIM font état du passage annuel irrégulier de 150 000 personnes¹⁰⁸.

Le jaillissement de l'attention portée à la frontière sud du Mexique engendre inévitablement une volonté de définition de l'espace. La frontière est fréquemment, pour ne pas dire toujours, déterminée par une porosité inhérente à sa nature. La notion de porosité est, à l'origine, consacrée à la nature inhérente du corps humain. Elle devient ainsi une caractéristique unique. Cette notion a été assimilée par l'INM en 2005 dans sa proposition de politique migratoire intégrale à la frontière sud du Mexique, significative d'une reconnaissance cognitive de la porosité inhérente à la frontière sud.¹⁰⁹ Cette terminologie est largement diffusée dans les médias étatsuniens, lesquels opèrent une analogie de la frontière avec le *far west* ou le *no man's land*¹¹⁰. Ces considérations sont politisées à partir d'un processus de constructions "représentations qui ne sont pas neutres"¹¹¹. En effet, ces terminologies véhiculent une image péjorative de la frontière sud, définie à travers la déliquescence des mécanismes de protections

¹⁰⁴ CLOT, Jean, et German MARTINEZ VELASCO. « El cruce fronterizo irregular entre México y Guatemala: hacia un marco interpretativo. » dans *Fronteras y Dinámicas Transfronterizas en América Latina. C*, Universidad de Quintana Roo., Chetumal México, 2015, p. 281-304.

¹⁰⁵ CLOT, Jean, et German MARTINEZ VELASCO. « El cruce fronterizo irregular entre México y Guatemala: hacia un marco interpretativo. » dans *Fronteras y Dinámicas Transfronterizas en América Latina. C*, Universidad de Quintana Roo., Chetumal México, 2015, p. 281-304.

¹⁰⁶ Ibidem

¹⁰⁷ Ibidem

¹⁰⁸ Ibidem

¹⁰⁹ CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala dans la presse quotidienne : mots de pouvoir et pouvoir des mots », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1 (1er octobre 2020), p. 107-131.

¹¹⁰ Ibidem

¹¹¹ Ibidem

matériels et humaines. La vacuité de l'espace frontalier se constitue comme le moteur de l'appareillage politique, percevant la perméabilité du territoire comme un danger.

La diffusion d'expressions sémantiques politisées constitue un support rhétorique à la justification des actions fortes et massives dans la zone. En effet, la mise en exergue de la vacuité de l'espace frontalier permet de légitimer les orientations politiques, omettant les dynamiques socio-économiques à l'œuvre dans ce territoire. De fait, l'usage d'une rhétorique largement influencée par des visions étatsuniennes participe à une certaine essentialisation de la frontière sud. La réponse discursive à une problématique multidimensionnelle et transnationale se formalise par le "blindage de la frontière"¹¹², rappelant fortement les mécanismes discursifs émis par l'administration étatsunienne concernant sa propre frontière sud. Cet effet "métonymique", développé par Jean Clot, met en lumière la conceptualisation politique de la frontière sud, en instrumentalisant les actions politiques de renforcement des contrôles à la frontière¹¹³.

II. L'externalisation de la politique sécuritaire américaine

La notion d'externalisation a été, originellement, intégrée aux politiques européennes établies en réponse à la crise migratoire. Le concept d'externalisation de sécurité migratoire est établi par Jean Clot comme "la délégation ou le transfert de certaines compétences vers des pays tiers"¹¹⁴, en l'espèce, le Mexique. Malgré une diversité des formes qu'elle peut prendre¹¹⁵, l'externalisation des préoccupations sécuritaires américaines au Mexique est fortement polarisée par des considérations concomitantes militaires et économiques.

a. L'ALENA : le paradoxe de l'ouverture

Les États-Unis usent des mécanismes d'intégration régionale et de coopération bilatérale dans le développement d'un renforcement sécuritaire au Mexique. La puissance anglo-saxonne a concentré ses efforts sur sa propre frontière sud. Néanmoins, la matérialisation d'une intégration économique, l'Accord de Libre-Échange américain, en 1994, bouleverse la

¹¹² CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala dans la presse quotidienne : mots de pouvoir et pouvoir des mots », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1 (1er octobre 2020), p. 107-131.

¹¹³ Ibidem

¹¹⁴ CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala : une frontière « poreuse » ? », *IdeAs. Idées d'Amérique*, n° 18 (1er octobre 2021).

¹¹⁵ CLOT, Jean. « Externalisation des contrôles migratoires des États-Unis vers le Mexique et le Guatemala: éléments pour une réflexion critique », *Immigration et rhétoriques électorales dans les Amériques*, (2016), p. 6-24.

géostratégie des frontières de l'Amérique du Nord¹¹⁶. L'approfondissement de la mondialisation, à la suite de la crise du système productif post-fordiste, invite les trois États à fonder une coopération constituant une zone de libre-échange, consacrant la libre circulation des marchandises et des capitaux et excluant celle des personnes. La création d'une vaste zone d'intégration économique a doté la frontière sud du Mexique d'une dimension stratégique centrée autour des enjeux économiques et géopolitiques¹¹⁷. La frontière sud devient ainsi l'unique séparation terrestre entre deux espaces politiques, l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale. De fait, les États-Unis mettent en place une série de mécanismes politiques en vue d'une meilleure préservation de la zone de l'ALENA. En l'espèce, une alliance pour la sécurité et la prospérité d'Amérique du Nord est signée en mars 2005. Établi dans le sillage de l'ALENA, ce partenariat vise à instaurer "un périmètre commun de sécurité continentale"¹¹⁸. L'établissement d'un tel instrument de coopération, poursuivi à travers le prisme sécuritaire, est représentatif d'une intégration à l'échelle régionale de la stratégie interne étatsunienne du *Homeland security*¹¹⁹. Les intérêts migratoires mexicains ont été largement effacés par les avantages étatsuniens intrinsèques à la formalisation d'un contour régional, notamment à travers l'éloignement de la menace terroriste à la frontière externe de l'ALENA tout en conservant la libéralisation des échanges commerciaux. Néanmoins, la conceptualisation d'une frontière externe à l'ensemble d'intégration régionale n'efface pas pour autant les "frontières nationales internes" entre les trois États¹²⁰. Ainsi, le Mexique devient un État tampon tout en affirmant son statut de puissance d'Amérique du Nord. La récente renégociation du traité manifeste les rapports de force déséquilibrés dans la Région. Les pourparlers diplomatiques en vue de créer l'Accord Canada-États-Unis-Mexique ont été surplombés par le thème de la migration et la volonté de renforcer le rôle du Mexique comme un pays intermédiaire.

b. L'Initiative de Mérida : le paroxysme de la militarisation extra-territorialisée

L'externalisation des intentions américaines au Mexique atteint son paroxysme en 2008. La conceptualisation d'une coopération sécuritaire moderne se cristallise par la mise en place de l'Initiative de Mérida, que certains scientifiques comparent étroitement avec le *Plan*

¹¹⁶ GÓMEZ, Rodrigo Nieto. « Les conséquences géopolitiques pour le Mexique de la politique étatsunienne de Homeland Security », *Herodote*, vol. 123, n° 4 (1er décembre 2006), p. 164-181.

¹¹⁷ CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala dans la presse quotidienne : mots de pouvoir et pouvoir des mots », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1 (1er octobre 2020), p. 107-131.

¹¹⁸ HAON, Nicanor Madueño. « La frontière ignorée du Mexique », *Plein droit*, vol. 82, n° 3 (2009), p. 28-31.

¹¹⁹ GÓMEZ, Rodrigo Nieto. « Les conséquences géopolitiques pour le Mexique de la politique étatsunienne de Homeland Security », *Herodote*, vol. 123, n° 4 (1er décembre 2006), p. 164-181.

¹²⁰ *Ibidem*

Colombia. “Galvanisant mutuellement les efforts contre le trafic de drogue et d’armes¹²¹”, l’Initiative de Mérida permet l’émergence d’une nouvelle architecture de la coopération sécuritaire bilatérale. La future Initiative de Mérida illustre la coïncidence des intérêts partagés entre les deux États. En effet, l’établissement de cette coopération bilatérale s’appuie sur les intérêts partagés, combinés aux perceptions mutuelles de ceux-ci. Certains auteurs l’inscrivent dans la continuité de la coopération économique et financière de l’ALENA, allant même jusqu’à définir l’Initiative de Mérida comme sa “militarisation”¹²². Répondant à l’objectif commun de combattre le crime organisé, l’Initiative de Mérida est institutionnalisée par la signature, en décembre 2008, de la première *Letter of agreement*. Dans un premier temps, l’Initiative de Mérida devait constituer un mécanisme de coopération temporaire. Sa durée de 3 ans a, cependant, été renouvelée. La première phase, entre 2008 et 2010, a reçu près de 1,5 million de dollars, fonds accordés par les États-Unis¹²³. L’utilisation de ces derniers est fortement polarisée. En effet, le principal des sommes d’argent versées au Mexique se consacre au renforcement de leurs capacités militaires et policières. Aucun fond ne sert à implémenter un contingent étatsunien sur le territoire mexicain, ni des armes ou munitions. Le principal objectif de la coopération est d’accroître l’efficacité des forces mexicaines en leur attribuant des équipements et matériels militaires de haute technologie et de grande qualité. Additionnellement, l’Initiative de Mérida est profondément marquée par l’organisation de programmes de formation des instances policières et juridiques. Après 2011 et l’élection à la présidence des États-Unis d’Amérique de Barack Obama, l’Initiative de Mérida fait l’objet d’un approfondissement de ses prérogatives. Un des piliers du renforcement de la collaboration réside dans la formalisation d’une frontière du XXI^e siècle. L’assistance technique et financière des États-Unis permet au Mexique d’accorder la militarisation de sa frontière et la modernisation des mécanismes de contrôle, notamment à travers le financement de 12 nouvelles bases militaires par le gouvernement étatsunien.

La coopération renforcée, exprimée à travers le prisme de la sécurité nationale, se consacre, implicitement, à la gestion et au contrôle des flux migratoires irréguliers. Le rapprochement discursif, établi entre les menaces relatives à la sécurité nationale et la présence de migrants en situation irrégulière, encourage la mise en place de stratégies politiques, incitant le Mexique à endiguer le flux migratoire en échange d’assistance financière et technique.

¹²¹ Congressional Research Service. *Mexico: Evolution of the Mérida Initiative, FY2008-FY2022*. novembre 2021.

¹²² Velázquez, Rafael, and Jorge Schiavon. “La Iniciativa Mérida en el marco de la relación México-Estados Unidos.” *CIDE*, vol. 186, 2009.

¹²³ Chambre des députés. *Iniciativa Mérida*. Compendio. juin 2008.

III. La dualité des politiques migratoires mexicaines

a. Un durcissement politique encouragé par les États-Unis

Le Mexique s'est adapté aux exigences des gouvernements étatsuniens successifs, orientant les relations bilatérales vers le thème de la sécurité nationale. La rhétorique étatsunienne de criminalisation et de stigmatisation des migrants pénètre le tissu social et politique mexicain. Néanmoins, les mécanismes de politiques migratoires instaurés suivent un dualisme idéologique entre la volonté étatique de préserver les droits des migrants et la multiplication d'actions politiques dont le but est de contenir drastiquement les flux migratoires¹²⁴. Le renforcement d'instruments de contrôles migratoires au sud de l'État s'esquisse à partir du sixtennat de Vicente Fox, investi le 1er décembre 2000. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 ont mis un terme à l'espoir d'une coopération bilatérale consacrée à la lutte contre la migration en provenance d'Amérique du Sud. Néanmoins, les négociations avec son homologue, George W. Bush, ont fait émerger la notion de responsabilité partagée dans la gestion des flux migratoires irréguliers à destination des États-Unis. En ce sens, l'institutionnalisation du Plan Sud de 2001 à 2003 marque le volontarisme politique foxiste d'opérer un contrôle plus strict depuis l'Isthme de Tehuantepec. Cet espace, prenant son origine au sud des États de Oaxaca et de Veracruz jusqu'aux frontières avec le Belize et le Guatemala, forme ainsi une "zone tampon", dont la présence militaire massive opère une surveillance accrue, établissant une "frontière verticale"¹²⁵ (cf. Annexe 8). En 2005, le nombre des détentions a fortement augmenté, atteignant 240260 personnes¹²⁶. Une diminution durant le mandat de Felipe Calderon, élu en 2006, est officiellement analysée comme le résultat des conséquences substantielles à la crise économique des *subprimes*. Cependant, selon Eduardo González Velázquez, cette diminution doit se comprendre à travers les mécanismes du "blindage de la frontière verticale"¹²⁷, illustrés par le plan de réaménagement sud, et par les politiques de sécurisation de la frontière mexicano-étatsunienne.

¹²⁴ CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala dans la presse quotidienne : mots de pouvoir et pouvoir des mots », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1 (1er octobre 2020), p. 107-131.

¹²⁵ GÓMEZ, Rodrigo Nieto. « Les conséquences géopolitiques pour le Mexique de la politique étatsunienne de Homeland Security », *Herodote*, vol. 123, n° 4 (1er décembre 2006), p. 164-181.

¹²⁶ VILLAFUERTE SOLÍS, Daniel, et María del Carmen GARCÍA AGUILAR. « CRISIS DEL SISTEMA MIGRATORIO Y SEGURIDAD EN LAS FRONTERAS NORTE Y SUR DE MÉXICO », *REMHU : Revista Interdisciplinar da Mobilidade Humana*, vol. 23, n° 44 (juin 2015), p. 83-98.

¹²⁷ GONZÁLEZ VELÁZQUEZ, Eduardo. « Frontera vertical: México frente a los migrantes centroamericanos », (2011), p. 174.

Dès lors, la politique migratoire mexicaine suit la trajectoire implémentée par Vicente Fox. En réponse à l'arrivée massive de mineurs non-accompagnés, précédemment analysée, Enrique Peña Nieto lance le Plan Frontière Sud, dont l'architecture s'apparente fortement à celle de son prédécesseur Vicente Fox¹²⁸. Également soutenu financièrement et ayant la pression des États-Unis, le gouvernement fédéral prévoit la création de cinq centres de sécurité, inscrits dans une optique de "modernisation" de la surveillance¹²⁹.

Il semble que les politiques mexicaines ne sont pas le fruit d'une idéologie interne politique, mais le résultat d'une adaptation à la conjoncture migratoire et à ses rapports de force avec les États-Unis. En effet, Vicente Fox, Felipe Calderón, Enrique Peña Nieto et Andrés Manuel López Obrador reflètent les alternances politiques à l'œuvre au Mexique. Malgré une distinction des programmes politiques, les considérations des différents présidents en matière de politique migratoire restent perméables à l'influence des États-Unis. Ces derniers usent de leur hégémonie régionale dans les négociations avec leur voisin mexicain. Le président Trump a bénéficié des rapports de force afin d'imposer à son homologue AMLO, nouvellement élu, le renforcement de la sécurisation du contrôle à la frontière sud. Jean Clot assure en 2019 qu'il y a un vrai changement au niveau politique. Selon lui, AMLO "veut garantir un droit de passage pour le Mexique, en sécurité, sans répression de la part des forces de sécurité"¹³⁰. Toutefois, les actions politiques d'AMLO en réponse à la multiplicité des caravanes de migrants nuancent ce propos. Depuis 2018, le Mexique ne cesse de déployer les forces policières et militaires à la frontière, menant une politique répressive¹³¹. Cet aspect est illustré par le déploiement du contingent de la *Guardia nacional*, créé en 2019 avec le but originel d'enrayer la violence et le crime organisé. La militarisation massive de la gestion de la crise migratoire au sud du Mexique ancre le processus de criminalisation des migrants.

b. Une volonté politique de protéger les droits fondamentaux des migrants

La stratégie de renforcement de la sécurité nationale et la militarisation de la frontière s'accompagnent d'une volonté antagonique de protection et d'amélioration des droits des

¹²⁸ VILLAFUERTE SOLÍS, Daniel, et María del Carmen GARCÍA AGUILAR. « CRISIS DEL SISTEMA MIGRATORIO Y SEGURIDAD EN LAS FRONTERAS NORTE Y SUR DE MÉXICO », *REMHU : Revista Interdisciplinar da Mobilidade Humana*, vol. 23, n° 44 (juin 2015), p. 83-98.

¹²⁹ CHOMSKY, Aviva. « États-Unis. Le plan de Biden pour l'Amérique centrale et l'externalisation de la politique de «contrôle des migrations» – A l'encontre », (2021).

¹³⁰ « Au Mexique, le déploiement de la Garde nationale à la frontière sud inquiète », 18 juin 2019, dans *France 24*, <https://www.france24.com/fr/20190618-mexique-garde-nationale-amlo-frontiere-guatemala> (Page consultée le 17 avril 2022)

¹³¹ CHOMSKY, Aviva. « États-Unis. Le plan de Biden pour l'Amérique centrale et l'externalisation de la politique de «contrôle des migrations» – A l'encontre », (2021).

migrants¹³². Entre 1990 et 2000, 4000 violations des droits de l'Homme sont constatées dans le seul état du Chiapas¹³³. Le gouvernement fédéral, face aux critiques des organismes intergouvernementaux et non-gouvernementaux, met en exergue les mécanismes de défense et d'amélioration des droits des migrants. Ainsi, en juillet 2008, la loi générale sur la population fait l'objet d'une modification législative¹³⁴. Autrefois pénalisée, la migration irrégulière est reléguée au rang de délit par la nouvelle disposition. Malgré cette avancée juridique et législative, la sécurité nationale prédomine sur les considérations des droits de l'Homme.

La "simplification des démarches"¹³⁵ est complétée par une formation des fonctionnaires plus conforme aux réalités socio-démographiques de la migration. En 2010, l'INM a formé 327 agents spécialisés dans la protection des mineurs et des femmes, à travers la mise en place d'un nouveau statut d'agent de protection à l'enfance (OPI¹³⁶). Pourtant, la modernisation des procédures de l'INM n'enlève pas le caractère ambigu de son rôle. L'INM reste une instance ayant pour finalité de "traiter la migration dans le respect des protocoles signés avec les pays d'Amérique centrale et considérer la migration comme une potentielle menace à la sécurité nationale et bilatérale"¹³⁷.

La multiformité des politiques migratoires mexicaines produit, néanmoins, peu d'effet sur l'endiguement de la migration centre-américaine. Elle a, toutefois, eu des répercussions substantielles sur la transmigration. La militarisation et l'externalisation étatsunienne de la frontière au sud du Mexique a forcé les migrants à trouver des routes alternatives plus dangereuses. La violence des groupes armés a ainsi augmenté et la vulnérabilité inhérente au statut s'est accrue, notamment pour les femmes et les enfants mineurs. Sur le plan politique, la nature des politiques migratoires mexicaines, conditionnée par les rapports de force avec son voisin anglo-saxon, conteste régulièrement la souveraineté de l'État dans la détermination de son programme politique frontalier.

¹³² CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala dans la presse quotidienne : mots de pouvoir et pouvoir des mots », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1 (1er octobre 2020), p. 107-131

¹³³ CLOT, Jean. « Évolution des politiques migratoires au Mexique au cours de la période 2000 – 2012, ou comment la migration est progressivement abordée dans une approche de sécurité nationale », vol. 15, (2015), p. 11.

¹³⁴ HAON, Nicanor Madueño. « La frontière ignorée du Mexique », *Plein droit*, vol. 82, n° 3 (2009), p. 28-31.

¹³⁵ CLOT, Jean. « Évolution des politiques migratoires au Mexique au cours de la période 2000 – 2012, ou comment la migration est progressivement abordée dans une approche de sécurité nationale », vol. 15, (2015), p. 11.

¹³⁶ Ibidem

¹³⁷ Ibidem

Chapitre II. Donald Trump ou l'obsession des barrières

I. Le nationalisme xénophobe au service de la criminalisation des migrants sans-papiers

a. Une légitimation populaire de l'idéologie raciale

Au-delà des conséquences économiques, la crise de 2008 a accéléré les évolutions socio-économiques¹³⁸ aux États-Unis. Les inégalités sociales se sont aggravées. Les ménages américains moyens ont vu leur pouvoir d'achat baisser. En conséquence, le sentiment d'injustice et d'inégalités a dominé les classes populaires et moyennes, de plus en plus touchées par une certaine paupérisation. Ce clivage participe à la polarisation des groupes sociaux, terrain fertile à l'émergence d'idéologies populistes. Les Américains expriment une importante méfiance à l'égard du système économique globalisé dans lequel les États-Unis s'inscrivent largement. Tout au long de sa campagne électorale, Trump a capitalisé son discours sur le thème de la sécurité. La question culturelle est centrale dans ses interventions publiques. Il a ainsi sur-mobilisé la problématique migratoire, afin de susciter une réaction culturelle de la part de ses électeurs¹³⁹. L'omniprésence du thème de l'immigration n'est aucunement dénuée d'intérêt. Le contexte politico-économique a favorisé l'émergence d'un sentiment de déclassement, notamment de la part des classes moyennes. Le déclassement ou l'impression de déclassement renvoie à la sensation des individus de descendre dans l'échelle sociale. La perte ou la peur de la perte semble être corrélée à un vote plus conservateur que socialiste, dont les mesures sociales ne protégeront pas assez les citoyens contre un potentiel déclassement. Exploitant ainsi la peur d'une dégradation de la situation économique des citoyens, Trump la relie constamment au multiculturalisme. En effet, il laisse entendre que les migrants, légaux et illégaux, dérobent le travail des Américains. Les migrants mexicains et, par la suite, centre-américains représentent un danger pour l'économie et la sécurité nationale. En revanche, contrairement à ce que Trump souhaite démontrer par sa stratégie communicative agressive, la main-d'œuvre mexicaine et centre-américaine est indispensable à l'économie primaire et secondaire des États-Unis, puisque peu d'Américains acceptent de travailler dans ces secteurs. La campagne centrée sur la peur, mise en place par Donald Trump, s'approfondit en consacrant la majorité de ses discours à l'insécurité du pays. Il instrumentalise la peur des Américains en

¹³⁸ IVALDI, Gilles. « De Le Pen à Trump : le défi populiste », (2019).

¹³⁹ Ibidem

reliant sans cesse immigration et criminalité reposant sur le concept de “cimmigration”, développé par Juliet Stumpf en 2006¹⁴⁰. Les attentats du 11 septembre 2001 restent profondément ancrés dans les mémoires des citoyens américains comme une des catastrophes les plus terribles du pays, faisant 2977 victimes. Le spectre de l’État islamique a érigé la menace terroriste comme priorité des politiques américaines. C’est ainsi qu’il instaure un nationalisme xénophobe, particulièrement envers les musulmans. Afin de persuader le peuple américain, Donald Trump a usé de plusieurs outils linguistiques de communication politique, notamment les slogans. “*America First*” est une de ses phrases iconiques, témoignant de sa volonté d’accorder à la souveraineté américaine et à ses citoyens une place prioritaire¹⁴¹. Il appelle alors le peuple à se rassembler autour de lui afin de protéger le territoire américain de la criminalité induite par l’immigration. Il construit ainsi ses interventions autour de ladifférence entre les migrants, particulièrement venus du Mexique, et les citoyens américains.

b. Le mur : un rempart à l’arrivée massive de migrants

À travers des outils linguistiques, Trump établit une sorte de dichotomie identitaire, en mettant l’accent sur la réalité d’un “nous” positif et renforcé contre un “eux” dénigré et dangereux. Lors de sa campagne électorale, il n’a cessé d’invectiver la population mexicaine. Sa construction discursive tend à relier l’immigration illégale à la criminalité, accusant les Mexicains traversant la frontière de “*not the best [...] They’re sending people that have lots of problems, and they’re bringing those problems with us. They’re bringing drugs. They’re bringing crimes. They’re rapists.*”¹⁴². En opposition, le peuple américain est, lui, glorifié. Son intégrité, son intelligence et sa bonté sont mises en avant. Ce portrait erroné et stigmatisé des migrants renforce alors le sentiment de peur et de menace que les autorités et le peuple américain ressentent à l’égard des Mexicains¹⁴³. En les catégorisant de menace existentielle, Trump construit une vision populaire de l’immigration comme un danger pour la sécurité des citoyens, dont il serait le garant. Sa politique nationaliste et xénophobe favorise l’émergence d’idées sécuritaires rigides, comme la construction controversée du mur à la frontière avec le Mexique. En voulant imposer une barrière physique au Mexique, supposé la financer, Donald Trump affirme son autorité et son leadership. Il prouve ses aptitudes dans la fermeté des

¹⁴⁰ STUMPF, Juliet. *The crimmigration crisis : immigrants, crime, and sovereign power* », *American University Law Review*, Vol. 56, n° 2, 2006, pp. 367-419.

¹⁴¹ AUTRAN, Frédéric. « Donald Trump, “l’Amérique d’abord”, les idées après. » (28 avril 2016).

¹⁴² *Donald Trump - Mexican immigrants are drug dealers and rapists. Youtube*. Accessed avril 2022.

¹⁴³ VITTORI, Jean-Marc. « Trois raisons de voter Trump. » (25 octobre 2016).

décisions et espère, ainsi, devenir président des États-Unis. Les Américains voient alors en la personne de Donald Trump l'homme qui se soucie avant tout de leur bien-être, et celui qui peut les préserver d'un ennemi politiquement construit : l'immigration. Homme de la situation, il se positionne comme garant de l'ordre national sécuritaire en appelant le peuple à l'accompagner dans son projet "*Make America Great Again*"¹⁴⁴. La focalisation sur la construction d'un mur, que Donald Trump assure que le Mexique paiera, relève d'une symbolique visant à ériger une barrière politique, mais aussi culturelle et idéologique. Cette philosophie est soutenue par des auteurs, tels que Huntington qui pointe une évolution duale du pays entre hispaniques et anglo-saxons, marquée par la théorie de la "reconquista"¹⁴⁵. Le mur devient ainsi le symbole de protection de l'identité étatsunienne et transforme une problématique internationale en enjeu infranational. Selon Tom Long, le thème de l'immigration est "inter-mestic"¹⁴⁶, enchevêtrant conjointement la politique interne et externe du pays. L'exacerbation du nationalisme permet à Trump d'entériner ses soutiens nationaux politiques, mettant en exergue la porosité de la frontière¹⁴⁷.

c. Un impact environnemental marginalisé

Le *Real Act*, instauré en 2005, permet au Département de la Sécurité intérieure d'édifier une barrière physique indépendamment des problématiques environnementales que le mur peut soulever¹⁴⁸. L'approche environnementale de la construction du mur est fortement marginalisée des analyses relatives à ce sujet. Cependant, un groupe de chercheurs en biologie met en exergue l'impact néfaste de la bétonisation de la frontière sur l'écosystème et les équilibres environnementaux. La biodiversité est fortement menacée, ne connaissant pas les barrières politiques et entachant la circulation des animaux et végétaux. La région frontalière abrite plus de cinquante espèces menacées à l'échelle mondiale. La construction du mur menace notamment la *laguna madre*, et la "réserve de la biosphère *el Pinacate y gran desierto de Altar*"¹⁴⁹. Cette première étude menée à travers une approche transfrontalière confirme que la construction de barrières entre deux états constitue un paradigme multidimensionnel.

La construction d'un mur du côté étatsunien ne produit pas d'effets strictement

¹⁴⁴ "Pour son discours d'investiture, Trump se présente en garant de l'ordre public." *France 24*, 22 juillet 2016.

¹⁴⁵ ROBIN, Maxime. « En Arizona, le mur de Donald Trump existe déjà », *Le Monde diplomatique* (1er août 2017).

¹⁴⁶ LONG, Tom. « Coloso fragmentado: The "intermestic" agenda and Latin American foreign policy », *CIDE*, n° 251 (2014).

¹⁴⁷ ROBIN, Maxime. « En Arizona, le mur de Donald Trump existe déjà », *Le Monde diplomatique* (1er août 2017).

¹⁴⁸ *Real ID Act*, Projet de loi H.R.1268, 2005.

¹⁴⁹ L'UNESCO a intégré la région au patrimoine naturel de l'humain en juin 2013 BERCERRA RAMIREZ, Manuel. « La ilegalidad del muro de Donald Trump », vol. 20, (2021), p. 723-753.

nationaux. Les répercussions environnementales doivent s'ancrer dans une coopération transnationale ayant l'objectif de protéger le vivant dans la région. Néanmoins, le scepticisme climatique de Donald Trump freine une certaine réflexion sécuritaire prenant en compte le prisme environnemental. Face aux défis sécuritaires et humanitaires à la frontière, la protection des espèces animales et végétales est reléguée au second rang. L'extension du mur fragilise encore plus 14 espèces à risque de la région¹⁵⁰. Le mur à la frontière n'entrave pas seulement la migration humaine, l'édification d'une barrière physique complexifie la transhumance des animaux, notamment ceux de grandes tailles comme le bison.

La transformation de l'écosystème par l'humain soulève de nombreuses préoccupations au sein des populations transfrontalières. Malgré la mobilisation d'organismes écologiques, de propriétaires terriens expropriés de leurs terres, de militants, la construction et le renforcement du mur vont être le projet central de Donald Trump à la Maison-Blanche.

II. Le renforcement de la criminalisation des migrants

a. La construction matérielle du mur

L'élection de Donald Trump, le 8 novembre 2016, marque un tournant politique après les deux mandats effectués par son prédécesseur, Barack Obama. Le discours nationaliste et protecteur de l'homme d'affaire milliardaire a convaincu suffisamment de citoyens américains pour l'investir Président de la République. Après une campagne largement axée sur la construction du mur, son mandat est similairement marqué par une mise à l'agenda du thème de l'immigration, érigé au rang de priorité sécuritaire. Ainsi, le Département de Sécurité intérieure endosse le rôle principal dans la concrétisation de la construction du mur tel que pensé par Donald Trump¹⁵¹. Aux États-Unis, le thème de l'immigration cristallise les clivages politiques. Les tentatives de réformes au congrès sont régulièrement mises en échec, dans la mesure où l'extrême polarisation des instances législatives entrave une possibilité d'accord. Trump préfère ainsi s'affranchir du vote du congrès et, par extension, de l'adhésion populaire à travers la légifération par décret¹⁵². Illustration d'un privilège présidentiel, le décret permet à Donald Trump de contourner les mécanismes législatifs et de renverser ceux adoptés par ses

¹⁵⁰ LASKY, Jesse R., Walter JETZ et Timothy H. KEITT. « Conservation biogeography of the US–Mexico border: a transcontinental risk assessment of barriers to animal dispersal », *Diversity and Distributions*, vol. 17, n° 4 (2011), p. 673-687.

¹⁵¹ GOUSSOT, Michel. « Le projet de Donald Trump d'ériger un « mur » entre le Mexique et les États-Unis », *Raison présente*, vol. 202, n° 2 (2017), p. 55-65.

¹⁵² TRUMP, Donald J. *Executive Order 13768—Enhancing Public Safety in the Interior of the United States*, 2017 & TRUMP, Donald J. *Executive Order 13767—Border Security and Immigration Enforcement Improvements*, 2017.

prédécesseurs. De fait, le premier décret 13767, mis en place le 27 janvier 2017, largement approuvé par 80 % des républicains¹⁵³, matérialise le point de départ d'un volontarisme politique de construction d'un mur à la frontière avec le Mexique. Néanmoins, ce procédé politique a instauré une lutte institutionnelle, illustrée par les *gouvernement shutdown* dont le plus long fut de 35 jours. Entre le 22 décembre 2018 et le 25 janvier 2019, les services administratifs, excepté ceux considérés comme essentiels, sont mis à l'arrêt, et impactent près de 800 000 fonctionnaires ainsi que toute la population étasunienne¹⁵⁴. Cet épisode résulte d'une dualité entre les pouvoirs, manifestée par le refus du congrès d'allouer 5,7 milliards de dollars au budget de construction du Mur à l'occupant de la Maison-Blanche. Le financement accordé par le Congrès atteint le montant de 4,47 milliards de dollars, insuffisant compte tenu du coût financier colossal d'un tel projet. Donald Trump évalue la totalité du prix de son projet de construction à 12 milliards de dollars, projet que le DHS estime, quant à lui, à 20,6 milliards de dollars¹⁵⁵. Trump a ainsi mobilisé tous les mécanismes présidentiels afin de pallier le manque de fonds financiers réorientant 6,1 milliards du budget alloué au Pentagone, grâce à la procédure de transfert, mais surtout à la déclaration de l'état d'urgence le 15 février de la même année¹⁵⁶.

La concrétisation politique d'une rhétorique de campagne ne conduit pas aux résultats des promesses républicaines. En effet, à la fin du mandat de Donald Trump, seuls 8 km de barrière supplémentaire ont été érigés¹⁵⁷. Le budget fourni par le congrès a davantage été utilisé pour renforcer les clôtures existantes, mises en place depuis les années 90 et multipliées par Bush à partir de 2006.

b. Une politique de dissuasion des mouvements migratoires

Parallèlement aux dualités institutionnelles relatives au budget en matière d'immigration, Trump instaure une politique de "tolérance zéro"¹⁵⁸, elle s'illustre par le nombre d'expulsions en masse et la politique de *metering*. La surmobilisation du thème de

¹⁵³ GOUSSOT, Michel. « Le projet de Donald Trump d'ériger un « mur » entre le Mexique et les États-Unis », *Raison présente*, vol. 202, n° 2 (2017), p. 55-65.

¹⁵⁴ DOUZET, Frédéric. « Droit dans le mur ? Trump, la politique d'immigration et les représentations de la nation aux États-Unis », *Herodote*, vol. 174, n° 3 (28 novembre 2019), p. 13-24.

¹⁵⁵ SAUVIAT, Catherine. « Le bilan de Donald Trump en matière d'immigration, à l'aune de ses promesses électorales », *Chronique Internationale de l'IREs*, vol. 172, n° 4 (2020), p. 3-20.

¹⁵⁶ DOUZET, Frédéric. « Droit dans le mur ? Trump, la politique d'immigration et les représentations de la nation aux États-Unis », *Herodote*, vol. 174, n° 3 (28 novembre 2019), p. 13-24.

¹⁵⁷ SAUVIAT, Catherine. « Le bilan de Donald Trump en matière d'immigration, à l'aune de ses promesses électorales », *Chronique internationale de l'IREs*, vol. 172, n° 4 (2020), p. 3-20.

¹⁵⁸ COHEN, James. « Zero Tolerance: The Trump Administration's Permanent Anti-Immigrant Offensive and its Repercussions in the Americas », *Politique américaine*, vol. 37, n° 2 (2021), p. 39-60.

l'immigration et le renforcement des mécanismes de contrôle visent à étendre le caractère criminel des actes des migrants. Ainsi, l'entrée illégale, la conduite sans permis ou la détention d'une carte de sécurité sociale contrefaite sont considérées comme criminelles, et menacent les migrants de poursuites. L'institutionnalisation de la criminalisation des sans-papiers vise à maintenir une "stratégie popularisée par Clinton, la prévention par la dissuasion"¹⁵⁹. Au-delà d'un discours et d'actes politiques répressifs, Donald Trump met en place une série d'actions en vue de dissuader les migrants de franchir la frontière. Cette stratégie atteint son paroxysme à travers la séparation des familles dans les centres de détention. Cette politique inhumaine est mise en place dans la région d'El Paso avant de se nationaliser à partir de mai 2018¹⁶⁰. Cette politique répressive tend à envoyer un message fort aux candidats du rêve américain. Selon l'administration Trump, au moins 2700 enfants auraient été séparés de leurs parents, ce chiffre semble, en réalité, estimé à 5400, dont plusieurs centaines d'enfants "ne pourraient jamais retrouver leurs parents expulsés dans leur pays d'origine"¹⁶¹. La dissuasion par le biais de traitements inhumains s'inscrit également dans les conditions de détention des migrants, considérés comme des "esclaves"¹⁶². La privatisation des prisons a fait de ces lieux un marché lucratif, entrant dans les mécanismes de négociations politiques, les enjoignant à multiplier les arrestations et les détentions dans un but de profit financier¹⁶³.

Donald Trump vise également à remettre en cause des droits acquis précédemment par les migrants. L'*executive order* 13768 tend à entacher les fonds fédéraux fournis aux villes sanctuaires¹⁶⁴. Érigées à partir des années 80, elles aspirent à protéger les migrants fuyant les guerres civiles en Amérique centrale. Les villes sanctuaires, comme celle de Santa Ana en Californie, accueillent des sans-papiers, "refusant parfois de collaborer avec les autorités fédérales"¹⁶⁵. Néanmoins, cette stratégie est mise en échec par le tribunal fédéral de Californie en 2017. Donald Trump essuie également une défaite politique à travers l'échec de la fin du système DACA (Action Différée pour les Arrivées d'Enfants). Instauré en 2012 par Obama, le DACA offre une protection provisoire aux *dreamers*, des mineurs ayant traversé la frontière de manière illégale avec leurs parents. La décision de Trump de mettre fin à ce programme est

¹⁵⁹ ROBIN, Maxime. « En Arizona, le mur de Donald Trump existe déjà », *Le Monde diplomatique* (1er août 2017).

¹⁶⁰ LAZO, Alejandro. « Not in My Backyard: States Seek to Abolish ICE Detention Centers », *Wall Street Journal* (1 mars 2020).

¹⁶¹ SAUVIAT, Catherine. « Le bilan de Donald Trump en matière d'immigration, à l'aune de ses promesses électorales », *Chronique Internationale de l'IREs*, vol. 172, n° 4 (2020), p. 3-20.

¹⁶² STEVENS, Jacqueline. « Opinion | When Migrants Are Treated Like Slaves », *The New York Times* (4 avril 2018).

¹⁶³ Idem

¹⁶⁴ TRUMP, Donald J. *Executive Order 13768—Enhancing Public Safety in the Interior of the United States*, 2017.

¹⁶⁵ SAUVIAT, Catherine. « Le bilan de Donald Trump en matière d'immigration, à l'aune de ses promesses électorales », *Chronique internationale de l'IREs*, vol. 172, n° 4 (2020), p. 3-20.

tenue en échec à travers la décision de tribunaux fédéraux en 2020, mais surtout de la Cour suprême du 18 juin 2020 (*homeland vs university of California*), “déclarant la décision illégale”¹⁶⁶.

c. La mise en place d’un obstacle bureaucratique

La focalisation sur le mur à la frontière a quelque peu effacé médiatiquement l’instauration d’une barrière administrative, illustrée par la mise en place du programme de protection de migration, popularisé sous le nom de *Remain in Mexico* le 29 janvier 2019. L’existence d’une réglementation bureaucratique lourde et davantage contraignante pour les migrants est justifiée par le prisme de la catastrophe humanitaire à la frontière, résultant de l’arrivée massive de caravanes de migrants. Selon l’administration Trump, le MPP “est un programme qui aide à rétablir un processus d’immigration sûr et ordonné, la création d’incitations pour les étrangers à ne pas tenter d’entrer illégalement et/ou à présenter des demandes infondées de secours ou de protection contre l’expulsion afin d’être libérés aux États-Unis pendant la procédure d’expulsion, à laquelle beaucoup ne se présentent pas”¹⁶⁷. Néanmoins, l’accès à un tel programme est conditionné au statut du demandeur d’asile. Les mineurs, particulièrement nombreux à la frontière, ne sont notamment pas éligibles¹⁶⁸. Concrètement, le MPP bouleverse les mécanismes d’administration d’immigration. Les demandeurs d’asile sont contraints d’attendre le traitement de leur demande à la frontière côté mexicain. 71 000 est le nombre estimé de renvois de demandeurs d’asile au Mexique par les autorités frontalières étasuniennes¹⁶⁹. Cette politique ne semble pas coïncider avec les engagements étasuniens du droit international, dont le statut de réfugié est disposé par l’article 1 de la convention de Genève relative au statut de réfugiés (1951)¹⁷⁰. L’instauration de ce programme s’est effectuée conjointement avec le gouvernement mexicain. L’asymétrie des relations bilatérales est mobilisée par Donald Trump à travers l’ombre de menaces financières et économiques dont l’impact sur le développement et la société mexicaine serait considérable¹⁷¹. Le gouvernement mexicain allie ainsi sa politique à celle de son voisin anglo-

¹⁶⁶ SUPREME COURT OF THE UNITED STATES. *DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY vs. REGENTS OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA*, 2020.

¹⁶⁷ Traduction de Flora Maillard. *Los Protocolos de Protección a Migrantes*, US Department of Homeland Security, 2021.

¹⁶⁸ Idem

¹⁶⁹ PARIS POMBO, Maria Dolores. *El reinicio del programa Quédate en México o Protocolos de Protección al Migrante*, s.l., COLEF, 2022.

¹⁷⁰ *Convention et Protocole relatifs au Statut des Réfugiés*, UNHCR, 1951.

¹⁷¹ À travers le réseau social Tweeter, Donald Trump a menacé le Mexique à plusieurs reprises de sanctions économiques. Le 30 mai 2019, il annonce qu’il “imposerait un tarif de 5 % sur toutes les marchandises entrant dans notre pays en provenance du Mexique, jusqu’à ce que les migrants illégaux traversent le Mexique et entrent dans notre pays, STOP”.

saxon et se trouve doté de la responsabilité de protection des migrants, à travers la garantie d'un accès aux infrastructures de santé et d'éducation.

Paradoxalement, le mandat de Trump n'a pas été marqué par une réduction drastique d'admission de migrants. Les délais des dossiers, résultant de la défaillance des instances migratoires, expliquent ce phénomène : «les demandes approuvées par l'administration Trump ont été faites sous celle d'Obama»¹⁷². **Antonymiquement**, la MPP tend moins à la protection des migrants et vise davantage à réduire considérablement les demandes d'asiles relevant de la stratégie globale trumpiste¹⁷³. *Remain in Mexico* catalyse une situation humanitaire critique, accroissant la vulnérabilité humaine et administrative des migrants centre-américains.

Chapitre III. La sécurisation de la question migratoire

Depuis une vingtaine d'années, les sphères politiques et médiatiques relayent les mécanismes pluridimensionnels mis en place à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. La concentration médiatique pour ces mesures d'endiguement de l'immigration au sud du territoire laisse à penser qu'elles s'inscrivent dans un volontarisme politique récent. Or, un processus de sécurisation de la question migratoire s'est instauré dès la fin de la Guerre Froide¹⁷⁴.

I. La sécurité nationale au cœur du programme politique

a. La « sécuritisation » : concept théorisé par l'École de Copenhague

La fin de la bipolarité du monde marque un changement de paradigme sécuritaire. Autrefois dominé par des conceptions militaires, les risques susceptibles de menacer les pays s'élargissent aux défis transnationaux et non-étatiques¹⁷⁵. Dans les années 90, l'école de Copenhague s'émancipe de la vision réaliste des Relations internationales et opère une modélisation des équilibres sécuritaires. Cette école de pensée distingue la sécurité de l'État, dont la souveraineté territoriale peut être menacée, et la sécurité de la société, porteuse d'une

COHEN, James. « Zero Tolerance: The Trump Administration's Permanent Anti-Immigrant Offensive and its Repercussions in the Americas », *Politique américaine*, vol. 37, n° 2 (2021), p. 39-60.

¹⁷² SAUVIAT, Catherine. « Le bilan de Donald Trump en matière d'immigration, à l'aune de ses promesses électorales », *Chronique internationale de l'IRES*, vol. 172, n° 4 (2020), p. 3-20.

¹⁷³ COHEN, James. « Zero Tolerance: The Trump Administration's Permanent Anti-Immigrant Offensive and its Repercussions in the Americas », *Politique américaine*, vol. 37, n° 2 (2021), p. 39-60.

¹⁷⁴ CEYHAN, Ayse. « Sécurité, frontières et surveillance aux États-Unis après le 11 septembre 2001 », *Cultures & Conflits*, n° 53 (1er mars 2004), p. 113-145.

¹⁷⁵ ANDREAS, Peter, et Richard PRICE. « From War Fighting to Crime Fighting: Transforming the American National Security State », *International Studies Review*, vol. 3, n° 3 (2001), p. 31-52.

identité propre potentiellement fragile. Ainsi, l'objet référent s'élargit au-delà de l'État pour se concentrer sur la sécurité des individus. Les secteurs d'analyse intègrent, alors, des entités subsidiaires à l'autorité militaire, telles que le politique, l'économique, le social et environnemental.

Parallèlement, l'immigration est devenue un enjeu sécuritaire aux États-Unis. À travers un processus de "sécuritisation"¹⁷⁶, l'immigration illégale est référée comme une menace "existentielle", vectrice de menaces de la souveraineté et de l'identité américaine. Le processus de sécurisation consiste en un déplacement de l'importance accordée à un problème politique particulier, le transformant d'une question politique normale en une urgence sécuritaire. Ce déplacement est avant tout le résultat d'une certaine construction du discours qui va déclencher le processus de sécurisation. Ainsi, la construction d'un discours spécifique tend à convaincre le public que cette question est une priorité essentielle pour le pays, que l'arrivée de migrants constitue une menace existentielle pour l'économie, la sécurité et la stabilité des États-Unis. Le public joue un rôle majeur dans le processus de sécurisation, d'où le caractère intersubjectif de celui-ci, entre le public et l'émetteur de la communication. La réaction de l'auditoire permet au leader d'influencer la prise de décision des actes politiques, comme l'augmentation du budget accordé au département de la sécurité. Selon Bourbeau, "la théorie de la sécurisation fournit le modèle le plus largement appliqué et le plus développé de la relation entre la migration et la sécurité"¹⁷⁷. La reconnaissance populaire d'une menace existentielle de l'immigration via des éléments de langage priorise cet enjeu dans le programme politique national. Le caractère d'urgence justifie ainsi une réponse "immédiate" et "extraordinaire"¹⁷⁸.

b. La militarisation de la frontière amorcée par Bill Clinton

La stratégie de Bill Clinton peut être abordée par le prisme du processus de sécurisation tel que Buzan le décrit. L'analogie entre la criminalité et l'immigration illégale opérée par Clinton souligne l'urgence d'endiguer les deux phénomènes interreliés. L'endigement de l'immigration illégale devient ainsi un enjeu national. En 1993, l'*office of national drug control policy* rend un rapport soulignant la porosité de la frontière¹⁷⁹. Selon cette étude, 6000 migrants illégaux "tentent d'entrer toutes les nuits", ajoutant que le trafic de drogue

¹⁷⁶ WAEVER. « Securitization and Desecuritization » dans *International Security*, vol. III, Sage Publications, London, 2007.

¹⁷⁷ Traduit par Flora Maillard. BOURBEAU, Philippe. *The Securitization of Migration. A Study of movement and order*, Routledge, London, 2011.

¹⁷⁸ BUZAN, Barry, et Lene HANSEN. *International Security*, Tome III, Sage Publications, London, 2007.

¹⁷⁹ *The Office of National Drug Control Policy- Stratégies Need Performance Measures*, s.l., United States General Accounting Office, 1993.

constitue un danger pour l'intégrité de la sécurité nationale. La guerre contre la drogue est un argument pour renforcer ses moyens policiers et militaires à la frontière. Bien que la genèse de la militarisation de la frontière entre le Mexique et les États-Unis puisse s'observer depuis le mandat du président Carter, Clinton opère des mécanismes politiques et militaires en vue de "sceller la frontière"¹⁸⁰. Le budget alloué à la *Border Patrol* avait, auparavant, augmenté atteignant 1 200 000 000 de dollars pour l'année fiscale de 1992¹⁸¹. Le mandat de Bill Clinton est marqué par l'implémentation de nombreuses opérations de sécurité à la frontière. Ces manœuvres militaires s'ancrent dans une "approche multiphase" en vue de rendre la frontière imperméable¹⁸². Les opérations *Hold the line* situées dans le secteur d'El Paso, *Gatekeeper* à San Diego, *Safeguard* et *Rio Grande* concentrent des ressources humaines, matérielles et technologiques d'envergure. La construction du Mur est ainsi amorcée. Les troupes à la frontière se dotent d'une réelle capacité d'action. Les agents de la *Border Patrol* voient leur nombre croître de 83,33 % entre 1994 et 1999¹⁸³. Formée par le corps militaire, la *Border Patrol* devient une force coercitive, pouvant user de ses équipements "en cas de légitime défense"¹⁸⁴. Le rôle accru des militaires à la frontière opère une certaine confusion entre les forces armées du pays. Selon Peter Andreas et Richard Price, la militarisation des policiers ou la "domestication des soldats" est le résultat de l'implication des militaires dans des opérations autres que leur domaine d'action initial¹⁸⁵.

II. L'apogée du processus de sécurisation après les attentats du 11 septembre 2001

a. La genèse d'une analogie entre le terrorisme et l'immigration

Un grand nombre de spécialistes des Relations internationales érigent avec convergence les attentats du 11 septembre comme catalyseur d'une nouvelle approche de la notion sécuritaire aux États-Unis¹⁸⁶. Néanmoins, Bertrand Badie analyse les événements du 11

¹⁸⁰ SIMONNEAU, Damien. « Entre suprématie blanche et cybersécurité », *Politix*, vol. 115, n° 3 (21 décembre 2016), p. 79-102.

¹⁸¹ TRÉGUER, Annick. « "Militarisation" de la frontière États-Unis-Mexique » dans GONDARD, Pierre et Jean REVEL-MOUROZ, dir. *La frontière Mexique-États-Unis : Mutations économiques, sociales et territoriales*, Paris, Éditions de l'IHEAL, 2014, p. 237-243.

¹⁸² NUÑEZ-NETO, Blas. *Border Security: The Role of the U.S. Border Patrol*, s.l., Congressional Research Service, 2006.

¹⁸³ DOUZET, Frédéric. « Chapitre 8. La frontière Mexique-États-Unis : entre ouverture et fermeture » dans *Les conflits du monde*, s.l., Armand Colin, 2016, p. 119-131.

¹⁸⁴ TRÉGUER, Annick. « "Militarisation" de la frontière États-Unis-Mexique » dans GONDARD, Pierre et Jean REVEL-MOUROZ, dir. *La frontière Mexique-États-Unis : Mutations économiques, sociales et territoriales*, Paris, Éditions de l'IHEAL, 2014, p. 237-243.

¹⁸⁵ ANDREAS, Peter, et Richard PRICE. « From War Fighting to Crime Fighting: Transforming the American National Security State », *International Studies Review*, vol. 3, n° 3 (2001), p. 31-52.

¹⁸⁶ FRAGON, Julien, et Aurélie LAMY. « L'Après-11 septembre ou l'étiologie d'un monde qui change. Unicité sémantique et pluralité référentielle », *Mots. Les Langages du politique*, n° 87 (2008), p. 57-69.

septembre 2001 comme révélateur “d'un processus lent de transformation du système international et des mœurs internationales”¹⁸⁷. En effet, nous avons souligné précédemment que l'émergence d'une approche sécuritaire en faveur d'une militarisation à la frontière découle de mécanismes politiques instaurés depuis la Guerre froide. Toutefois, une extension de la militarisation de la frontière concorde avec la réponse politique internationale postérieure aux attaques terroristes. Poursuivant le même paradigme que ses prédécesseurs, George W. Bush érige l'immigration illégale comme une problématique fondamentale résultant d'une relation étroite avec la criminalité¹⁸⁸. Ses discours mettent en exergue la nécessité de renforcer la sécurité nationale après une attaque sur le sol étatsunien. Relevant rhétoriquement comme sécurité nationale, l'endigement de la migration illégale est mise au centre des préoccupations populaires¹⁸⁹. Le rapprochement discursif entre le terrorisme et la criminalité transnationale et les tentatives de passages de sans-papiers à la frontière est un terrain fertile à la stigmatisation des migrants. La criminalisation des sans-papiers est alors instituée. La loi *Border Protection, anti-terrorism and illegal immigration control act*, votée par la chambre des représentants, visait à “déporter 11 millions de clandestins et traiter comme des criminels les immigrés sans-papiers”¹⁹⁰. Cette vision politique déshumanisante a engendré de nombreuses manifestations de la communauté provenant d'Amérique latine, enrayant le projet. Une réforme migratoire telle que pensée par Bush s'ancre davantage dans une approche sécuritaire protectionniste que dans une volonté de restructurer intrinsèquement le système migratoire. La dialectique politique met en exergue la nécessité de renforcer les clôtures déjà présentes à la frontière. Le *secure fence act*, approuvé par le congrès en octobre 2006, tend à construire une barrière de trois mètres de haut le long d'un tiers de la frontière avec le Mexique¹⁹¹.

b. Une technologisation accrue de la frontière

La construction d'un mur entre le Mexique et les États-Unis était, certes, perçue comme une variable indispensable dans la gestion de la question migratoire, mais ne constitue pas à elle seule, l'efficacité de l'endigement de la migration illégale. L'objectif politique résidant dans l'élaboration d'un “mur virtuel” est mis au point grâce à l'utilisation de nouvelles

¹⁸⁷ BADIE, Bertrand. « Le 11-Septembre détermine-t-il toujours les relations internationales ? », *Le Monde* (11 septembre 2006).

¹⁸⁸ OUAKED, Saïd. « Une politique étrangère américaine presbyte : l'impact de la politique d'immigration après le 11 septembre 2001 », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC*, n°16 (7 avril 2016).

¹⁸⁹ Ibidem

¹⁹⁰ DOUZET, Frédéric. « Chapitre 8. La frontière Mexique-États-Unis : entre ouverture et fermeture » dans *Les conflits du monde*, s.l., Armand Colin, 2016, p. 119-131.

¹⁹¹ *Secure Fence Act of 2006*, 2006.

technologies¹⁹². L'usage des technologies avait été généralisé depuis le mandat de Clinton, permettant de mettre en place une stratégie de surveillance. Toutefois, est observé un processus de "technologisation" de la frontière à partir de l'appareillage politique de Bush. Fort d'implanter une stratégie de sécurité nationale globale, Bush restructure l'apparat gouvernemental en constituant un nouveau ministère, le Département du Homeland Security en novembre 2002¹⁹³. Consacré au contre-terrorisme et aux enjeux en découlant, le rôle originel du DHS se modélise au gré des intentions politiques, concentrant aujourd'hui ses manœuvres à la contention de l'immigration. La vaste zone entre les deux pays devient alors "un laboratoire pour tester de nouvelles technologies de contrôle à distance"¹⁹⁴. Le DHS mobilise son budget dans le financement de programmes visant à déployer des dispositifs de repérage et de surveillance modernisés. Le *SBINet Technology* constitue un projet d'envergure mobilisant de nombreuses ressources humaines et technologiques, "déployées par l'armée américaine sur les champs de bataille"¹⁹⁵. Concrètement, la technologisation de la frontière a recours aux technologies de l'Intelligence artificielle, incluant d'autres acteurs potentiels dans la gestion des flux migratoires à la frontière. À travers l'utilisation de détecteurs sismiques, magnétiques et thermiques sophistiqués, les agents de la *Border Patrol* détectent les mouvements des tunnels clandestins¹⁹⁶. Dotés de tours de surveillance, de caméras infrarouges, et d'équipements biométriques, les agents de la *Border Patrol* opèrent une surveillance sans interruption. La numérisation des bases de données les aide à mettre en place la nouvelle stratégie de criminalisation des migrants fichés, et ainsi, les reconnaître en cas d'une tentative de passage illégal récidiviste. Au-delà de la technologisation de la frontière, le DHS continue de renforcer le mur virtuel en s'engageant dans la robotisation de la surveillance. Récemment, des chiens robots ont intégré les forces de la *Border Patrol*¹⁹⁷. La frontière entre le Mexique et les États-Unis est marquée par une topographie contraignante, complexifiant un contrôle actif des flux. Les avancées technologiques offrent une meilleure surveillance à la frontière tout en réduisant la mobilisation d'agents de la *Border Patrol*. Néanmoins, un grand nombre de défenseurs des

¹⁹² KTITAREFF, Michel. « Les États-Unis inventent la frontière high-tech », 18 décembre 2006, dans *Les Échos*

¹⁹³ BOISGROLLIER, Nicolas « Homeland Security Policy: an Assessment », *Politique américaine*, vol. 3, n° 3 (2005), p. 99-112.

¹⁹⁴ OUAKED, Saïd. « Une politique étrangère américaine presbyte : l'impact de la politique d'immigration après le 11 septembre 2001 », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOG*, n°16 (7 avril 2016).

¹⁹⁵ KTITAREFF, Michel. « Les États-Unis inventent la frontière high-tech », 18 décembre 2006, dans *Les Échos*.

¹⁹⁶ *Land Border Security | Homeland Security*, <https://www.dhs.gov/science-and-technology/land-border-security> (Page consultée le 3 mai 2022)

¹⁹⁷ ROCHEFORT, Mathilde. « Les autorités américaines déploient des chiens robots à la frontière mexicaine », *Siècle Digital* (7 février 2022).

droits de l'Homme s'indignent, considérant la mobilisation des technologies massives déshumanisante.

c. Une “paramilitarisation” de la surveillance développée par les citoyens américains

La surveillance à la frontière entre le Mexique et les États-Unis implique de nombreux acteurs. Ici, il me semble particulièrement intéressant de percevoir la résonance des discours politiques de sécurisation chez certains citoyens étatsuniens. Depuis les années 70, la présence de milices citoyennes est palpable à la frontière entre les deux pays. Néanmoins, elles ont proliféré à partir des années 90 et se sont dotées d'une aura médiatique. Ces dernières années, les *Minutemen*, notamment, ont contribué à la surveillance de la frontière sud, co-fondée par Simcox et Gilchrist qui avait appelé en 2005 les citoyens américains à protéger eux-mêmes leurs frontières¹⁹⁸. Tout comme Simcox et Gilchrist, Glenn Spencer a constitué son propre mouvement citoyen de surveillance de la frontière sud, l'*American Border Patrol*. Le nom de son organisation peut prêter à confusion avec l'autorité nationale de la *Border Patrol*. La grande majorité de ces mouvements véhiculent une approche racisée de la société. Adeptes des théories de l'hispanisation et de la *Reconquista*, “ces volontaires se sentent investis d'une mission patriotique”¹⁹⁹. À l'instar des allocutions politiques, les membres de ces groupes mettent en exergue un lien déductif entre la criminalité, l'immigration et la sécurité nationale. Leur objectif principal est de contrer les défaillances de l'État et de maintenir l'ordre dans une zone fortement poreuse. Pourtant, certains récusent l'image de milice qui leur est attribuée, préférant être considérée comme des ONG²⁰⁰.

Malgré la présence de personnes de la société civile, beaucoup de ces groupes tirent leur puissance d'anciens US *Border Patrol*. Dotées de technologies de pointe, les milices opèrent des missions de contrôle et de surveillance à la frontière. L'utilisation de drones infrarouges leur permet de détecter des migrants tentant de traverser la frontière illégalement et d'en informer les autorités légales. Cette “paramilitarisation” de la surveillance est le résultat d'un “vigilantisme” reposant sur des “pratiques coercitives” pratiquées envers les migrants²⁰¹. Leur relation avec la *Border Patrol* s'ancre dans une double perception coopération/rivalité. Leurs actions sont l'objet de nombreuses controverses. Plusieurs membres de ces organisations

¹⁹⁸ LAMOTTE, Martin. « Minute Men, à la frontière de la légalité », *Plein droit*, vol. 107, n° 4 (2015), p. 36-39.

¹⁹⁹ DOUZET, Frédéric. « Chapitre 8. La frontière Mexique-États-Unis : entre ouverture et fermeture » dans *Les conflits du monde*, s.l., Armand Colin, 2016, p. 119-131.

²⁰⁰ SIMONNEAU, Damien. « Entre suprématie blanche et cybersécurité », *Politix*, vol. 115, n° 3 (21 décembre 2016), p. 79-102.

²⁰¹ Ibidem

ont été condamnés par les tribunaux, à l’image de Roger Barnett, pour avoir “pointé son arme sur des migrants et tabassé une femme”²⁰².

A contrario de ce que l’imaginaire collectif présume, le discours sécuritaire s’est implanté dans la vie politique et sociale américaine bien avant le mandat de Donald Trump. L’usage massif du pathos révèle une volonté de faire de la sécurité nationale une priorité. Les instrumentalisation discursives mettent en place un processus de sécurisation, motivé par l’adhésion populaire et légitimant les mesures radicales. La frontière entre le Mexique et les États-Unis bénéficie d’un budget conséquent, concrétisant la militarisation et la technologisation de la zone.

²⁰² SIMONNEAU, Damien. « Entre suprématie blanche et cybersécurité », *Politix*, vol. 115, n° 3 (21 décembre 2016), p. 79-102.

Troisième partie. L'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les conditions de vie des migrants centre-américains à la frontière

Depuis 2020, la pandémie a engendré des bouleversements importants sur tous les continents. Révélatrice des fragmentations socio-économiques, la circulation du virus met également en exergue le manque de moyens institutionnels et civils en vue d'une protection efficace de la population centre-américaine à la frontière entre le Mexique et les États-Unis.

Chapitre premier. L'impact transnational de la Covid-19

I. La migration centre-américaine bouleversée par la pandémie de la Covid-19

a. La priorisation de la question sanitaire

Depuis plus de deux ans, le monde est en proie à une situation sanitaire complexe. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé proclame l'État de pandémie induit par les contaminations du Sars Cov 2. Cette souche est à l'origine d'une maladie de la Covid-19, un nouveau coronavirus, identifiée pour la première fois en Chine, dans la province du Wuhan en novembre 2019. Bien que l'origine géographique semble être établie, la provenance épistémologique n'est, aujourd'hui, pas encore totalement confirmée.

Le nouveau coronavirus peut provoquer des pathologies plus ou moins sévères. Les complications médicales diverses complexifient la prise en charge des patients par les infrastructures médicales, mondialement saturées. Une des principales caractéristiques de la Covid-19 est sa haute contagiosité. Le virus se transmet principalement par voies respiratoires lors de contact étroit entre plusieurs personnes.

En 2022, le nombre de décès résultant des conséquences de la Covid-19 dans le monde s'élève à plus de six millions de personnes²⁰³. Aux États-Unis, le premier décès dû au nouveau virus est enregistré le 29 février 2020. Le même événement est, plus tard au Mexique, confirmé le 19 mars 2020²⁰⁴. Le patient, âgé de 41 ans, était atteint de diabète. L'âge et/ou la comorbidité sont des éléments substantiels à l'hospitalisation ou le décès des patients atteints du coronavirus. Ainsi, la condition sanitaire de la population pré-covid devient déterminante dans

²⁰³ « Coronavirus : nombre de morts par pays dans le monde 2022 », dans *Statista*.

²⁰⁴ Secretaría de Salud. « Versión estenográfica. Conferencia de prensa. Informe diario sobre coronavirus Covid-19 en México », dans *gob.mx*, <http://www.gob.mx/salud/prensa/version-estenografica-conferencia-de-prensa-informe-diario-sobre-coronavirus-covid-19-en-mexico-262758>

la gestion de la crise. En effet, les populations mexicaine et étatsunienne sont marquées par la présence de comorbidités. Malgré une espérance de vie de 75,4 ans au Mexique et 78,6 ans aux États-Unis²⁰⁵, les facteurs de risques identifiés à la Covid-19 sont proéminents. En effet, le surpoids/l'obésité atteint des taux importants. Alors que ce taux est de 58,2 % dans les pays de l'OCDE, il atteint 72,5 % au Mexique et 71 % aux États-Unis.²⁰⁶ Au Mexique, le diabète est “la seconde cause de mort”, dont 13,1 % de la population est diagnostiquée.²⁰⁷ Ces comorbidités sont un élément clé dans la gestion de la pandémie ; “au moins 50 % des personnes mortes ou hospitalisées présentaient au moins une comorbidité” au Mexique.²⁰⁸ Une grande partie de la population est ainsi considérée comme à risque.

La pandémie ne connaît pas de frontière. Elle doit ainsi s'analyser bilatéralement dans le cadre des intégrations frontalières. Il semble que les différentes vagues de la Covid-19 à la frontière aient suivi une trajectoire sud-nord²⁰⁹. Du côté mexicain, la région au nord, notamment les zones urbaines de Tijuana et Mexicali, est devenue un centre épidémique. Malgré un taux de mortalité supérieur dans la région frontalière relativement aux données nationales, aucune donnée, à notre connaissance, ne modélise le taux de mortalité de Sars-Cov 2 chez les migrants centre-américains, leur prise en charge médicale étant limitée.

b. Une restriction des libertés de mouvement impactant le flux migratoire

Malgré l'existence d'autres coronavirus, l'impact mondial du Sras-Cov 2 réside dans sa contagiosité extrême, difficile à contenir. La transmission par postillons est exacerbée par les contacts sociaux étroits de la population. Que la personne infectée soit symptomatique ou non, les contacts directs et indirects, par le touché ou l'air, augmentent les risques de contamination. Ainsi, l'épidémie de Covid-19 a bouleversé notre rapport aux échanges, hautement globalisés. La modalité de transmission rapidement identifiée, un grand nombre d'États ont implémenté des stratégies de réductions des flux de personnes.

Le 20 mars 2020, le Mexique et les États-Unis ferment leur frontière commune, réduisant les passages aux voyages essentiels²¹⁰. La fermeture des frontières au nord, mais aussi

²⁰⁵ SEPULVEDA, Jaime. *La respuesta de México al Covid-19: Estudio de caso*, s.l., Institute for Global Health Sciences, 2020.

²⁰⁶ MEDEL PALMA, Carmen, Abigail RODRIGUEZ NAVA et Giovanni R JIMÉNEZ BUSTOS. *México ante el COVID-19 acciones y retos*, Ciudad de México, Universidad Autónoma Metropolitana. Unidad Xochimilco, 2020.

²⁰⁷ Ibidem

²⁰⁸ Ibidem

²⁰⁹ FILOSA, John, Adrian BOTELLO-MARES et David GOODMAN-MEZA. *COVID-19 needs no passport: the interrelationship of the COVID-19 pandemic along the U.S.-Mexico border*, BMC Public Health, 2022.

²¹⁰ VAGNOUX, Isabelle. « Haro sur les immigrants : la pandémie a accéléré la politique d'endiguement migratoire du président Trump », *Institut des Amériques*, (juin 2020).

au sud du Mexique a grandement impacté le flux migratoire. L'Amérique latine devient épicerie de la pandémie selon l'OMS en mai 2020, des mesures strictes de réduction des mouvements ont été adoptées, notamment en Amérique centrale et dans les pays du Triangle du Nord.²¹¹

Les pays du triangle du Nord ont adopté des mesures sanitaires drastiques. Au Salvador, le président Nayib Bukele décide de fermer les frontières dès le 15 mars 2020, le Honduras et le Guatemala prennent des mesures similaires la même semaine²¹². Si la présence massive de migrants centre-américains à la frontière entre le Mexique et les États-Unis est largement expliquée par les mesures américaines, elle est tout aussi causée par les mesures de leur pays d'origine. L'interdiction de sortie et d'entrée du territoire déjoue certains projets de retour volontaire, maintenant les migrants à un *statu quo*.

Malgré tout, les expulsions officielles persistent. Par le biais de menaces diplomatiques et financières, les États-Unis ont contraint les États du Triangle du Nord à "lever les quarantaines dans les aéroports pour permettre l'arrivée des migrants déportés"²¹³. Cependant, la négligence des protocoles sanitaires a transformé ces retours en vecteur de contamination de la Covid-19. Selon le gouvernement guatémaltèque, "entre 50 et 75 % des personnes présentes sur ces vols ont été testées positives à leur arrivée"²¹⁴. Médiatisés, ces événements ont favorisé la montée de stigmatisation et de discrimination envers les migrants. La mobilité, pointée du doigt par les autorités publiques dans le cadre des contaminations massives, est un élément substantiel à la condition des migrants. Leur marginalisation socio-économique est ainsi aggravée et les instances migratoires de protection défiées.

II. La continuité de la migration centre-américaine malgré le contexte sanitaire

a. L'aggravation des facteurs incitant à la migration

L'accumulation de restrictions migratoires et sanitaires n'a toutefois pas engendré une diminution drastique du flux migratoire en provenance des pays du Triangle du Nord. Certes, la pandémie a complexifié les projets des migrants. Néanmoins, elle ne les a pas, pour autant, découragés dans la poursuite du "Rêve américain". Selon un rapport de l'Organisation

²¹¹ LAGO, Miguel. « La santé publique en Amérique latine : un état des lieux », vol. 252, (2021), p. 85-99.

²¹² FRANCO SANCHEZ, Laura Myriam, et Diana Xochitl GONZALEZ GOMEZ. « La migración centroamericana en la pandemia de la COVID-19 », *TraHs*, n° 13, p. 1-15.

²¹³ PRUNIER, Delphine Marie, et Sergio SALAZAR. « Fractures, frontières et mobilités centro-américaines face au Covid », dans *Fuir l'Amérique centrale*, Éditions Syllepse, 2022, p. 45-63.

²¹⁴ Ibidem

Internationale pour les Migrations, publié en juin 2020, “84 % des personnes qui pensaient migrer durant les douze derniers mois vont retarder leur voyage”.²¹⁵ Beaucoup de migrants ayant le projet d’entreprendre un long voyage attendent que les contrôles aux frontières se soient normalisés. Néanmoins, 16 % des potentiels migrants choisissent de s’abstenir, malgré la levée des restrictions sanitaires.²¹⁶ Ainsi, les restrictions émises sous couvert de la pandémie n’ont que des effets temporaires sur la migration centre-américaine. La baisse significative du nombre d’arrestations de migrants de nationalité hondurienne, salvadorienne et guatémaltèque a été observée pour l’année 2020²¹⁷. Néanmoins, les données de l’année 2021 témoignent d’une reprise des tentatives de traversée illégale de la frontière par les migrants centre-américains²¹⁸ (cf. annexe 11). Cet épiphénomène laisse penser que la pandémie de la Covid-19 n’altère en rien la migration centre-américaine. Si la pandémie ne freine pas la migration, elle en consolide les causes. Marqués par une pauvreté endémique et une instabilité politique et économique, les États du Triangle du Nord ont été fortement touchés par l’arrivée de ce nouveau coronavirus. La suspension des activités économiques, considérées non-essentiels, est établie comme une des mesures efficaces à l’endiguement du virus. Dans les pays du Triangle du Nord, la précarité socio-économique de la population s’est aggravée. Les impacts locaux de l’arrêt des productions ont engendré une perte significative de salaire et d’emplois, notamment dans le secteur de l’industrie qui emploie 150 000 personnes au Honduras²¹⁹. Dans des économies où les opportunités de travail étaient limitées avant la pandémie, la multiplication des licenciements a encouragé certaines familles, hommes et femmes à partir vers le nord du continent pour améliorer leurs conditions de vie. De plus, l’économie, s’appuyant sur les envois de fonds de l’étranger, a été fortement impactée par le ralentissement économique des autres pays. L’argent transmis par les citoyens émigrés, notamment aux États-Unis, a diminué de près de 40 % au Salvador entre février et avril 2020²²⁰. Malgré une reprise timide de ces échanges monétaires, l’absence temporaire de soutien financier a conforté la volonté de certains centre-américains à traverser le Mexique.

²¹⁵ MÉNDEZ, Marisol. *Informe sobre los efectos de la pandemia de Covid-19 en las personas migrantes y refugiadas*, México, CMDPDH, 2020.

²¹⁶ Ibidem

²¹⁷ ROSARIO GRAMAJO BAUER, Lizbeth DEL. « Causes, crises et enjeux migratoires dans le corridor centro-américain », dans *Fuir l’Amérique centrale*, Éditions Syllepse, 2022, p. 29-44.

²¹⁸ Ibidem

²¹⁹ PRUNIER, Delphine Marie, et Sergio SALAZAR. « Fractures, frontières et mobilités centro-américaines face au Covid », dans *Fuir l’Amérique centrale*, Éditions Syllepse, 2022, p. 45-63.

²²⁰ Ibidem

Indéniablement, les difficultés financières ont aggravé la sécurité alimentaire, auparavant faible dans la région. La réduction de la production agricole, du fait des mesures de confinement, ne permet pas de répondre à la hausse de la demande mondiale parallèle. Certains produits alimentaires de base ont vu leur prix flamber. La valeur du maïs et du haricot noir s'est accrue de 20 % au Salvador et de 30 % au Guatemala. La population de ce dernier est particulièrement touchée par le dénuement. Selon l'organisation *Action contre la faim*, "1,2 million de personnes ont besoin d'aide alimentaire"²²¹. Les conséquences socio-économiques de la pandémie ont fait tomber 570 000 personnes en plus dans l'insécurité alimentaire²²². Précédemment analysée dans la première partie de notre étude, l'alimentation est une des variables clés de la compréhension de la dynamique migratoire centre-américaine. Les personnes les plus sévèrement malnutries sont plus susceptibles de concrétiser le projet de migration, ambition majoritairement partagée par la population victime d'insécurité alimentaire, quel que soit son degré de gravité (cf. Annexe 6).

Enfin, la pandémie a vu certaines dérives autoritaires s'ajouter aux problématiques socio-économiques. La militarisation du contrôle des mesures de confinement a dégradé la vision de la population pour les instances dirigeantes. Les abus de pouvoir au Honduras, Salvador et Guatemala se sont opérés sous la justification de la protection de la population en temps de crise sanitaire²²³. Les arrestations arbitraires des opposants au Président Nayib Bukele pour le non-respect des mesures sanitaires entachent la confiance faible de la population. Ainsi, la pandémie exacerbe les fragmentations politiques, sociales et économiques, renforçant la volonté et la nécessité des plus vulnérables à émigrer.

b. Une migration continue malgré la situation sanitaire

La restriction de la mobilité à travers la fermeture des frontières s'est constituée comme un obstacle encore plus difficile à franchir pour les migrants lors de la pandémie. Récemment investi président des États-Unis, Joe Biden multiplie les discussions bilatérales avec les pays de la région en vue de réduire le flux migratoire. Ces mécanismes diplomatiques aboutissent à un accord avec le Mexique, le Guatemala et le Honduras en mars 2021. Prévoyant un renforcement militaire et policier à toutes les frontières, cet accord transnational tend à endiguer

²²¹ ACTION CONTRE LA FAIM. *La COVID-19 duplica el número de personas sin alimentos en Guatemala*, 2020.

²²² Ibidem

²²³ PRUNIER, Delphine Marie, et Sergio SALAZAR. « Fractures, frontières et mobilités centro-américaines face au Covid », dans *Fuir l'Amérique centrale*, Éditions Syllepse, 2022, p. 45-63.

une résurgence des flux migratoires. En effet, en mars 2021, les États-Unis font face à un pic de tentatives de traversée d'enfants non-accompagnés. Les conséquences économiques de la pandémie à court et long terme sur les conditions de vie des migrants les ont enjoint à s'organiser collectivement. L'année 2020 étant marquée par des mesures strictes, une résurgence du phénomène des caravanes est observée lorsqu'une normalisation des politiques migratoires est progressivement amorcée. Dès octobre 2020, les caravanes de migrants se multiplient. Le 15 janvier 2021, un appel sur les réseaux sociaux résonne pour près de 9000 personnes, formant la caravane provenant de San Pedro Sula au Honduras²²⁴. La traversée à la frontière entre le Honduras et le Guatemala est néanmoins complexifiée par la présence massive de forces de sécurité. Cet obstacle militaire s'est également manifesté pour la caravane d'octobre 2021. La présentation d'un test négatif pour franchir la frontière a entraîné des tensions entre migrants et forces de l'ordre honduriennes²²⁵. Au Guatemala, la sévérité des nouvelles mesures d'endiguement de la migration rend les migrants plus vulnérables à la Covid-19. En effet, la présentation obligatoire d'une pièce d'identité engendre des regroupements de population généralement dépourvue de masque, et empêchant tout geste barrière. Cette promiscuité est, pour toute maladie contagieuse, vectrice de propagation intensifiée. Ainsi, à la vulnérabilité inhérente au statut de migrant s'ajoute le risque de contagion au nouveau coronavirus.

Bien que massives, ces caravanes n'ont pas eu la visibilité médiatique dont les caravanes précédentes avaient bénéficié. La préoccupation régionale et mondiale pour la résurgence de la Covid-19 et la présence alarmante de variants ont effacé les milliers de personnes tentant de se rendre aux États-Unis. Néanmoins, certains migrants ont mené des actions afin d'attirer l'attention internationale sur leur situation. En l'espèce, à Tapachula, des migrants ont fait une action choc en se cousant les lèvres en vue de se révolter contre les mesures restrictives²²⁶. D'autres ont également entrepris une grève de la faim. Au-delà des revendications pour obtention plus facile d'un visa, ces actions visent à sensibiliser l'opinion publique aux conditions de vie des migrants.

La militarisation des frontières, motivée et justifiée par la pandémie et les risques de contagion du coronavirus, ne freine pas la migration. Néanmoins, ces nouvelles mesures

²²⁴ REINA, Elena. « La pandemia no frena a una nueva caravana de migrantes centroamericanos », dans *El País México*, 1er octobre 2020.

²²⁵ « Malgré la pandémie de Covid-19, au moins 3 000 migrants honduriens en route pour les États-Unis », *Le Monde*, 2 octobre 2020.

²²⁶ NEUVILLE, Martin. « Des migrants se cousent les lèvres au Mexique pour réclamer des visas pour entrer aux États-Unis - Actu24 », *Actu24*, 16 février 2022.

obligent les migrants à emprunter des routes alternatives plus dangereuses. En décembre 2021, 54 migrants, transportés illégalement par un camion, sont morts dans un accident de la route²²⁷. L'obligation d'un test Covid négatif, difficilement accessible dans des pays où la défaillance du système de santé est endémique, renforce le pouvoir des groupes criminels s'en affranchissant.

III. La mise en lumière des carences des systèmes de santé

a. Un système de santé mexicain en transformation

Malgré des différences substantielles dans la nature des systèmes de santé étatsunien et mexicain, il semble qu'ils aient été tous deux affectés de manière similaire par la pandémie. Avant l'épidémie de la Covid-19 et le bouleversement induit aux milieux hospitaliers, les systèmes de santé étaient face à des impératifs de restructuration. Au Mexique, l'article 4 de la Constitution dispose le droit à la santé, renforcé depuis la crise économique de 2008.²²⁸ L'accès au soin fait partie intégrante de la justice sociale et des droits de l'Homme. Malgré une confusion de leur statut juridique, les migrants doivent se voir garantir un droit à la santé conformément aux considérations du droit international.²²⁹ Ainsi, les États ont l'obligation de mettre à disposition les infrastructures de santé sans conditionnement juridique. Néanmoins, depuis son institutionnalisation, le système de santé mexicain est marqué par une profonde fragmentation. La garantie de l'accès au soin est contrainte par l'emploi. L'*Instituto Mexicano del Seguro Social*, créé en 1947, couvre près de 51 % de la population en 2020, occupant des postes formels du secteur privé, et leur famille. Un système dédié aux salariés du gouvernement fédéral est initié en 1959, *Instituto de Seguridad y Servicios Sociales a los Trabajadores del Estado*.²³⁰ Cependant, la grande proportion de travailleurs non-salariés met en lumière la déficience de la protection sociale d'une partie de la population. De plus, le système de santé est marqué par "des difficultés systémiques"²³¹ dont la fragilité des infrastructures induit un accès inégal aux services de santé. La déliquescence du système de santé mexicain est le résultat d'un manque de volonté politique en faveur de sa restructuration. En effet, le Mexique dédie 5,5 % de son Produit intérieur brut au fonctionnement de son système de santé, un des

²²⁷ CALMARD, Diego. « Le Mexique à son tour débordé par les migrants », *Ouest-France*, 2 janvier 2022.

²²⁸ LAGO, Miguel. « La santé publique en Amérique latine : un état des lieux », vol. 252, (2021), p. 85-99.

²²⁹ CROUZATIER, Jean-Marie. « L'accès aux soins des migrants au regard du droit international » dans POIROT-M AZÈRES, Isabelle, dir. *L'accès aux soins : Principes et réalités*, Toulouse, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2018, p. 141-152.

²³⁰ SEPULVEDA, Jaime. *La respuesta de México al Covid-19: Estudio de caso*, s.l., Institute for Global Health Sciences, 2020.

²³¹ Ibidem

plus faibles taux des États de l'OCDE.²³² Arrivé au pouvoir en 2018, Andrés Manuel López Obrador souhaite implémenter une réforme unifiant le système de santé national. Ce projet fait partie du programme de *la cuarta transformación*²³³ (4T) visant à transformer profondément l'État. Fort de faire de son projet un événement historique, le gouvernement d'AMLO aspire à améliorer les conditions de vie de la population à travers la condition d'un État socialement protecteur. Cependant, l'émergence de la pandémie a malmené cette réforme qui avait "généralisé une grande incertitude dans le système"²³⁴. En effet, la reconfiguration du système de santé a été amorcée parallèlement à l'avènement de la pandémie. L'*Instituto de Salud para el Bienestar* est créé en le 1er janvier 2020 et se substitue au *Seguro Popular* couvrant 69 millions d'habitants.

b. L'inégalité du système de santé étatsunien

L'accès et la qualité des soins aux États-Unis sont également dépendants des capacités financières de la population. En effet, l'accès à la santé n'est pas un droit *stricto sensu* aux États-Unis et n'est donc pas universel. Le système de santé combine la couverture publique et privée et est largement dominé par les systèmes d'assurance. Les corporations privées détiennent la plupart des infrastructures de soins. La santé est capitalisée, considérée comme un marché lucratif dans une logique de recherche de profit. Ainsi, l'accès aux soins est fortement polarisé. Les plus démunis ne peuvent pas avoir accès à une couverture médicale. 27,5 millions de citoyens américains ne possèdent pas d'assurance sociale²³⁵. En conséquence, un grand nombre de citoyens ajournent leur venue dans les infrastructures de soins. Lorsque leur état de santé les contraint à l'hospitalisation, la facturation de leur prise en charge peut atteindre des niveaux phénoménaux. De plus, "25 % des salariés n'ont pas droit au congé maladie payé".²³⁶ De ce fait, la plupart des Américains continuent d'aller travailler, se déplaçant en transports en commun. La limite du système de santé américain, saturé et limité, est ainsi mise en évidence par la pandémie.

Au-delà d'un bouleversement des activités sociales et économiques, l'épidémie de la Covid-19 cristallise les inégalités structurelles sociales en Amérique. En effet, la population est

²³² Ibidem

²³³ L'expression *cuarta transformación* fait référence aux trois grandes transformations socio-politiques précédentes qu'ont été l'Indépendance (1821), les Lois de Réforme (1859-1863) et la Révolution (1910-1917).

²³⁴ SEPULVEDA, Jaime. *La respuesta de México al Covid-19: Estudio de caso*, s.l., Institute for Global Health Sciences, 2020.

²³⁵ LE BARS, Stéphanie. « Les limites du modèle de santé des États-Unis face à la propagation du coronavirus », *Le Monde*, 5 mars 2020.

²³⁶ Ibidem

différemment affectée selon son appartenance socio-économique. Au Mexique, une corrélation entre le niveau d'éducation et le taux de mortalité peut être formulée. 73 % des personnes décédées suite à la contraction de la Covid n'ont pas exercé d'études secondaires²³⁷. Aux États-Unis, l'appartenance sociale joue un rôle important, notamment chez les afro-américains et les latinos, dont le taux de décès est plus élevé que chez les citoyens blancs.²³⁸

Chapitre II . Une gestion sanitaire au Mexique et aux États-Unis semblable

I La politique sanitaire contrastée

a. Des mesures troublées par les discours officiels

L'émergence de la pandémie a bouleversé les États dans la gestion d'une crise mondiale. Le bien-être économique devait être corrélé au bien-être sanitaire de la population. Certains pays ont priorisé une approche plus que l'autre. Bien que l'OMS ait promulgué une série de recommandations au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie, les stratégies étatiques de gestion de la crise sanitaire ne sont pas homogènes. Néanmoins, il est possible de distinguer certaines similitudes entre les stratégies implémentées au Mexique et aux États-Unis. Les discours politiques dans les deux États ont suivi une trajectoire similaire. Les administrations de Donald Trump et d'AMLO ont toutes les deux adopté un certain scepticisme relatif à la gravité de la maladie. Pourtant, dès le 31 janvier 2020, les États-Unis ont imposé des restrictions de voyage pour les citoyens provenant de Chine.²³⁹ La fermeture des frontières terrestres et aériennes témoigne tout de même d'une stratégie prenant en compte les modalités de transmissions. Le Mexique a adopté une stratégie opposée. En effet, l'État n'a jamais fermé ses frontières ni émis de restrictions pour les voyageurs. Seul un formulaire sanitaire doit être rempli, attestant sur l'honneur de l'absence de contact avec le virus depuis deux semaines. La permissivité des autorités mexicaines découle de la nécessité de soutenir l'économie, dont une grande partie est basée sur le tourisme. De fait, le Mexique est devenu une destination idyllique pour les voyageurs désirant s'émanciper des restrictions contraignantes dans les autres États. En novembre 2020, plus de 500 000 personnes provenant des États-Unis ont

²³⁷ ARAGÓN FALOMIR, Jaime. « Pandemia global y desigualdades locales: implosión política, económica y social en México », *Études caribéennes*, n° 49 (30 août 2021).

²³⁸ Ibidem

²³⁹ Ibidem

voyagé au Mexique.²⁴⁰ Malgré la demande des États fédérés, le gouvernement central n'a pas émis de restrictions²⁴¹. En conséquence, certains États, comme le Sonora, ont renforcé les contrôles frontaliers, notamment le 4 juillet 2020, jour de fête nationale étasunienne, de peur d'un afflux massif de touristes depuis l'Arizona.²⁴²

Partout dans le monde, le confinement s'est imposé comme la stratégie la plus efficace d'endiguement des contaminations de la Covid-19. À partir du 23 mars 2020, le discours politique mexicain s'est concentré sur une campagne de *sana distancia*, mettant en exergue les mesures de prévention, la fermeture des écoles et des entreprises.²⁴³ La mise en place de l'état d'urgence sanitaire le 30 mars a déclenché l'unique confinement du pays. Néanmoins, la restriction des déplacements n'était pas obligatoire sur tout le territoire national. Le confinement n'était que recommandé par le gouvernement central. De plus, l'annonce du confinement fut biaisée. En effet, en étendant les vacances de la *Semana santa* du 23 mars au 17 avril, le Secrétariat de l'éducation publique et de la santé a véhiculé un discours promouvant davantage la mobilité que l'isolement. Les discours politiques, mais également la réalité socio-économique, n'ont pas offert la possibilité aux ménages de se confiner chez eux. En effet, l'isolement est très peu possible dans un pays marqué par le travail informel. De plus, l'allègement des restrictions ne coïncidait pas avec la réalité épistémologique. En effet, la "*nueva normalidad*" est amorcée le 1er juin 2020 afin de reprendre les activités économiques du pays.²⁴⁴ Or, cette période concorde avec les niveaux les plus hauts des contaminations et décès liés à la Covid-19²⁴⁵. À la même période, aux États-Unis, les mesures de confinement ont été appliquées par les États les plus touchés, comme le Texas, la Floride, la Californie et la municipalité de New York notamment. La réouverture des activités économiques a accompagné la dynamique de la campagne vaccinale à partir de fin 2020. Les restrictions de voyage ont cependant perduré après l'ouverture des frontières terrestres et aériennes en novembre 2021.

²⁴⁰ SEPULVEDA, Jaime. *La respuesta de México al Covid-19: Estudio de caso*, s.l., Institute for Global Health Sciences, 2020.

²⁴¹ Le gouvernement mexicain considère que les personnes infectées par la Covid-19 ne voyagent pas, leur état de santé les empêchant physiquement de le faire. Secretaría de Salud. « Versión estenográfica. Conferencia de prensa. Informe diario sobre coronavirus Covid-19 en México », dans *gob.mx*

²⁴² SEPULVEDA, Jaime. *La respuesta de México al Covid-19: Estudio de caso*, s.l., Institute for Global Health Sciences, 2020.

²⁴³ *Seguimiento a la emergencia monitoreo de Frontera Sur en el Contexto Covid-19*, México, OIM, 2020.

²⁴⁴

²⁴⁵ SEPULVEDA, Jaime. *La respuesta de México al Covid-19: Estudio de caso*, s.l., Institute for Global Health Sciences, 2020.

b. Une confusion informationnelle et stratégique

La gestion de la crise sanitaire est marquée dans les deux pays par la désinformation, véhiculée notamment par les autorités publiques. Le port du masque obligatoire a été l'objet de nombreux débats de part et d'autre de la frontière. Encore une fois, les États fédérés ont adopté des mesures en fonction de la réalité locale. Les gouvernements fédéraux n'ont pas particulièrement prôné le port du masque systématique. Au Mexique, en février 2021, 27 des 32 États imposent le port de masque dans les lieux publics. 71 % de la population se disait en désaccord avec "le manque de volonté du président à utiliser le masque"²⁴⁶. Aux États-Unis, la confusion relative au port du masque a participé à la polarisation socio-politique de la population. L'usage ou l'absence d'usage du masque est devenu l'indicateur de l'appartenance politique.

L'identification des malades est fortement impactée par le manque de stratégie relative aux tests. Pourtant, dès le 16 mars 2020, l'OMS avait recommandé aux États de mettre l'accent sur les tests des cas suspects.²⁴⁷ La pénurie de tests complexifie la gestion de la crise et représente un frein au traçage des contaminations. Au Mexique, "les hôpitaux de 25 États n'étaient pas dotés de registre de tests pour détecter le coronavirus"²⁴⁸ (cf. Annexe 9). En conséquence, l'isolement des cas positifs et de leurs cas contacts ne pouvait s'effectuer. De plus, l'absence de tests systématiques biaise les données disponibles qui peuvent, de ce fait, être considérées comme largement sous-estimées. Dans les deux pays, la possibilité d'effectuer un test est également limitée par le coût qu'un tel examen représente. Le manque de moyens financiers et logistiques relatif aux tests met en lumière la défaillance du système de santé aux États-Unis et au Mexique à une échelle plus large.

II La sécurisation de la migration illustrée par la gestion épidémique

a. La genèse de l'instrumentalisation politique de la crise sanitaire

La position de Donald Trump a cristallisé les propres considérations sanitaires de la population étatsunienne. Le président des États-Unis a longtemps minimisé les conséquences sociales, sanitaires et économiques éventuelles de la pandémie. Son refus devenu systématique

²⁴⁶ SEPULVEDA, Jaime. *La respuesta de México al Covid-19: Estudio de caso*, s.l., Institute for Global Health Sciences, 2020.

²⁴⁷ CHERTORIVSKI, Salomón, et José Ángel CORDOVA. *La gestión de la pandemia en México: análisis preliminar y recomendaciones urgentes*, Ciudad de México, Consejo Consultivo Ciudadano Pensando en México, 2020.

²⁴⁸ Ibidem

de respecter les gestes protégeant une possible contamination a renforcé la fragmentation sociale. Le port du masque est ainsi devenu un geste politique visible dans l'espace public. En sus, ses interventions sur les réseaux sociaux et ses discours ont participé à une certaine instrumentalisation politique de la gestion de la crise sanitaire. En effet, alors qu'il se trouve en déplacement de campagne en février 2020, Donald Trump accuse explicitement le camp politique adverse, les démocrates, d'avoir un rôle de véhiculer de fausses informations sur le virus auquel il ne croit pas en la dangerosité.²⁴⁹

Malgré la résurgence internationale du virus, Donald Trump conserve une ligne directrice protectionniste, entérinant l'espoir d'une coopération sanitaire internationale. Moins de deux mois après le premier décès sur le territoire national, Donald Trump menace l'Organisation mondiale de la santé de suspendre les financements étatsuniens. Sa menace est mise à exécution le 7 juillet 2020 par le biais de la notification officielle du président du retrait des États-Unis, dont l'effectivité est prorogée d'un an.²⁵⁰ L'intégrité de l'OMS, remise en cause, motive cette action. Selon Donald Trump, la gestion multinationale de la crise sanitaire par l'OMS est marquée par de nombreuses failles, notamment concernant la propagation des informations officielles ou encore la relation exercée avec la République populaire de Chine. Agence spécialisée de l'ONU, l'OMS tend à assurer une harmonisation des normes sanitaires internationales à travers l'élaboration de lignes directrices guidant les États dans la constitution de leurs mesures. Toutefois, il est primordial de souligner que ce mouvement diplomatique s'inscrit dans un contexte électoral tendu. En effet, critiqué par les instances politiques, sociales et médiatiques nationales, Donald Trump opère un déplacement de la responsabilité de la crise sanitaire. Son retrait de l'OMS est légitimité par son discours culpabilisant tout en renforçant ses soutiens politiques particulièrement hostiles à la dynamique multilatérale que représente l'OMS.

b. La sécurité sanitaire : justification d'un durcissement migratoire

Malgré un scepticisme concernant la gravité des répercussions du coronavirus, Donald Trump a mis en place des restrictions de déplacements externes aux États-Unis. Il semble que la pandémie ait été un moyen d'entériner la stratégie sécuritaire mise en place depuis le début de son mandat. En effet, le coronavirus est devenu le nouvel ennemi invisible, menaçant directement la sécurité sanitaire de la population. Encore une fois, la construction discursive

²⁴⁹ « Covid-19 : la lourde responsabilité de Donald Trump dans l'hécatombe américaine », *Le Monde* (16 janvier 2021).

²⁵⁰ « Donald Trump annonce que les États-Unis mettent fin à leur relation avec l'OMS », *Le Monde* (29 mai 2020).

de Donald Trump, mettant l'accent sur la nécessité de la protection de l'État, a permis de justifier l'implémentation de politiques strictes en matière d'immigration. Au-delà de la fermeture des frontières aux voyages non essentiels, l'administration Trump fortifie le territoire au nom de la sécurité sanitaire. En mars 2020, le *Title 42* est invoqué par le *Center for disease control and prevention* (CDC)²⁵¹. Créé en juillet 1944, ce code autorise la *Border Patrol* à expulser les migrants sans-papiers ainsi qu'à interdire toute entrée susceptible de propager le virus sur le territoire des États-Unis. La mise en place de cette politique est motivée par la situation dans les centres de détention des migrants. Surpeuplés, les centres de détention font face à une situation sanitaire critique due à de nombreux cas positifs. La protection de la sécurité sanitaire est ainsi mise au premier plan. Cette rhétorique remodèle, pour un courte période, les stratégies de sécurisation de politiques publiques migratoires.

Ainsi, le *Title 42* donne aux autorités migratoires américaines le pouvoir de refuser l'entrée de migrants à la frontière avec le Mexique notamment. Toutefois, l'invocation de ce code permet également d'expulser en grand nombre les migrants dans leur pays d'origine ou leur pays de transit, en l'occurrence le Mexique. Néanmoins, il semble que les procédures d'expulsions ne respectent pas toutes les conditions sanitaires dans le contexte de la pandémie de la Covid-19. Un manque de contrôle sanitaire au cours de ces procédures a été observé par les organisations civiles²⁵². En sus, ces expulsions, effectuées sous le joug de l'intégrité sanitaire, sont vouées à majorer la crise humanitaire et sanitaire ayant lieu du côté mexicain. En pleine pandémie, les nouveaux arrivants se retrouvent dans des conditions précaires. La pandémie de la Covid-19 a fortement impacté l'organisation d'accueil des migrants au Mexique, où les infrastructures sont saturées.

Ces expulsions systématiques entraînent un grand nombre de controverses. En effet, la *Border Patrol* n'enregistre pas les demandes d'asile contrairement aux obligations émises par le droit national et international²⁵³. De plus, il s'avère que les autorités américaines ont effectué un nombre important d'expulsions sans examen médical préalable. Le renvoi des migrants au Mexique ou dans leur pays d'origine a participé à la dispersion transfrontière du coronavirus. En sus, cette méthode va à l'encontre de la protection des populations les plus vulnérables. L'*American Civil Liberties Union* estime que 13 000 mineurs sont reconduits au Mexique ou

²⁵¹ VAGNOUX, Isabelle. « Haro sur les immigrants : la pandémie a accéléré la politique d'endigement migratoire du président Trump », *Institut des Amériques*, (juin 2020).

²⁵² URIBE SALAS, Felipe, et Oscar HERNÁNDEZ-HERNÁNDEZ. *Migrantes en el Noreste de México y su vulnerabilidad ante el Covid-19*, México, COLEF, 2020.

²⁵³ « Politique du titre 42 : les expulsions entraînent de graves conséquences humanitaires à la frontière nord du Mexique », *Médecins sans frontières*, (11 mai 2021).

dans leur pays d'origine suivant le mécanisme d'expulsion du *Title 42*²⁵⁴. Cependant le tribunal de Washington a contraint en 2020 l'administration Trump d'expulser les mineurs non-accompagnés. La politique des expulsions massives systémiques tend à avoir un effet dissuasif sur les migrants désirant rejoindre les États-Unis. Entre mars et mai 2020, les expulsions ont triplé. Depuis l'invocation du *Title 42*, «au moins 940 000 personnes ont été expulsées» dont 104 000 pour le seul mois de mai 2021²⁵⁵ (cf. Annexe 10).

Le gel des procédures de demandes d'asile est également significatif de la mise en place de cette politique. Dès mars 2020, les demandes d'asile ont été suspendues. 43 000 est le nombre de migrants estimé n'avoir pu déposer une demande d'asile pour le seul mois de mai 2020.²⁵⁶ Cette mesure exclut également les mineurs non-accompagnés de la procédure migratoire. L'annulation exceptionnelle, illégale au regard du droit international, est motivée par la préoccupation des autorités publiques de la saturation des infrastructures de santé aux États-Unis. La prolongation des arrivées continues de migrants est perçue comme vectrice d'une pression sur le système hospitalier national.

De plus, les migrants ayant pu traverser la frontière se sont également vus impactés par la pandémie en raison de leur statut juridique. En effet, sans numéro de sécurité sociale, les personnes issues de l'immigration même ayant la nationalité n'ont pas accès aux services de santé étasunien. Cette limitation met d'autant plus à risque une population évoluant majoritairement dans les endroits les plus exposés tels que les abattoirs ou le travail agricole.

Pour des raisons sanitaires, les audiences des tribunaux statuant sur les dossiers d'asile des migrants sont prorogées. L'*executive office for immigration* a également différé la réception des demandes d'asile. 20 000 demandes ont ainsi été ajournées. Ces décisions, jugées sanitaires nécessaires par le gouvernement américain, risquent de majorer la crise humanitaire à la frontière. Intrinsèquement longues, les procédures, longtemps suspendues, contraignent les migrants à attendre dans des conditions sanitaires et socio-économiques précaires.

²⁵⁴ PIERCE, Sarah, et Muzaffar CHISHTI. *Crisis within a Crisis: Immigration in the United States in a Time of COVID-19*, s.l., Migration Policy Institute, 2020.

²⁵⁵ « Politique du titre 42 : les expulsions entraînent de graves conséquences humanitaires à la frontière nord du Mexique », *Médecins sans frontières*, (11 mai 2021).

²⁵⁶ VAGNOUX, Isabelle. « Haro sur les immigrants : la pandémie a accéléré la politique d'endiguement migratoire du président Trump », *Institut des Amériques*, (juin 2020).

III. La santé publique élargie par Joe Biden

a. Un changement de stratégie sanitaire

La figure antagoniste de Joe Biden est fréquemment mise en relief. Bien que la problématique migratoire ait une place prépondérante dans la vie politique étatsunienne, Joe Biden a dû faire face, au début de son mandat, aux conséquences sociales, économiques et diplomatiques de la gestion de la crise sanitaire de Donald Trump. Tandis que la campagne de vaccination ait été largement mise en place aux États-Unis, le nombre de contaminations de la Covid-19 ne cesse de se majorer. En mai 2022, plus de 1 million de personnes sont décédées depuis le début de la crise sanitaire sur le territoire national. Face à ce bilan humain lourd, Joe Biden adopte une posture empathique. Ses hommages aux victimes de cette crise sanitaire s'opposent aux interventions polémiques de Donald Trump.

Prenant le revers des discours et mesures de son prédécesseur, Joe Biden rompt avec le libéralisme sanitaire aux conséquences humaines désastreuses. Afin de pallier les carences sanitaires et, en conséquence, la tragédie humaine, Joe Biden a amorcé une nouvelle stratégie depuis le début de l'année 2022. Lors de son discours sur l'État de l'Union en mars 2022, il annonce une série de mesures sanitaires ayant fin à réduire la propagation du virus toujours à l'œuvre et de prévenir les formes graves de la maladie. Ainsi, il souhaite inscrire sa politique sanitaire dans les mécanismes de prévention. De fait, il amorce une double stratégie de dépistages actifs via "l'augmentation des tests pratiqués tout en garantissant l'accès égal et gratuit du traitement" récemment développé par le laboratoire étasunien Pfizer²⁵⁷.

Cette stratégie nationale s'accompagne d'une volonté politique de réintégrer les États-Unis dans les organisations internationales, auparavant remises en cause par Donald Trump. Dès le premier jour de sa prise de fonction, Joe Biden abroge la décision de retrait de l'OMS exécutée par son prédécesseur. Promesse de campagne, le réengagement des États-Unis aux côtés de l'organisation sanitaire mondiale soulage celle-ci, étant donné que la puissance nord-américaine en constitue le premier contributeur financier.²⁵⁸ En sus, les États-Unis font un pas de plus dans la coopération internationale à travers leur intégration au dispositif Covax. La collaboration internationale instituée via ce programme favorise une coordination et une harmonisation de l'accès aux traitements et vaccins anti-covid partout dans le monde.

²⁵⁷ JOE BIDEN. *Discours sur l'état de l'Union*, 2022.

²⁵⁸ La participation financière des États-Unis représente près de 15 % du budget de l'Organisation mondiale de la santé.

b. La tentative d'une distinction politique en matière d'immigration

L'élection de Joe Biden, en novembre 2020, laisse présager une rupture idéologique concernant la gestion de la crise migratoire à la frontière. Au cours de sa campagne électorale, il n'a cessé d'invectiver Donald Trump au sujet de la politique républicaine. La réforme du système d'immigration est devenue un des points centraux de sa campagne. Il souhaitait mettre en place un projet d'envergure au centre duquel les valeurs originelles de la nation d'immigré américaine seraient soulignées. Tout en modernisant le système d'immigration, Biden tend à relocaliser les fonds financiers alloués à la frontière vers les autorités judiciaires, linguistiques afin de désengorger la frontière au Mexique et ainsi, de solutionner la crise humanitaire s'y présentant²⁵⁹. Investi, il montre que la question migratoire sera une des priorités de son mandat en chargeant la vice-présidente, Kamala Harris, du dossier.

Néanmoins, la politique "plus humaine"²⁶⁰ promise par Joe Biden est fortement critiquée dès le début de son quadriennat. La remise en place de l'infrastructure implémentée par Trump en 2019 visant à accueillir près de 7000 mineurs au Texas a pointé du doigt l'ambiguïté de l'administration Biden²⁶¹. En raison de l'arrivée massive de mineurs, marquée par 5700 arrestations en janvier 2021, l'administration Biden justifie la réouverture des centres du fait des contraintes sanitaires dues à la Covid-19. La restructuration de la gestion migratoire par l'administration Biden est entravée par des mécanismes institutionnels et judiciaires. En effet, dès son investiture, Biden tend à mettre un terme à la politique controversée du MPP. Néanmoins, le programme *Remain in Mexico* est restauré à la suite d'une décision judiciaire du Texas. Malgré l'invocation de la Cour suprême, à majorité conservatrice, le mercredi 29 décembre 2021 par Joe Biden, il semble que ce dossier cristallise les divisions politiques. En sus, le président américain souhaite mettre fin à la gestion de l'immigration commandée par le *Title 42*. Pourtant, son démantèlement, prévu le 23 mai 2022, risque d'être encore entravé par la justice fédérale et la volonté législative. Le retour à la gestion traditionnelle de la migration par le biais du *Title 8* remet au centre des débats la possible augmentation de l'immigration à la frontière mexicaine. À quelques mois des élections mi-mandat, la suppression forge les échanges politiques. Les Républicains capitalisent leurs discours sur la rhétorique sécuritaire devenue traditionnelle. L'abrogation du *Title 42* constitue

²⁵⁹ « États-Unis. Face aux migrants, Biden opte pour la méthode Trump », *Courrier international* (24 septembre 2021).

²⁶¹ TENRÉ, Steve. « États-Unis : un centre de rétention pour migrants mineurs rouvert par l'administration Biden », *LE FIGARO* (24 février 2021).

également un enjeu international, le Mexique s'inquiétant d'une arrivée massive de migration passant par son territoire.

Chapitre III. La pandémie, révélatrice de la précarité socio-sanitaire des migrants

I. Une vulnérabilité socio-sanitaire préexistante à la pandémie

a. Un accès aux soins drastiquement limité

Le droit des migrants à la santé n'est empiriquement pas démontré. Avant la pandémie, la question de l'accès à la santé des migrants en transit au Mexique était complexe. Le manque systémique d'infrastructures ayant la capacité de les accueillir s'additionne au manque d'information fiable sur leurs droits fondamentaux d'accès aux services de santé. La pandémie n'a pas amélioré ce phénomène. Au contraire, les contaminations de la Covid-19 ont exacerbé la crise humanitaire des migrants à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Selon une étude menée par l'Organisation de Coopération et de Développement économique, le risque de contagion du nouveau coronavirus par les migrants est multiplié par deux par rapport à la population locale native des pays de l'OCDE²⁶². Le nombre de cas positifs détectés et d'hospitalisation des migrants dus aux conséquences de la Covid-19 reste, néanmoins, nettement inférieur à la population mexicaine²⁶³. Ce résultat est significatif d'une défaillance de l'offre de santé vis-à-vis de la population migrante, exclue du système national de protection sociale. En effet, le chemin vers une prise en charge efficace par les services de santé mexicains est semé d'embûches. La peur de la stigmatisation, de la discrimination et d'abus de pouvoir influence les migrants à s'abstenir d'aller à l'hôpital, même en cas de complications graves de leur état de santé²⁶⁴.

Ces préoccupations profondes sont endémiques et marquées au cours de la campagne de vaccination contre la Covid-19. Les recherches scientifiques en vue d'un vaccin contre le nouveau coronavirus laissent présager l'espoir d'une issue à la pandémie. À partir de décembre 2020, le Mexique amorce une campagne de vaccination grâce à la réception de doses Pfizer.

²⁶² *What is the impact of the COVID-19 pandemic on immigrants and their children?*, s.l., OECD, 2020.

²⁶³ BOJORQUEZ, Ietza, et al. *Migrants in Transit and Asylum seekers in Mexico : an epidemiological analysis of the Covid-19 Pandemic*, México, COLEF-CNDH, 2020.

²⁶⁴ Ibidem

En juin 2021, 40 millions de doses ont été administrées à la population mexicaine²⁶⁵. Bien que les migrants soient hautement vulnérables face aux contagions rapides du coronavirus, ils ont été longtemps marginalisés de la stratégie vaccinale nationale. En effet, l'élargissement de la campagne vaccinale à la population migrante n'est mis en place qu'à partir de septembre 2021²⁶⁶. La stratégie vaccinale décourage les migrants à se vacciner. En effet, les migrants souhaitant recevoir une dose de vaccin sont contraints de laisser leurs informations aux autorités locales. L'omniprésence de la *Guardia Nacional* dans les centres de vaccination dépeint un environnement hostile aux migrants présents sur le territoire de manière irrégulière²⁶⁷. La peur d'être déporté ou arrêté prend le dessus sur les préoccupations sanitaires. De plus, la faible proportion de la couverture vaccinale des migrants est révélatrice d'une méfiance quant à la qualité du vaccin administré²⁶⁸. En effet, une fois sur dix, le vaccin administré provient du laboratoire chinois CanSino, non reconnu par les États-Unis notamment et, *ipso facto*, non valide dans le cas d'une traversée légale de la frontière.

Au-delà des inégalités structurelles entre migrants et natifs, une disparité territoriale de la couverture vaccinale peut également être soulevée. Alors que dans l'État de Baja California, 4000 migrants sont vaccinés contre la Covid-19, la ville de Ciudad Juárez, important pôle de migrants, n'a pas reçu de vaccins dédiés aux étrangers²⁶⁹.

Récemment, l'administration Biden a annoncé la distribution de vaccins aux migrants à la frontière. Originellement de 2700 doses journalières, le DHS planifie d'administrer 6000 vaccins par jour jusqu'à fin mai 2022. Ce programme fut, en juillet 2021, rejeté par certains fonctionnaires de la Maison-Blanche. Bien qu'une telle mesure laisse présager une amélioration de la condition de santé des migrants face au coronavirus, il semble que seuls les migrants temporairement sous l'autorité des États-Unis en soient éligibles. La proportion massive de migrants expulsés sous le joug du *Title 42* n'y auront pas accès²⁷⁰.

b. La surpopulation endémique au sein des infrastructures d'accueil

Au cours de la gestion de la pandémie, l'OMS a souligné l'importance de mesures préventives aux contagions du coronavirus. La pratique des gestes barrières a fait l'objet d'une

²⁶⁵ ASTORGA MORALES, Abel. « La Migración en tránsito por México y las nuevas agendas investigativas post Covid-19 », *Carta Tepa Mayo*, n° 5 (2021), p. 69-85.

²⁶⁶ ALVAREZ, Priscilla. « El gobierno de Biden ofrecerá vacunas contra el covid-19 a migrantes », *CNN* (29 mars 2022).

²⁶⁷ Ibidem

²⁶⁸ Ibidem

²⁶⁹ Ibidem

²⁷⁰ Ibidem

expansion mondiale. Le lavage régulier des mains avec un savon ou un gel antibactérien, la distanciation sociale d'un mètre ainsi que le port du masque chirurgical ont été mondialement communiqués. Néanmoins, l'acquisition d'un masque ou le maintien d'une distance entre les personnes ne peuvent être toujours effectués. La précarité socio-économique des migrants rend complexe le respect des mesures barrières. Sans grands revenus financiers, les migrants ne peuvent se permettre de se loger individuellement. À cela s'ajoute le nombre massif des migrants à la frontière, constituant des campements informels dans l'attente de la gestion de leur dossier. À la fin mars 2020, le nombre de migrants à la frontière est estimé à plus de 25000²⁷¹. Les villes frontalières de Matamoros, Nuevo Laredo, Reynosa, Tijuana, Ciudad Juárez voient l'édification des camps se substituer aux refuges formels complets. Dans ces espaces, formels comme informels, le manque chronique de superficie et de services en régit le fonctionnement. La surpopulation ne permet pas aux habitants de respecter la distanciation sociale (cf. Annexe 12). La densité de population importante, majorée par les politiques publiques, aggrave les conditions sanitaires des migrants. Le manque d'eau courante et de produits d'hygiène renforce la précarité sanitaire des immigrants²⁷². Les risques de contagion sont, de ce fait, omniprésents dans la vie des migrants. Lorsque ceux-ci ont une activité professionnelle, leurs conditions de travail les exposent également à la contamination à la Covid-19.

La pandémie affecte disproportionnellement les migrants dans le cadre de leur travail. La population en situation irrégulière n'a d'autre choix que de gagner ses revenus par le biais du secteur informel²⁷³. Or, ces activités ont été fortement impactées par la suspension des activités non-essentiels. De plus, leur précarité économique s'inscrit dans un espace géographique mué de défis économiques²⁷⁴. En effet, l'insécurité endémique dans les états du nord du Mexique complexifie les conditions de travail des migrants. La perte d'emplois dans cette région ainsi que l'augmentation de la pauvreté complexifient le travail des migrants.

II. Le rôle déterminant des organisations civiles

a. L'ouverture des infrastructures d'accueil remise en question par la pandémie

²⁷¹ URIBE SALAS, Felipe, et Oscar HERNÁNDEZ-HERNÁNDEZ. *Migrantes en el Noreste de México y su vulnerabilidad ante el Covid-19*, México, COLEF, 2020.

²⁷² Ibidem

²⁷³ CABELLO, Stephanie. *La protección de las personas migrantes de la subregión de México y Centroamérica frente al Covid-19*, s.l., CISS, 2020.

²⁷⁴ GONZALEZ MARTIN, Nuria, et Juan VEGA GOMEZ. « Emergencia Sanitaria por Covid-19 », *Instituto de Investigaciones Jurídicas*, n° 23 (2020).

Face au manque d'implication des gouvernements fédéraux et fédérés, la société civile s'est organisée afin de faire face à la crise humanitaire à l'œuvre depuis des années. Le rôle de la société civile est primordial dans l'amélioration des conditions de vie des migrants. L'accompagnement éducatif, sanitaire et juridique prend en compte les migrants et tend à protéger leurs droits. La constitution de camps informels à la frontière ne résulte pas d'une absence totale d'infrastructure d'accueil des migrants, mais davantage d'un manque de moyens des organisations les tenant. Les États frontaliers du nord du Mexique comptent 90 refuges, situés pour la plupart dans les centres urbains, privilégiés par les migrants pour leurs opportunités économiques et sociales²⁷⁵. Mexicali, Tijuana et Nogales comptent à eux seuls 64 % de la capacité totale des refuges²⁷⁶. La constitution de refuges s'illustre par la prise en charge par la société civile de ces espaces pour la cause des populations migratoires.

Les premiers refuges, *pioneros*, ont été constitués à la fin des années 90²⁷⁷. L'augmentation significative de la migration centre-américaine a encouragé la mise en place des refuges, émergents en vue de la protection des familles, femmes et enfants seuls notamment (cf. Annexe 13). Dans l'État de Tamaulipas, quatre refuges sont uniquement accessibles par des mineurs non accompagnés²⁷⁸. Néanmoins, la généralisation de la mobilité en caravane a bouleversé l'organisation d'accueil des migrants. La capacité d'accueil étant limitée, des refuges récents ont été construits, essayant tant bien que mal d'endiguer la crise humanitaire présagée. Ces derniers ont également vocation à accueillir les déplacés internes et le flux migratoire provenant des îles des Caraïbes, de plus en plus nombreux depuis 2018²⁷⁹.

En grande partie tenus par des organisations religieuses, les services prodigués dépendent de leurs moyens financiers et de leurs infrastructures. Pour la plupart, ces fondations sont de petite taille. Néanmoins, elles prodiguent de nombreux services, administratifs, sociaux, sanitaires et spirituels dans le cas où elles sont gérées par une institution religieuse. À Tijuana, dans l'État de Baja California, toutes sont dotées de l'eau courante et de l'électricité. 83 % produisent de la nourriture, 68 % offrent un soutien psychologique, 64 % une assistance juridique et 32 % sont dotées de services de santé²⁸⁰ (cf. Annexe 14). Accueillant en majorité

²⁷⁵ COUBÈS, Marie-Laure, Laura VELASCO et Oscar CONTRERAS. *Migrantes en albergues en las ciudades fronterizas del norte de México*, México, COLEF, 2020.

²⁷⁶ Ibidem

²⁷⁷ URIBE SALAS, Felipe, et Oscar HERNÁNDEZ-HERNÁNDEZ. *Migrantes en el Noreste de México y su vulnerabilidad ante el Covid-19*, México, COLEF, 2020.

²⁷⁸ Ibidem

²⁷⁹ COUBÈS, Marie-Laure, Laura VELASCO et Oscar CONTRERAS. *Migrantes en albergues en las ciudades fronterizas del norte de México*, México, COLEF, 2020.

²⁸⁰ Ibidem

les migrants des pays du Triangle du Nord (86 % de la population des refuges²⁸¹), certains obstacles les empêchent d'accueillir toutes les facettes de la population. Moins de la moitié des refuges des villes frontalières peut prendre en charge des familles, et 61 % accueillent des femmes²⁸². Cependant, la grande majorité des refuges ne conditionne pas l'accueil des migrants à leur statut. Ainsi, des demandeurs d'asile, comme des expulsés, en transit ou en attente de régularisation de leur dossier se côtoient.

Les ressources mises à disposition des migrants ne proviennent pas automatiquement de l'État. Les refuges des migrants font appel à la solidarité nationale et internationale pour respecter leurs engagements. L'organisation fonctionnelle des refuges évolue selon les conjonctures politiques et sanitaires. L'instauration du MPP, obligeant les migrants demandeurs d'asile à attendre du côté mexicain, a bouleversé l'organisation des refuges, lieux privilégiés par les personnes en transit. Ainsi, plus de la moitié des refuges n'émettent pas de limite de séjour à Tijuana afin de ne pas impacter encore plus les migrants contraints par une attente prolongée²⁸³. Pendant la pandémie, les refuges font face à de nombreux défis. L'absence de reconnaissance juridique de certains ne leur permet pas de bénéficier de l'annulation de dettes du service public. De ce fait, l'acquisition de vivres et de produits d'hygiène en grande quantité est fortement remise en question. En prévention de contaminations, un nombre significatif de refuges a diminué sa capacité d'accueil afin de maintenir une distanciation sociale. Néanmoins, la phase 3 de la pandémie au Mexique, pendant laquelle le nombre de contaminations a augmenté en raison de la propagation du variant Delta, a contraint des refuges à prendre des mesures drastiques. Les 12 refuges dans l'État du Coahuila ont fermé leurs portes²⁸⁴. Dans l'État du Tamaulipas, les sorties et entrées ont été limitées²⁸⁵. D'autres ont contraint les migrants à être dehors la journée, les exposant ainsi à l'insécurité de l'environnement.

Bien que les actions mises en place par la société civile soient proéminentes, il semble important de souligner la présence de mécanismes gouvernementaux nationaux. En effet, afin de faire face aux caravanes provenant d'Amérique centrale, le gouvernement mexicain ouvre

²⁸¹ COUBÈS, Marie-Laure, Laura VELASCO et Oscar CONTRERAS. *Migrantes en albergues en las ciudades fronterizas del norte de México*, México, COLEF, 2020.

²⁸² Ibidem

²⁸³ Ibidem

²⁸⁴ URIBE SALAS, Felipe, et Oscar HERNÁNDEZ-HERNÁNDEZ. *Migrantes en el Noreste de México y su vulnerabilidad ante el Covid-19*, México, COLEF, 2020.

²⁸⁵ Ibidem

des refuges de migrants en 2019, aussitôt fermés²⁸⁶. L'inauguration du *Centro de integración para el migrante Leona Vicario* à Ciudad Juárez concrétise les tentatives gouvernementales. Avec une capacité de 700 migrants, l'infrastructure financée par des ressources publiques vise à accorder un logement aux migrants demandeurs d'asile²⁸⁷. Cinq mois plus tard est créé sur le même modèle le *Centro integrador Carmen Serdan* à Tijuana. Malgré une capacité d'accueil de 3000 migrants, seulement 100 personnes occupaient les lieux en février 2020²⁸⁸.

b. La présence des organisations non-gouvernementales indispensable face à la crise sanitaire

Face à la précarité sanitaire des migrants, dans les camps informels ou les refuges d'accueil, la présence des organisations non-gouvernementales est un élément clé. Avant tout, de nombreuses organisations ont mis en place des campagnes d'information sur la maladie de la Covid-19. L'accès à l'information des migrants est fortement limité. L'accès à internet ou la confusion des informations officielles s'ajoutent à une méfiance envers les autorités locales. Ainsi, deux campagnes ont été mises en place dans l'État de Coahuila afin de sensibiliser la population et lui donner des informations pour prévenir la maladie²⁸⁹. Malgré la difficulté de rester confinés, la campagne *#ayudameaquedarmeencasa* a encouragé les familles à rester dans leur lieux de résidence grâce à la distribution de nourriture à domicile. De plus, la campagne *#compartiendocubre bocas* avait le double objectif de distribuer des masques tout en valorisant les femmes migrantes qui les avaient confectionnés.

Afin de pallier les défaillances du système de santé et l'absence de structures spécialisées pour les migrants, plusieurs ONG internationales ont accentué leur action à la frontière. L'ONG française Médecins sans Frontières (MSF) a, dans un rapport émis en avril 2020, partagé son inquiétude quant à la situation alarmante des migrants dans l'État de Tamaulipas²⁹⁰. Principalement situé à Matamoros et Reynosa, le personnel de MSF a mis en place des consultations médicales, la distribution de médicaments tout comme un accompagnement psychologique, fréquemment marginalisé. Concrètement, les organisations

²⁸⁶ COUBÈS, Marie-Laure, Laura VELASCO et Oscar CONTRERAS. *Migrantes en albergues en las ciudades fronterizas del norte de México*, México, COLEF, 2020.

²⁸⁷ Ibidem

²⁸⁸ COUBÈS, Marie-Laure, Laura VELASCO et Oscar CONTRERAS. *Migrantes en albergues en las ciudades fronterizas del norte de México*, México, COLEF, 2020.

²⁸⁹ URIBE SALAS, Felipe, et Oscar HERNÁNDEZ-HERNÁNDEZ. *Migrantes en el Noreste de México y su vulnerabilidad ante el Covid-19*, México, COLEF, 2020.

²⁹⁰ « Politique du titre 42 : les expulsions entraînent de graves conséquences humanitaires à la frontière nord du Mexique », *Médecins sans frontières*, (11 mai 2021).

humanitaires se déplacent dans les refuges afin de prodiguer leur expertise médicale, mais aussi d'aller à la rencontre des migrants pour parler²⁹¹. MSF n'est pas la seule association à mettre en œuvre des procédures d'envergure pendant la pandémie. L'ONG internationale *Global Response Management* tend également à prodiguer une assistance médicale et humanitaire aux migrants à la frontière. Dès 2019, GRM a mis en place des stations de lavage de main et un système de drainage dans les camps informels. Son action s'est intensifiée pendant la pandémie²⁹². L'organisation a construit une infrastructure médicale dédiée aux migrants à travers une clinique mobile ayant une capacité de 20 lits pour les patients atteints de la Covid-19. La stratégie de l'ONG s'inscrit également dans des mécanismes de prévention et de détection, notamment grâce à la distribution de 3500 tests antigéniques²⁹³.

III. La vulnérabilité socio-économique exacerbée par la pandémie

a. Le risque de contagion révélateur des restrictions de libertés

La surpopulation, le manque d'infrastructures et de moyens financiers ne sont pas des éléments propres aux camps informels et aux refuges de migrants. Les migrants détenus par les autorités locales sont également hautement vulnérables face aux risques de propagation du virus. Administrés par l'INM, ces infrastructures accueillent les migrants arrêtés et consignés au confinement dans l'attente de la résolution de son statut migratoire²⁹⁴. Les espaces des infrastructures sont drastiquement limités. L'accès à l'eau courante est parfois limité, tout comme l'accès à la santé, la majeure partie des stations étant dépourvue d'assistance médicale. En effet, le déploiement quotidien de personnel médical est enregistré dans seulement 40 % des centres de rétentions²⁹⁵. De plus, l'insalubrité des lieux en fait des espaces fertiles à la propagation du virus²⁹⁶. Le manque de matériels pour prévenir le virus et la préoccupation sanitaire des migrants a engendré un nombre significatif de protestations au sein des stations migratoires. Les manifestations ne sont pas contenues dans un seul État. Ont été enregistrées des protestations dans le Chiapas et le Tabasco, dans le sud du pays, dans l'État de Sonora et

²⁹¹ URIBE SALAS, Felipe, et Oscar HERNÁNDEZ-HERNÁNDEZ. *Migrantes en el Noreste de México y su vulnerabilidad ante el Covid-19*, México, COLEF, 2020.

²⁹² BLUE, Sarah. « Im/Mobility at the US–Mexico Border during the COVID-19 Pandemic », *Social Sciences*, vol. 10, n° 47 (2021).

²⁹³ URIBE SALAS, Felipe, et Oscar HERNÁNDEZ-HERNÁNDEZ. *Migrantes en el Noreste de México y su vulnerabilidad ante el Covid-19*, México, COLEF, 2020.

²⁹⁴ *Mujeres migrantes y refugiadas en el contexto de la Covid-19*, s.l., ONU Mujeres, 2020.

²⁹⁵ MÉNDEZ, Marisol. *Informe sobre los efectos de la pandemia de Covid-19 en las personas migrantes y refugiadas*, México, CMDPDH, 2020.

²⁹⁶ *Ibidem*

de Coahuila²⁹⁷. Les revendications convergent vers une liberté, l'amélioration de leurs conditions sanitaires et la peur d'être infecté par le virus. Ces mouvements de protestations ont tristement bénéficié d'une visibilité internationale après le drame de Tenosique, Tabasco le 31 mars 2020. Au cours de cette manifestation, un migrant guatémaltèque de 41 ans, Hector Rolando Barrientos Dardon, périt dans l'incendie. Ces événements ont enjoint plus de 150 organisations de la société civile à faire appel à la CNDH²⁹⁸. L'objectif d'une telle plainte est diligenter une enquête dont le résultat pourrait faire état de violations des droits de l'Homme envers les migrants détenus par l'INM. Conjointement à la résolution du 10 avril 2020 de la CIDH, la CNDH a sommé l'INM à instaurer des mesures préventives de propagation du virus dans ses infrastructures, tout en soulignant la nécessité de respecter les droits de l'homme, même en temps de pandémie²⁹⁹. Consécutivement, l'INM a fermé le centre de Tenosique et, fin avril 2020, elle a expulsé 3759 migrants, répartis dans les 65 stations du pays³⁰⁰. Cette décision fut motivée par une stratégie d'endiguement des contaminations. Néanmoins, il semble que cette mesure ait dissuadé les migrants à exercer des protestations dans les stations.

b. Une insécurité renforcée par les conséquences économiques de la pandémie

La pandémie a bouleversé les équilibres socio-économiques. De ce fait, elle ne majore pas seulement la précarité sanitaire des migrants, mais également leur vulnérabilité dans un environnement dangereux. La discrimination et la xénophobie se sont accrues parallèlement à l'évolution de la conjoncture sanitaire³⁰¹. La mobilisation étant perçue comme principale vectrice du virus, les migrants, pour lesquels le mouvement est inhérent à leur condition, se sont vus stigmatisés. La peur de l'Autre a été exacerbée par la peur d'être infecté. La surpopulation et la précarité de logement sont devenues un double coup de massue, empiétant leurs conditions de vie, mais aussi leur intégration sociale.

De plus, la perte ou le manque d'opportunités professionnelles dus à la crise économique induite par la pandémie les rend encore plus vulnérables aux insécurités. La préoccupation sanitaire est réduite au second plan face à des situations de précarité extrême.

²⁹⁷ Ibidem

²⁹⁸ MÉNDEZ, Marisol. *Informe sobre los efectos de la pandemia de Covid-19 en las personas migrantes y refugiadas*, México, CMDPDH, 2020.

²⁹⁹ GONZALEZ MARTIN, Nuria, et Juan VEGA GÓMEZ. « Emergencia Sanitaria por Covid-19 », *Instituto de Investigaciones Jurídicas*, n° 23 (2020).

³⁰⁰ CABELLO, Stephanie. *La protección de las personas migrantes de la subregión de México y Centroamérica frente al Covid-19*, s.l., CISS, 2020.

³⁰¹ ASTORGA MORALES, Abel. « La migración en tránsito por México y las nuevas agendas investigativas post Covid-19 », *Carta Tepa Mayo*, n° 5 (2021), p. 69-85.

Sans emplois fixes et légaux, leurs moyens de revenus sont conditionnés aux activités qu'ils exercent le plus souvent dans la rue. Ainsi, leur précarité exacerbée par la pandémie ainsi que l'incertitude d'une traversée à cause des politiques sanitaires est un terreau fertile pour les organisations criminelles. Avant la pandémie, certains migrants palliaient leur situation économique critique grâce aux transferts d'argent de leurs familles ou amis depuis les États-Unis notamment³⁰². La défaillance de l'État à prodiguer des produits de base, tels que la nourriture, les produits d'hygiène ou encore des infrastructures afin de dormir pousse certaines personnes à se tourner vers les organisations criminelles pour se sortir de cette situation. La présence du crime organisé gangrène également les camps, dans lesquels la sécurité n'est pas assurée. En effet, certains gardes de l'INM ne sont présents qu'en journée, laissant libre champ aux criminels la nuit. Afin de se préserver, les migrants revendiquent l'installation de lumière en vue d'une protection de leur situation précaire³⁰³.

La crise sanitaire s'est ajoutée à la crise humanitaire critique à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. D'un côté, les politiques de santé publique mexicaine ont écarté les migrants centre-américains des stratégies fédérales. La défaillance de l'accès à l'information, aux soins et aux infrastructures de logement, majorée pendant la crise sanitaire, amplifie leur vulnérabilité dans un espace géographique en tension. De l'autre côté, les États-Unis ont impulsé des mécanismes institutionnels de santé publique servant les objectifs sécuritaires et protectionnistes de l'administration en place. Les expulsions en masse additionnées à l'enraiment des processus d'admission migratoire contraignent les migrants à adopter des mécanismes de survie, incompatibles avec les recommandations sanitaires.

³⁰² BLUE, Sarah. « Im/Mobility at the US–Mexico Border during the COVID-19 Pandemic », *Social Sciences*, vol. 10, n° 47 (2021).

³⁰³ *Migración y desigualdades ante Covid-19 : Poblaciones vulnerables y redes de apoyo en México y Estados-Unidos*, s.l., El Colegio de México, 2020.

Conclusion

La présence massive de migrants centre-américains à la frontière entre le Mexique et les États-Unis découle de facteurs transversaux et multidimensionnels concomitants. La précarisation de la conjoncture économique, sociale et environnementale dans leur pays d'origine constitue la principale motivation du départ de nombreuses familles. La reconfiguration du profil des migrants se lançant dans l'aventure de la traversée doit être un élément clé de la gestion politique et humanitaire de la crise migratoire. La féminisation de la migration et la présence massive d'enfants non-accompagnés depuis 2014 ont mis en lumière, d'une certaine manière, le pouvoir des organisations criminelles. Traversant deux frontières hautement militarisées, les migrants centre-américains sont les premières victimes de réseaux illégaux, pour lesquels la mobilité internationale clandestine est devenue un marché lucratif. La protection des droits de l'Homme des migrants est d'autant plus complexe. Leur statut de migrant illégal ? autre mot ? empêche la punition des exactions commises par les groupes criminels ou les autorités publiques.

Paradoxalement, les discours et mécanismes gouvernementaux tendent à institutionnaliser une criminalisation des migrants centre-américains. Dans le sillage de la rhétorique étatsunienne, le Mexique, en proie à un déséquilibre du pouvoir dominé par la corruption et la présence de groupes criminels, adopte une stratégie similaire à celle de son voisin. Que cela soit par dépendance ou de sa propre initiative, la politique migratoire mexicaine a profondément évolué vers une restriction stricte tout en souhaitant promouvoir la coopération et la défense des droits de l'Homme. Cette stratégie antagoniste confond le véritable objectif et complexifie la prise en charge des migrants. Le processus de sécurisation et de militarisation amorcé par les États-Unis dans les années 90 se perçoit dans la politique du président actuel mexicain dont les fondements sécuritaires se déplacent de la guerre contre le narcotrafic à la gestion de la crise migratoire.

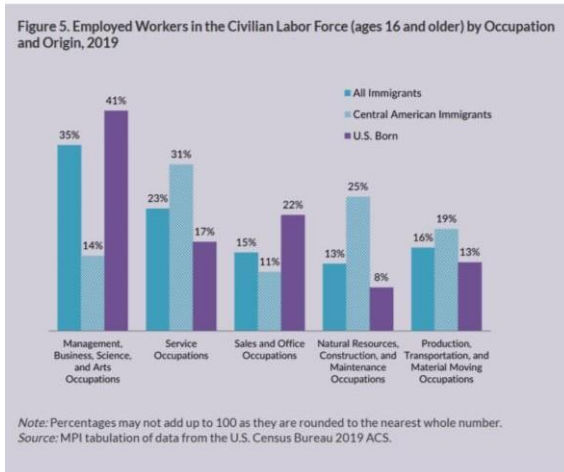
Alors que la crise humanitaire et sanitaire à l'œuvre aujourd'hui à la frontière découle directement des décisions gouvernementales bilatérales, les États-Unis et le Mexique limitent leurs actions en vue d'une amélioration des conditions de vie des migrants. Par stratégie de dissuasion ou par manque d'opportunités politiques, les États ne mettent que peu en œuvre des approches transversales.

Cette démarche a permis de mettre en exergue la vulnérabilité exacerbée des migrants centre-américains, avant et pendant la pandémie de la Covid-19 en analysant les impacts

concrets que portent les actions gouvernementales et non-gouvernementales. La défaillance ainsi que le manque de volonté politique de la gestion de la crise humanitaire à la frontière obligent la société civile à prendre en main la catastrophe sanitaire. La mise en place d'obstacles physiques et bureaucratiques contribue fortement à la présence massive de migrants à la frontière. Bien que les États cherchent à se protéger à travers des mesures dissuasives, la migration provenant d'Amérique centrale n'en est pas moins découragée. La volonté de trouver de meilleures conditions de vie est plus forte que la préoccupation des risques encourus, que cela soit des agressions ou la contraction du nouveau coronavirus. Il n'existe pas de solution parfaite à la gestion de la crise migratoire. Néanmoins, il semble que le développement socio-économique des pays d'origine soit la variable clé dans le traitement de cette thématique. Malgré plusieurs tentatives intra et inter-étatique, les pays du Triangle du Nord sont toujours marqués par une déliquescence et des abus de leurs instances de pouvoir, mêlés à une insécurité endémique et une précarité économique, tous majorés par la pandémie de la Covid-19.

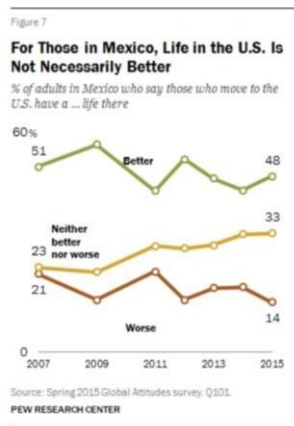
Annexes

Annexe 1 :



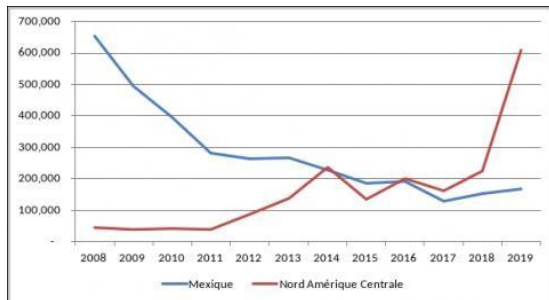
BATALOVA, Jeanne Batalova Erin Babich and Jeanne. « Central American Immigrants in the United States », 6 août 2021, dans *migrationpolicy.org*

Annexe 2 :



GONZALEZ-BARRERA, Ana. More Mexicans Leaving Than Coming to the U.S., Pew research center, 2015

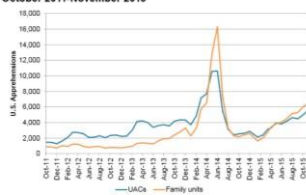
Annexe 3 :



COUBÈS, Marie-Laure. « De travailleurs mexicains sans-papiers à familles centre-américaines demandeuses d’asile : la transformation des flux migratoires à la frontière Mexique-États-Unis, 2005-2020. », *IdeAs. Idées d’Amérique*, n° 18

Annexe 4 :

Figure 1. U.S. Apprehensions of Unaccompanied Minors and Family Units, October 2011–November 2015



Notes: Data include total child and family apprehensions (i.e., including those from Mexico and other countries Central America), about two-thirds of unaccompanied children and more than 90 percent of family unit apprehensions since fiscal year (FY) 2012 have been of migrants from El Salvador, Guatemala, and Honduras. Unaccompanied children from Mexico, who account for most of the remainder, are exempt from certain U.S. legal protections as Central Americans.

Source: Migration Policy Institute (MPI) analysis of data for fiscal year (FY) 2012 through March 2015 from DHS’s [DHS’s Fiscal Year 2015 Six Month Border Security Update](https://www.dhs.gov/news/2015/04/24/fiscal-year-2015-six-month-border-security-update) by Secretary Johnson; U.S. Customs and Border Protection (CBP), [“Southwest Border Unaccompanied Children,”](https://www.cbp.gov/newsroom/stories/southwest-border-unaccompanied-children) various months, www.cbp.gov/newsroom/stories/southwest-border-unaccompanied-children-fy-2015.

ROSENBLUM, Marc R, et Isabel BALL. *Trends in Unaccompanied Child and Family Migration from Central America*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2016.

Annexe 5 :

FIGURE 9
Intended Destination of Recent Migrants Reported by Household Survey Respondents, by Country of Residence, 2021



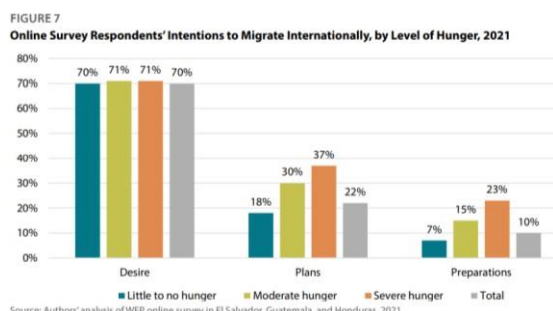
* In each chart, destination countries that did not receive at least 2 percent of survey responses were consolidated under the “other” category. These countries include Belize, Canada, Cayman Islands, Costa Rica, El Salvador, Germany, Guatemala, Honduras, Italy, Japan, Mexico (for El Salvador), Nicaragua, Panama, Spain (for Guatemala and El Salvador), Sweden, and the United Kingdom.

Note: Recent migrants are those household members who were said to have migrated within the five years prior to the survey.

Source: Authors’ analysis of WFP household survey in El Salvador, Guatemala, and Honduras, 2021.

SOTO, Ruiz, et al. *Charting a New Regional Course of Action: The Complex Motivations and Costs of Central American Migration*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2021.

Annexe 6 :



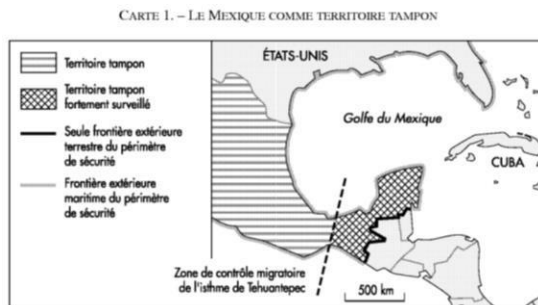
SOTO, Ruiz, et al. *Charting a New Regional Course of Action: The Complex Motivations and Costs of Central American Migration*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2021.

Annexe 7 :



CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala dans la presse quotidienne : mots de pouvoir et pouvoir des mots », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1 (1er octobre 2020), p. 107-131.

Annexe 8 :



GÓMEZ, Rodrigo Nieto. « Les conséquences géopolitiques pour le Mexique de la politique étatsunienne de Homeland Security », *Herodote*, vol. 123, n° 4 (1er décembre 2006), p. 164-181.

Annexe 9 :

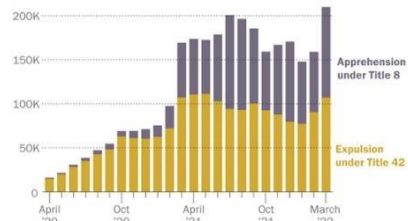


CHERTORIVSKI, Salomón, et José Ángel CÓRDOVA. *La gestión de la pandemia en México: análisis preliminar y recomendaciones urgentes*, Ciudad de México, Consejo Consultivo Ciudadano Pensando en México, 2020.

Annexe 10 :

During the pandemic, most migrant encounters at U.S.-Mexico border have resulted in expulsion under Title 42

Number of migrant encounters at U.S.-Mexico border, by type, April 2020-March 2022



Note: Encounters include expulsions, in which migrants are immediately sent back to their home country or last country of transit, and apprehensions, in which migrants are detained in the United States, at least temporarily.
Source: U.S. Customs and Border Protection.

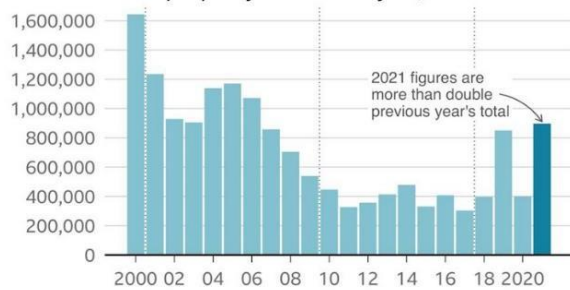
PEW RESEARCH CENTER

GRAMLICH, John. « Key facts about Title 42, the pandemic policy that has reshaped immigration enforcement at the U.S.-Mexico border », dans *Pew Research Center*.

Annexe 11 :

Migrants detained on the US-Mexico border

Total number of people by US financial year, 2000-2021*



Note: 2021 figures are for Oct 2020-May 2021

Source: US Customs and Border Protection agency

BBC

« Covid: Biden to continue Trump's Title 42 migrant expulsions », *BBC News*, 3 août 2021.

Annexe 12 :



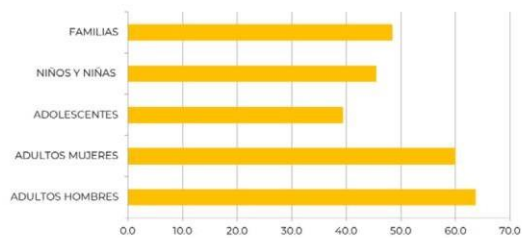
FOTOGRAFÍA 3 Dormitorio para mujeres con menores de edad. Albergue en Tijuana, 2019

FUENTE: France Guérin-Pace, archivo personal

COUBÈS, Marie-Laure, Laura VELASCO et Oscar CONTRERAS. *Migrantes en albergues en las ciudades fronterizas del norte de México*, México, COLEF, 2020.

Annexe 13 :

GRÁFICA 1 Proporción de albergues según tipo de población atendida, en porcentaje, 2020



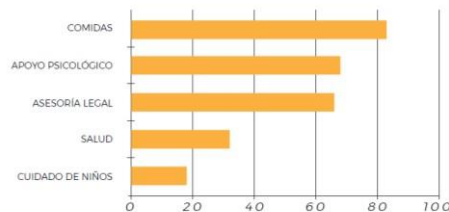
Lectura: 49% de los albergues reciben a familias
N=63 (Mexicali y Nogales sin información)

FUENTE: El Colegio de la Frontera Norte, con información del proyecto "Poblaciones vulnerables en riesgo de contagio frente al Covid-19 en la frontera norte de México". El Colef, 2020.

COUBÈS, Marie-Laure, Laura VELASCO et Oscar CONTRERAS. *Migrantes en albergues en las ciudades fronterizas del norte de México*, México, COLEF, 2020.

Annexe 14 :

GRÁFICA 4 Servicios proporcionados por los albergues, además del hospedaje, Tijuana 2020



FUENTE: Elaboración propia con base en información del Proyecto INMOV (COLEF), febrero 2020

COUBÈS, Marie-Laure, Laura VELASCO et Oscar CONTRERAS. *Migrantes en albergues en las ciudades fronterizas del norte de México*, México, COLEF, 2020.

Bibliographie

Archives

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, ÉTATS-UNIS. *Bureau for International Narcotics and Law Enforcement, Various letters and memos Non-Classified.*, 17 juin 2019.

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, ÉTATS-UNIS. *Pillar II Cable - Bilateral Institutional Capacity Building to Sustain Rule of Law at the Beginning of a New Administration*, 29 avril 2014.

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, ÉTATS-UNIS. *Mérida Initiative Activity Descriptions – Mexican Security Cooperation Plan*, 24 juin 2013.

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, ÉTATS-UNIS. *The Mexico Mérida Initiative At Eight Months – A Snapshot of What We Have Delivered and What To Expect*, 31 juillet 2009.

HADDAL, Chad. *Border Security: The Role of the U.S. Border Patrol*, [s.l.], Congressional Research Service, 2010.

JOE BIDEN. *Discours sur l'état de l'Union*, 2022, 1h32, https://www.youtube.com/watch?v=3dfC9b_S40c (Page consultée le 17 mai 2022).

Secretaría de Salud. « Versión estenográfica. Conferencia de prensa. Informe diario sobre coronavirus Covid-19 en México », dans *gob.mx*, <http://www.gob.mx/salud/prensa/version-estenografica-conferencia-de-prensa-informe-diario-sobre-coronavirus-covid-19-en-mexico-262758>.

Los Protocolos de Protección a Migrantes, US Department of Homeland Security, 2021.

Land Border Security | Homeland Security, <https://www.dhs.gov/science-and-technology/land-border-security> (Page consultée le 3 mai 2022).

The Office of National Drug Control Policy- Stratégies Need Performance Measures, [s.l.], United States General Accounting Office, [s.d.].

« The Biden Plan for securing our values as a nation of immigrants », dans *Biden Harris Democrat*, (Page consultée le 11 mai 2022).

Articles de presse

ALVAREZ, Priscilla. « El gobierno de Biden ofrecerá vacunas contra el covid-19 a migrantes », *CNN*, 29 mars 2022.

ALVAREZ, Priscilla. « El gobierno de Biden se prepara para una posible migración masiva en la frontera sur de Estados Unidos », *CNN*, 17 mars 2022.

ANDERSON, Stuart. « Why Was The Homeland Security Department Created? », *Forbes*, 12 avril 2019.

ARTE REPORTAGE (réal.). « Mexique : à la recherche des migrants disparus », *Arte Reportage*, [s.l.], 5 juillet 2019.

AUTRAN, Frédéric. « Donald Trump, “l’Amérique d’abord”, les idées après. », 28 avril 2016.

BADIE, Bertrand. « Le 11-Septembre détermine-t-il toujours les relations internationales ? », *Le Monde*, 11 septembre 2006.

CALMARD, Diego. « Le Mexique à son tour débordé par les migrants », *Ouest-France.fr*, 2 janvier 2022.

CANDIZ, Guillermo, et Tanya BASOK. « La pandémie restreint les droits des migrants et des demandeurs d’asile », *The Conversation*, 22 mai 2020.

CANO, Manuela. « ¿Fin del Título 42 ? Llamada entre Biden y AMLO tuvo a la migración como protagonista », *France 24*, 30 avril 2022.

COLOMBAIN, Jérôme. « Nouveau monde. Un mur virtuel pour surveiller la frontière mexicaine », *Franceinfo*, 19 juin 2018.

FUENTES. « Qué es la “Cuarta Transformación” que propone AMLO para México y por qué la llama así », *BBC News Mundo*, 4 octobre 2018.

GARCÍA, Jacobo. « México militariza la frontera sur ante la llegada de la primera caravana de la era Biden », dans *El País México*, 18 janvier 2021.

GARDUÑO, Roberto, et Fabiola MARTÍNEZ. « En llamada con AMLO, acepta Trump vender a México mil ventiladores para Covid-19 », *La Jordana*, 17 avril 2020.

KTITAREFF, Michel. « Les États-Unis inventent la frontière high-tech », dans *Les Echos*, 18 décembre 2006,.

LAZO, Alejandro. « Not in My Backyard: States Seek to Abolish ICE Detention Centers », *Wall Street Journal*, 1er mars 2020.

LE BARS, Stéphanie. « Les limites du modèle de santé des États-Unis face à la propagation du coronavirus », *Le Monde.fr*, 5 mars 2020.

MAGAZINE, Le Point. « À la frontière mexicaine, une milice américaine patrouille en attendant le mur », *Le Point*, 2019.

MANETTO, Francesco, et Luis Pablo BEAUREGARD. « Biden se muestra a favor de mantener la normativa que permite deportar a migrantes en caliente », *El País Méxi*, 29 avril 2022.

MARISCAL, Ángeles. « México vacía estaciones migratorias », *Pie de Página*, 27 avril 2020.

NEUVILLE, Martin. « Des migrants se cousent les lèvres au Mexique pour réclamer des visas pour entrer aux États-Unis - Actu24 », *Actu24*, 16 février 2022.

ONU INFO. « Les États-Unis restent membre de l'OMS et rejoindront le dispositif mondial sur les vaccins contre la Covid-19 | ONU Info », 21 janvier 2021.

PÁRRAGA, Nayeli. « En medio de la pandemia, estadounidenses cruzan a México por un rollo de papel », *El Sol de México*.

PRADILLA, Alberto. « Nuevo operativo contra caravana migrante deja lesionados y detenidos en Mapastepec, Chiapas », *Animal Político*, 31 août 2021.

La militarización de la frontera México-Guatemala, la polémica « solución » a los aranceles estadounidenses, 10 juin 2019, Europa Press.

REICH, Robert. « America has no real public health system – coronavirus has a clear run », *The Guardian*, 15 mars 2020.

REINA, Elena. « La pandemia no frena a una nueva caravana de migrantes centroamericanos », dans *El País México*, 1er octobre 2020.

REVELLI, Philippe. « Le « cimetière sans croix » de la frontière sud », dans *Le Monde diplomatique*, 1er juillet 2003.

ROBIN, Maxime. « En Arizona, le mur de Donald Trump existe déjà », *Le Monde diplomatique*, 1eraoût 2017.

ROCHEFORT, Mathilde. « Les autorités américaines déploient des chiens robots à la frontière mexicaine », *Siècle Digital*, 7 février 2022.

SCHAGEN, Courtney Riggle-van, et Elizabeth VAQUERA. « More migrants are dying along the US-Mexico border, but it's hard to say how big the problem actually is », *The Conversation*.

STAFF. « Biden strikes international deal in bid to stop migrants reaching US border », *The Guardian*, 12 avril 2021.

STEVENS, Jacqueline. « Opinion | When Migrants Are Treated Like Slaves », *The New York Times*, 4 avril 2018.

TENRÉ, Steve. « États-Unis : un centre de rétention pour migrants mineurs rouvert par l'administration Biden », *LE FIGARO*, 24 février 2021.

TOTENBERG, Nina. « Supreme Court's conservatives divided over "Remain in Mexico" policy », *NPR*, 26 avril 2022.

VITTORI, Jean-Marc. « Trois raisons de voter Trump. » 25 octobre 2016.

« Migrants celebran fin del programa MPP de Trump » *DW*, 13 février 2021

« Biden saisit la Cour suprême pour mettre fin à la politique d'immigration «Rester au Mexique» », *LE FIGARO*, 30 décembre 2021.

« États-Unis. Face aux migrants, Biden opte pour la méthode Trump », *Courrier international*, 24 septembre 2021.

« Covid-19 : après 20 mois de restrictions, les États-Unis laisseront entrer "début novembre" tous les voyageurs internationaux entièrement vaccinés », *Franceinfo*, 20 septembre 2021.

« Covid: Biden to continue Trump's Title 42 migrant expulsions », *BBC News*, 3 août 2021.

« Covid-19 : cinq questions sur le variant Delta, dont le nombre de cas augmente chaque semaine en France », *Franceinfo*, 17 juin 2021.

« EE. UU. anunció acuerdo con países latinoamericanos para militarizar las fronteras », dans *France 24*, 13 avril 2021.

« Honduras: départ d'une nouvelle caravane de migrants vers les États-Unis, malgré une opération pour les bloquer », *Challenges*, 31 mars 2021.

« À Tijuana, sur la route du rêve américain », dans *France Culture*, 20 mars 2021.

« Covid-19 : la lourde responsabilité de Donald Trump dans l'hécatombe américaine », *Le Monde*, 16 janvier 2021.

« Caravane de migrants: le Mexique déploie des militaires à sa frontière avec le Guatemala », *RFI*, 3 octobre 2020.

« Malgré la pandémie de Covid-19, au moins 3 000 migrants honduriens en route pour les États-Unis », *Le Monde*, 2 octobre 2020.

« Donald Trump annonce que les États-Unis mettent fin à leur relation avec l'OMS », *Le Monde*, 29 mai 2020.

« Politique. Trump profite de la pandémie pour sévir contre l'immigration », *Courrier international*, 21 avril 2020.

« Covid-19 : Trump annonce la suspension temporaire de l'immigration aux États-Unis », *France 24*, 21 avril 2020.

« Acuerdan México y EU mantener restricciones de viajes en frontera », 2020.

« El peligro de migrar: 6 de cada 10 mujeres son violadas en México », dans *ADNPolítico*, 13 décembre 2019.

« Au Mexique, le déploiement de la Garde nationale à la frontière sud inquiète », *France 24*, 18 juin 2019.

« États-Unis: des milices volontaires à la frontière mexicaine », dans *Franceinfo*, 10 avril 2019.

« Au Mexique, Lopez Obrador impulse une nouvelle politique d'accueil des migrants », *France 24*, 24 janvier 2019.

« Un mur virtuel à la frontière États-Unis-Mexique plutôt que celui de Trump ? », *L'Express*, 9 janvier 2019.

« Mexico Human Trafficking Web Exposes Changing Role of Cartels », *InSight Crime*, 27 mars 2017.

« Pour son discours d'investiture, Trump se présente en garant de l'ordre public », *France 24*, 22 juillet 2016.

« Au Mexique, le plan « Frontera Sur » ouvre la chasse aux migrants », dans *L'Humanité*, 3 janvier 2016.

« EEUU: Honduras, México y Guatemala acordaron militarizar fronteras para frenar migrantes », dans *www.elheraldo.hn*, <https://www.elheraldo.hn/honduras/honduras-mexico-guatemala-militarizar-fronteras-migrantes-migracion-AUEH1456204> (Page consultée le 17 avril 2022).

« How Mexican Immigration to the U.S. Has Evolved », dans *Time*, <https://time.com/3742067/history-mexican-immigration/> (Page consultée le 22 avril 2022).

« Au Mexique, la police incriminée après un massacre de migrants », dans *France Culture*, 4 février 2021

« Migrantes, los olvidados frente a la pandemia de Covid-19 », *Aristegui Noticias*.

« Biden annonce des pilules gratuites pour les Américains atteints du coronavirus », *VOA*.

Décisions juridiques et exécutes

SUPREME COURT OF THE UNITED STATES. DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY vs. REGENTS OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA, 18 juin 2020.

TRUMP, Donald J. « Executive Order 13768—Enhancing Public Safety in the Interior of the United States », Federal Register, 25 janvier 2017.

TRUMP, Donald J. « Executive Order 13767—Border Security and Immigration Enforcement Improvements », Federal Register, 25 janvier 2017.

Secure Fence Act of 2006, 26 octobre 2006.

Real ID Act, Projet de loi H.R.1268, 2005.

Homeland security Act of 2002, Projet de loi 107-296, 2002.

Conservation biogeography of the US–Mexico border: a transcontinental risk assessment of barriers to animal dispersal - Lasky - 2011.

Ouvrages généraux

AKNIN, Audrey, et Géraldine FROGER. « Migrations et développement : questions de soutenabilité ou soutenabilités en question ? », *Mondes en développement*, vol. 172, n° 4, p. 7-12.

ARÁMBURO VIZCARRA, Guillermo. « Transmigración legal en la frontera México-Estados Unidos », dans Pierre GONDARD et Jean REVEL-MOUROZ, dir., *La frontière Mexique-États-Unis : Mutations économiques, sociales et territoriales*, Paris, Éditions de l'IHEAL, 2014, p. 215-224.

BOURBEAU, Philippe. *The Securitization of Migration. A Study of movement and order*, Routledge, London, 2011.

BUZAN, Barry, et Lene HANSEN. *International Security*, tome III, Sage Publications, London, 2007.

BUZAN, Barry, Ole WAEVER et Jaap DE WILDE. *Security: A New Framework for Analysis*, Boulder : Lynne Rienner, [s.l.], 1998.

DOUZET, Frédéric. « Chapitre 8. La frontière Mexique-États-Unis : entre ouverture et fermeture », dans *Les conflits du monde*, [s.l.], Armand Colin, 2016, p. 119-131.

FÁBREGAS PUIG, Andrés, et Carlos ROMÁN GARCÍA. *Al fin del milenio: el rostro de la frontera sur*, Coneculta Chiapas, Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, 1994, 96 p.

IMAZ, Cecilia. « Abstract », *Politique américaine*, vol. 8, n° 2, p. 31-46.

MEIEROTTO, Lisa. *Immigration, Environment, and Security on the U.S.-Mexico Border*, Springer International Publishing, [s.l.], 2020.

TAMAYO, Jesús. « La “modernización” mexicana y el previsible fin del statu quo migratorio entre México y Estados Unidos », dans Pierre GONDARD et Jean REVEL-MOUROZ, dir., *La frontière Mexique-États-Unis : Mutations économiques, sociales et territoriales*, Paris, Éditions de l’IHEAL, 2014, p. 225-236.

TRÉGUER, Annick. « “Militarisation” de la frontière États-Unis-Mexique », dans Pierre GONDARD et Jean REVEL-MOUROZ, dir., *La frontière Mexique-États-Unis : Mutations économiques, sociales et territoriales*, Paris, Éditions de l’IHEAL, 2014, p. 237-243.

WAEVER. « Securitization and Desecuritization », dans *International Security*, Sage Publications, London, 2007, tome III.

Ouvrages spécialisés

ALONSO MENESES, Guillermo. « Los muros fronterizos y las deportaciones de inmigrantes como tecnologías biopolíticas en los Estados Unidos », *Tabula Rasa*, vol. 33, p. 29-54.

AMILHAT SZARY, Anne-Laure. « Murs et barrières de sécurité : pourquoi démarquer les frontières dans un monde dématérialisé ? », dans *Dictionnaire des mondialisations*, Armand Colin, [s.l.], 2012, p. 447-451.

ANDREAS, Peter, et Richard PRICE. « From War Fighting to Crime Fighting: Transforming the American National Security State », *International Studies Review*, vol. 3, n° 3, p. 31-52.

ANDRES, Hervé. « La(s) caravana(s) de migrants (1re partie) », dans *Migrations et altérités*, 2018.

ARAGÓN FALOMIR, Jaime. « Pandemia global y desigualdades locales: implosión política, económica y social en México », *Études caribéennes*, n° 49, 2021.

ASTORGA MORALES, Abel. « La Migración en tránsito por México y las nuevas agendas investigativas post Covid-19 », *Carta Tepa Mayo*, n° 5, p. 69-85, 2021.

BERCERRA RAMIREZ, Manuel. « La ilegalidad del muro de Donald Trump », vol. 20, p. 723-753.

BLUE, Sarah. « Im/Mobility at the US–Mexico Border during the COVID-19 Pandemic », *Social Sciences*, vol. 10, n° 47.

BOISGROLLIER, Nicolas de. « Homeland Security Policy: an Assessment », *Politique américaine*, vol. 3, n° 3, p. 99-112.

BUSTAMANTE, Jorge. *Extreme Vulnerability of Migrants: The Cases of the United States and Mexico*, Migraciones Internacionales., [s.l.], 2011.

BYARUHANGA, Ronald. « The Impact of Covid-19 on Securitisation of Migration and Mobility in the United States », *The Journal of Social Sciences Studies*, vol. 5, n° 6, p. 95-109.

CASILLAS, Rodolfo. « La mundialización del delito Redes de tráfico y trata de personas en México », n° 241.

CASTILLO, Manuel. « Las políticas hacia la migración centroamericana en países de origen, de destino y de tránsito », n° 24.

CEYHAN, Ayse. « Sécurité, frontières et surveillance aux États-Unis après le 11 septembre 2001 », *Cultures & Conflits*, n° 53, p. 113-145.

CEYHAN, Ayse. « États-Unis : frontière sécurisée, identité(s) contrôlée(s) ? », *Cultures & Conflits*, n° 26-27.

CHAPPART, Pascaline. « Quand les caravanes passent... », *Plein droit*, vol. 121, n° 2, p. 7-10.

CHAVAROCLETTE, Carine. *La relation entre les espaces de pouvoir transfrontaliers et la souveraineté nationale. Le cas de la frontière Mexique-Guatemala, de la fin du XIXe siècle à nos jours*, La Rochelle, Discours et pratiques de pouvoir en Amérique latine, de la période précolombienne à nos jours, Université de la Rochelle, 2005.

CHOMSKY, Aviva. « États-Unis. Le plan de Biden pour l'Amérique centrale et l'externalisation de la politique de «contrôle des migrations» – A l'encontre ».

CLOT, Jean. « Externalisation des contrôles migratoires des États-Unis vers le Mexique et le Guatemala: éléments pour une réflexion critique », *Immigration et rhétoriques électorales dans les Amériques*, p. 6-24.

CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala : une frontière « poreuse » ? », *IdeAs. Idées d'Amériques*, n° 18.

CLOT, Jean. « La frontière entre le Mexique et le Guatemala dans la presse quotidienne : mots de pouvoir et pouvoir des mots », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1, p. 107-131.

CLOT, Jean. « Évolution des politiques migratoires au Mexique au cours de la période 2000 – 2012, ou comment la migration est progressivement abordée dans une approche de sécurité nationale », vol. 15, p. 11.

CLOT, Jean, et German MARTINEZ VELASCO. « El cruce fronterizo irregular entre México y Guatemala: hacia un marco interpretativo. », dans *Fronteras y Dinámicas Transfronterizas en América Latina*. C, Universidad de Quintana Roo., Chetumal México, 2015, p. 281-304.

COHEN, James. « Zero Tolerance: The Trump Administration's Permanent Anti-Immigrant Offensive and its Repercussions in the Americas », *Politique américaine*, vol. 37, n° 2, p. 39-60.

CORTÉS, Almudena. « Violencia de género y frontera: migrantes centroamericanas en México hacia los EEUU », *European Review of Latin American and Caribbean Studies / Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe*, n° 105, p. 39-60.

COUBÈS, Marie-Laure. « De travailleurs mexicains sans-papiers à familles centraméricaines demandeuses d'asile : la transformation des flux migratoires à la frontière Mexique-États-Unis, 2005-2020. », *IdeAs. Idées d'Amériques*, n° 18.

CROUZATIER, Jean-Marie. « L'accès aux soins des migrants au regard du droit international », dans Isabelle POIROT-MAZÈRES, dir., *L'accès aux soins : Principes et réalités*, Toulouse, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2018, p. 141-152.

DABÈNE, Olivier. « L'effet Trump en Amérique latine : une nouvelle donne régionale ? », *CERI*, p. 4-8.

DAMON-FENG, Haiyun. « Restoring the Right to Seek Asylum: The Case for Rescinding Removal Orders Issued Under the "Remain in Mexico" Policy », *Harvard Law & Policy Review*, p. 1-4.

DAMON-FENG, Haiyun. « Restoring the Right to Seek Asylum: The Case for Rescinding Removal Orders Issued Under the "Remain in Mexico" Policy », *SSRN Electronic Journal*.

DANIEL, Dominique. « La politique de l'immigration aux États-Unis », *Revue internationale et stratégique*, vol. 50, n° 2, p. 147-155.

DOTY, Roxanne Lynn. « States of Exception on the Mexico-U.S. Border: Security, "Decisions," and Civilian Border Patrols », *International political sociology*, vol. 1, n° 2, p. 113-137.

DOUZET, Frédérick. « Droit dans le mur ? Trump, la politique d'immigration et les représentations de la nation aux États-Unis », *Hérodote*, vol. 174, n° 3, p. 13-24.

DURAND, Jorge. « Tres premisas para entender y explicar la migración México-Estados Unidos », vol. 21, p. 18.

DUTERME, Bernard. *Amérique centrale : la crise de trop*, Cetri, 2020.

FARET, Laurent. « Migrations de la violence, violence en migration. Les vulnérabilités des populations centre-américaines en mobilité vers le Nord », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 1, p. 31-52.

FRAGNON, Julien, et Aurélia LAMY. « L'Après-11 septembre ou l'étiologie d'un monde qui change. Unicité sémantique et pluralité référentielle », *Mots. Les Langages du politique*, n° 87, p. 57-69.

FRANCO SANCHEZ, Laura Myriam, et Diana Xochitl GONZALEZ GOMEZ. « La migración centroamericana en la pandemia de la COVID-19 », *TraHs*, n° 13, p. 1-15.

GALVIS-NARINOS, F, et A MONTÉLIMARD. « Le système de santé des États-Unis », vol. 40, n° 4, p. 309-315.

GARCÍA VÁZQUEZ, Nancy Janett, Elisa Guadalupe GAXIOLA BAQUEIRO et Arnolfo GUAJARDO DÍAZ. « Movimientos transfronterizos México-Estados Unidos: Los polleros como agentes de movilidad », *Confinés de relaciones internacionales y ciencia política*, vol. 3, n° 5, p. 101-113.

GÓMEZ, Jesús Torres. « LA ALIANZA PARA LA SEGURIDAD Y PROSPERIDAD EN AMÉRICA DEL NORTE », p. 24.

GÓMEZ, Rodrigo Nieto. « Les conséquences géopolitiques pour le Mexique de la politique étatsunienne de Homeland Security », *Hérodote*, vol. 123, n° 4, p. 164-181.

GONZÁLEZ VELÁZQUEZ, Eduardo. « Frontera vertical: México frente a los migrantes centroamericanos », p. 174.

GOUSSOT, Michel. « Le projet de Donald Trump d'ériger un « mur » entre le Mexique et les États-Unis », *Raison présente*, vol. 202, n° 2, p. 55-65.

GUILLARMOU, Josselyn. « Une cage de rouille et d'or », *Hommes Migrations*, vol. 1331, n° 4, p. 93-99.

HAON, Nicanor Madueño. « La frontière ignorée du Mexique », *Plein droit*, vol. 82, n° 3, p. 28-31.

HERNANDEZ LOPEZ, Rafael Alonso, et Diego Noel RAMOS ROJAS. « Pandemia, seguridad humana y migración: gestión de la movilidad humana desde México », *Revista Latinoamericana de Estudios de Seguridad*, vol. 32, p. 27-41.

IVALDI, Gilles. « De Le Pen à Trump : le défi populiste ».

KOSELLECK, Reinhart. *Futuro pasado, para una semántica de los tiempos históricos*, Barcelona, Paidós, 1993.

LAGO, Miguel. « La santé publique en Amérique latine : un état des lieux », vol. 252, p. 85-99.

LAMOTTE, Martin. « Minute Men, à la frontière de la légalité », *Plein droit*, vol. 107, n° 4, p. 36-39.

LASKY, Jesse R., Walter JETZ et Timothy H. KEITT. « Conservation biogeography of the US–Mexico border: a transcontinental risk assessment of barriers to animal dispersal », *Diversity and Distributions*, vol. 17, n° 4, p. 673-687.

LAURENT, Sylvie. « Le peuple de Trump », *Le Débat*, vol. 198, n° 1, p. 4-10.

LEE, Everett S. « A Theory of Migration », vol. 3, n° 1.

LESTAGE, Françoise. « Murs et caravanes. Les migrants centre-américains à Tijuana en décembre 2018 », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 113, n° 2, p. 73-81.

LONG, Tom. « Coloso fragmentado: The “intermestic” agenda and Latin American foreign policy », *CIDE*, n° 251.

MARTÍNEZ, Roberto Zepeda, et Jonathan D ROSEN. « MIGRACIÓN MÉXICO-ESTADOS UNIDOS: IMPLICACIONES DE SEGURIDAD », p. 14.

MICHEL, Aurélia. « Le Mexique au pied du mur. Agua Prieta, Sonora, au temps de la présidence Trump », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 109, n° 2, p. 71-92.

MIRON, Alexandre. *La sécurisation de l'immigration aux États Unis : les présidences de Bill Clinton et George W. Bush*, Montréal, UQAM, 2012.

MONTOYA, Citlalli Valenzuela. « La migración México-Estados Unidos », n° 2.

NARRO ROBLES, José, David MOCTEZUMA NAVARRO et Lourdes OROZCO HERNÁNDEZ. « Hacia un nuevo modelo de seguridad social », *Economía UNAM*, vol. 7, n° 20, p. 7-33.

OLIVERA, Mercedes. « Espacios diversos, historia en común. México, Guatemala y Belice. La construcción de una frontera », *Limina*, vol. 6, n° 1, p. 153-156.

OUAKED, Saïd. « Une politique étrangère américaine presbyte : l'impact de la politique d'immigration après le 11 septembre 2001 », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC*, n° 16.

PALLUAULT, Olivier. « La dynamique contemporaine de sécurité et le renouveau de la défense civile américaine sous l'administration Clinton », *Cultures & Conflits*, n° 4, p. 103-129.

PRUNIER, Delphine Marie, et Sergio SALAZAR. « Fractures, frontières et mobilités centro-américaines face au Covid », dans *Fuir l'Amérique centrale*, Éditions Syllepse, 2022, p. 45-63.

REYES MIRANDA, Alejandra. « Migración centroamericana femenina en tránsito por México hacia Estados Unidos », dans *La situación demográfica de México*, México, D.F, Consejo Nacional de Población, 2014, p. 263.

ROSARIO GRAMAJO BAUER, Lizbeth DEL. « Causes, crises et enjeux migratoires dans le corridor centro-américain », dans *Fuir l'Amérique centrale*, Éditions Syllepse, 2022, p. 29-44,.

RUGH, Jacob, et Matthew HALL. « Deporting the American Dream: Immigration Enforcement and Latino Foreclosures », *Sociological Science*, vol. 3, p. 1077-1102.

SANDOVAL HERNÁNDEZ, Efrén. « Los migrantes centroamericanos: entre las amenazas de Trump y las promesas de AMLO », *Cahiers des Amériques latines*, n° 91, p. 7-14.

SANDOVAL PALACIOS, Juan Manuel. « México : país-frontera. La nueva frontera geopolítica regional de américa del norte », dans *Integración latinoamericana, fronteras y migración: los casos de México y Venezuela*, México, Plaza y Valdés ed, 2005, p. 65-100.

SAUVIAT, Catherine. « Le bilan de Donald Trump en matière d'immigration, à l'aune de ses promesses électorales », *Chronique Internationale de l'IRES*, vol. 172, n° 4, p. 3-20.

SAUVIAT, Catherine. « Obama et les immigrés : les illusions perdues », *Plein droit*, vol. 106, n° 3, p. 24-27.

SIMONNEAU, Damien. « Entre suprématie blanche et cybersécurité », *Politix*, vol. 115, n° 3, p. 79-102.

SPENER, David. « Le coyotage et les barrières imposées à la mobilité humaine par les états nationaux », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1296, p. 46-53.

URIBE ARZATE, Enrique, et Jorge OLVERA GARCÍA. « México: el nuevo destino para los migrantes de Centroamérica, o la quiebra del sueño americano », vol. 24, p. 16.

VAGNOUX, Isabelle. « Haro sur les immigrants : la pandémie a accéléré la politique d'endiguement migratoire du président Trump », *Institut des Amériques*.

VÁSQUEZ, Daniel, et Garance ROBERT. « Problèmes de la démocratie au Honduras », *Problemes d'Amérique latine*, vol. 113, n° 2, p. 29-47.

VILLAFUERTE SOLÍS, Daniel, et María del Carmen GARCÍA AGUILAR. « CRISIS DEL SISTEMA MIGRATORIO Y SEGURIDAD EN LAS FRONTERAS NORTE Y SUR DE MÉXICO », *REMHU : Revista Interdisciplinaria da Mobilidade Humana*, vol. 23, n° 44, p. 83-98.

VILLAFUERTE SOLÍS, Daniel, et María del Carmen GARCÍA AGUILAR. « La doble mirada de la migración en la frontera sur de México: asunto de seguridad nacional y palanca del desarrollo », *LiminaR Estudios Sociales y Humanísticos*, vol. 5, n° 2, p. 26-46.

WIESNER, Martha Luz Rojas. « Mujeres y migración en la frontera sur de México », *América latina Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM. Les Cahiers ALHIM*, n° 14.

International Migration amid a World in Crisis - Joseph Chamie, 2020,.

Rapports de centres de recherche

BOJORQUEZ, Ietza, et al. *Migrants in Transit and Asylum seekers in Mexico : an epidemiological analysis of the Covid-19 Pandemic*, México, COLEF-CNDH, 2020.

COUBÈS, Marie-Laure, Laura VELASCO et Oscar CONTRERAS. *Migrantes en albergues en las ciudades fronterizas del norte de México*, México, COLEF, 2020.

El Colegio de la Frontera. « Migrantes en huelga de hambre en centros de detención de EU piden liberación para evitar más contagios », *Observatorio de Legislación Migratoria*, 17 avril 2020.

FILOSA, John, Adrian BOTELLO-MARES et David GOODMAN-MEZA. *COVID-19 needs no passport: the interrelationship of the COVID-19 pandemic along the U.S.-Mexico border*, BMC Public Health, 2022.

GABRIEL, Christina, Jimena JIMÉNEZ et Laura MACDONALD. *Hacia las « fronteras inteligentes » norteamericanas. ¿Convergencia o divergencia en las políticas de control de fronteras?*, México, D.F, Foro Internacional, COLMEX, 2006.

GONZALEZ MARTIN, Nuria, et Juan VEGA GÓMEZ. « Emergencia Sanitaria por Covid-19 », *Instituto de Investigaciones Jurídicas*, n° 23.

GONZALEZ-BARRERA, Ana. *Before COVID-19, more Mexicans came to the U.S. than left for Mexico for the first time in years*, Pew research center, 2021.

GONZALEZ-BARRERA, Ana. *More Mexicans Leaving Than Coming to the U.S.*, Pew research center, 2015.

GRAMLICH, John. « Key facts about Title 42, the pandemic policy that has reshaped immigration enforcement at the U.S.-Mexico border », dans *Pew Research Center*.

KOSLOWSKI, Rey. *The Evolution of Border Controls as a Mechanism to Prevent Illegal Immigration*, Migration Policy Institute, 2011.

KROGSTAD, Jens Manuel. *5 facts about Mexico and immigration to the U.S.*, Pew research center, 2016.

MEDEL PALMA, Carmen, Abigail RODRIGUEZ NAVA et Giovanni R JIMÉNEZ BUSTOS. *México ante el COVID-19 acciones y retos.*, Ciudad de México, Universidad Autónoma Metropolitana. Unidad Xochimilco, 2020.

MÉNDEZ, Marisol. *Informe sobre los efectos de la pandemia de Covid-19 en las personas migrantes y refugiadas*, México, CMDPDH, 2020.

NUÑEZ-NETO, Blas. *Border Security: The Role of the U.S. Border Patrol*, Congressional Research Service, 2006.

PAPADEMETRIOU, Demetrios. *Managing the Pandemic and Its Aftermath*, Migration Policy Institute, 2020.

PIERCE, Sarah, et Muzaffar CHISHTI. *Crisis within a Crisis: Immigration in the United States in a Time of COVID-19*, Migration Policy Institute, 2020.

ROSAS, Maria Cristina. « Mexico : Border Security in SARSCoV2 Times », *CIC*, vol. 69, n° 19.

SANCHEZ, Gabriela, et Luigi ACHILLI. *Stranded: The Impacts of COVID-19 on Irregular Migration and Migrant Smuggling*, [s.l.], Migration Policy Center, 2020.

SEPULVEDA, Jaime. *La respuesta de México al Covid-19: Estudio de caso*, Institute for Global Health Sciences, 2020.

STINCHCOMB, Dennis, et Eric HERSHBERG. « Unaccompanied Migrant Children from Central America », n° 7, p. 44.

TYLER, Hannah. « The Increasing Use of Artificial Intelligence in Border Zones Prompts Privacy Questions », dans *migrationpolicy.org*, 2 février 2022,.

URIBE SALAS, Felipe, et Oscar HERNÁNDEZ-HERNÁNDEZ. *Migrantes en el Noreste de México y su vulnerabilidad ante el Covid-19*, México, COLEF, 2020.

VARELA HUERTA, Amarela. « La trinidad perversa de la que huyen las fugitivas centroamericanas: violencia feminicida, violencia de estado y violencia de mercado », *Debate Feminista*, vol. 53, p. 1-17.

Migración y desigualdades ante Covid-19: Poblaciones vulnerables y redes de apoyo en México y Estados-Unidos, El Colegio de México, 2020.

« Coronavirus : nombre de morts par pays dans le monde 2022 », dans *Statista*,.

Rapports d'organismes intergouvernementaux

ACHARYA, Arun Kumar. « El mercado de las mujeres », p. 10.

BASTIA, Tanja. « La feminización de la migración transnacional y su potencial emancipatorio », p. 11.

BATALOVA, Jeanne, et Erin BABICH. *Central American Immigrants in the United States*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2021.

CABELLO, Stephanie. *La protección de las personas migrantes de la subregión de México y Centroamérica frente al Covid-19*, CISS, 2020.

CAJINA, Roberto, et Lynda OROZCO. *Falacias y realidades de una crisis humanitaria y política. Menores centroamericanos que migran en busca del « sueño americano »*, Instituto Español de Estudios Estratégicos, 2016.

CALVA, Luis Enrique. « Desaceleración de la dinámica migratoria: descenso generalizado de los flujos de salida y de retorno de migrantes mexicanos », p. 12.

CASTAÑEDA, Alejandra. *¿Qué es el Programa Frontera Sur?*, COLEF-CNDH, 2016, (Coll. « Observatorio de legislación y política migratoria »).

CHAPDELAINE, David. « Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité : un processus d'intégration continentale en déficit démocratique », p. 12.

FIX, Ariel G. Ruiz Soto, Michael Fix Jeffrey Hallock, Ariel G. Ruiz Soto, and Michael. « In Search of Safety, Growing Numbers of Women Flee Central America », dans *migrationpolicy.org*, 29 mai 2018.

GRUBEN, William C, et Tony PAYAN. « “ILLEGAL” IMMIGRATION ON THE U.S.–MEXICO BORDER: IS IT REALLY A CRISIS? », p. 22.

MEYER, Peter. *Central American Migration: Root Causes and U.S. Policy*, Washington DC, Congressional Research Service, 2021.

MIRANDA, Alejandra Reyes. « Migración centroamericana femenina en tránsito por México hacia Estados Unidos », p. 22.

MONREAL GIMENO, Maria Carmen, Teresa REBOLLEDO GAMEZ et María Dolores PÉREZ LIRA. *Feminización de las migraciones en México*, Sevilla, Universidad de Sevilla, 2002.

MORALES, Abel Astorga. « Migraciones Del sueño americano al desencanto mexicano. Experiencia y expectativa en las vivencias de migrantes centroamericanos a su paso por México », vol. 30, p. 16.

OMS. *Covid-19 – Chronologie de l'action de l'OMS*.

PARIS POMBO, Maria Dolores. *El reinicio del programa Quédate en México o Protocolos de Protección al Migrante*, COLEF, 2022, (Coll. « Observatorio de Legislación Migratoria »).

PIZARRO, Jorge Martínez. « FEMINIZACIÓN DE LAS MIGRACIONES EN AMÉRICA LATINA: DISCUSIONES Y SIGNIFICADOS PARA POLÍTICAS », *El Salvador*, p. 7.

ROSENBLUM, Marc, et Kate BRICK. *US immigration policy and mexican central american migration flows : Then and Now*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2011.

ROSENBLUM, Marc R, et Isabel BALL. *Trends in Unaccompanied Child and Family Migration from Central America*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2016.

SHAHOULIAN, David, et al. « MAJORITY STAFF SUBCOMMITTEE ON IMMIGRATION AND CITIZENSHIP », p. 551.

SOTO, Ruiz, et al. *Charting a New Regional Course of Action: The Complex Motivations and Costs of Central American Migration*, Washington DC, Migration Policy Institute, 2021.

TREJO GARCIA, Elma del Carmen. *Alianza para la Seguridad y la Prosperidad de América del Norte (ASPAN)*, México, D.F, Cámara de diputados, 2006.

VIEGAS GUILLEM, Fina. « El otro lado del sueño americano », *Entorno*, n° 23, p. 4-25.

« Judiciary Committee Releases Report on Trump Administration Family Separation Policy », dans *U.S. House Judiciary Committee*, 29 octobre 2020.

What is the impact of the COVID-19 pandemic on immigrants and their children?, OECD, 2020.

« Tout savoir sur le Coronavirus Covid-19 », dans *Santé.fr*, 25 juin 2020, <https://www.sante.fr/tout-savoir-sur-le-coronavirus-covid-19>.

Seguimiento a la emergencia monitoreo de Frontera Sur en el Contexto Covid-19, México, OIM, 2020.

Efectos de la Covid-19 en la población migrante, Organización Internacional para las Migraciones, 2020.

Mujeres migrantes y refugiadas en el contexto de la Covid-19, ONU Mujeres, 2020.

Migration internationale, santé et droits de l'homme, Genève, OIM, 2013.

Informe especial sobre secuestro de migrantes en México, México, D.F, Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH), 2011.

Convention et Protocole relatifs au Statut des Réfugiés, UNHCR, 1951.

« Termes clés de la migration » dans *International Organization for Migration*.

Rapports d'organismes non-gouvernementaux

ACTION CONTRE LA FAIM. *La COVID-19 duplica el número de personas sin alimentos en Guatemala*, 2020.

ARTZA, Larraitz Lexartza, Ana Carcedo CABAÑAS et María José Chaves GROH. *Mujeres centroamericanas en las migraciones*, PCS, 2019.

CHERTORIVSKI, Salomón, et José Ángel CÓRDOVA. *La gestión de la pandemia en México: análisis preliminar y recomendaciones urgentes*, Ciudad de México, Consejo Consultivo Ciudadano Pensando en México, 2020.

ISAACS, Anita. *Migration in Central America*, Seattle International Foundation, 2019.

MORALES MORENO, Humberto. *Covid-19 : répercussions globales et au Mexique*, Fondation Jean Jaurès, 2020.

« *Quédate en México* »: *Información general y recursos*, Human Rights Watch, 2022.

« Politique du titre 42 : les expulsions entraînent de graves conséquences humanitaires à la frontière nord du Mexique », *Médecins sans frontières*.

La pandemia en México : Dimensión de la tragedia, Signos Vitales, 2020.

United States of America Lost in the labyrinth: detention of asylum-seekers, Amnesty International, 1999.

Table des matières

Abréviations.....	1
Remerciements	2
Sommaire	3
Introduction.....	7
Première partie. Une reconfiguration de la migration vers les États-Unis.....	14
Chapitre premier. Le Mexique : État de transit et d'accueil des migrants centre-américains.....	14
I. La mutation du flux migratoire.....	14
II. L'augmentation significative de l'immigration provenant des pays du Triangle du Nord	20
Chapitre II. La prédominance de causes socio-économiques à la migration centre-américaine	28
I. La multitude des causes de la migration centre-américaine	29
II. De la clandestinité à la visibilité.....	32
Chapitre III. Une vulnérabilité inhérente au statut de migrant.....	34
I. La dangerosité de l'exode.....	34
II. Une fragilité exacerbée pour les femmes et les enfants.....	37
Deuxième partie. La criminalisation des migrants sans-papiers depuis 2001	41
Chapitre premier. La militarisation de la frontière au Sud du Mexique.....	41
I. Une influence majeure de l'américanisme sur les politiques mexicaines : la mise à l'agenda de la sécurisation	41
II. L'externalisation de la politique sécuritaire américaine	44
III. La dualité des politiques migratoires mexicaines	47
Chapitre II. Donald Trump ou l'obsession des barrières.....	50
I. Le nationalisme xénophobe au service de la criminalisation des migrants sans-papiers	50
II. Le renforcement de la criminalisation des migrants	53
Chapitre III. La sécurisation de la question migratoire.....	57
I. La sécurité nationale au cœur du programme politique.....	57
II. L'apogée du processus de sécurisation après les attentats du 11 septembre 2001.....	59
Troisième partie. L'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les conditions de vie des migrants centre-américains à la frontière.....	65

Chapitre premier. L’impact transnational de la Covid-19	65
I. La migration centre-américaine bouleversée par la pandémie de la Covid-19.....	65
II. La continuité de la migration centre-américaine malgré le contexte sanitaire	67
III. La mise en lumière des carences des systèmes de santé.....	71
Chapitre II . Une gestion sanitaire au Mexique et aux États-Unis semblable.....	73
I La politique sanitaire contrastée.....	73
II La sécurisation de la migration illustrée par la gestion épidémique.....	75
III. La santé publique élargie par Joe Biden	79
Chapitre III. La pandémie, révélatrice de la précarité socio-sanitaire des migrants	81
I. Une vulnérabilité socio-sanitaire préexistante à la pandémie.....	81
II. Le rôle déterminant des organisations civiles.....	83
III. La vulnérabilité socio-économique exacerbée par la pandémie	87
Conclusion	90
Annexes	92
Annexe 1 :	92
Annexe 2 :	92
Annexe 3 :	93
Annexe 4 :	93
Annexe 5 :	93
Annexe 6 :	94
Annexe 7 :	94
Annexe 8 :	95
Annexe 9 :	95
Annexe 10 :	96
Annexe 11 :	96
Annexe 12 :	97
Annexe 13 :	97
Annexe 14 :	97
Bibliographie	98
Archives.....	98
Articles de presse.....	99
Décisions juridiques et exécutives.....	102
Ouvrages généraux	103

Ouvrages spécialisés.....	104
Rapports de centres de recherche	110
Rapports d'organismes intergouvernementaux	111
Rapports d'organismes non-gouvernementaux	113